

**COMPTES COMBINÉS
GROUPAMA
2008**



Groupama

SOMMAIRE

COMPTES COMBINÉS

001_Rapport du conseil

019_États financiers

024_Annexes

139_Rapport des commissaires aux comptes

1_ RAPPORT DU CONSEIL**RAPPORT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
SUR LES COMPTES COMBINÉS
DE GROUPAMA EXERCICE 2008****1
ENVIRONNEMENT****1.1 ENVIRONNEMENT
MACROÉCONOMIQUE**

À la suite de l'arrêt de la hausse de l'immobilier aux États-Unis en 2007, les défauts de remboursement de prêts immobiliers de mauvaise qualité sont apparus. La soudaine prise de conscience de l'excès de titrisations, de l'importance des engagements des banques et du manque de maîtrise des instruments complexes a provoqué une crise de confiance qui a engendré le grippage des circuits de liquidité. Dans ce contexte, la forte décote des produits complexes a causé une très importante dégradation des bilans des banques provoquant l'arrêt progressif du fonctionnement du marché obligataire et se traduisant par un rationnement du crédit.

Les actions insuffisamment coordonnées des banques centrales et des États (organisation des rachats, facilités de financement pour Bear Stearns, AIG...) ont cédé la place à des actions concertées (baisses de taux généralisées) et à des plans de soutien massifs des États aux établissements financiers (nationalisation des agences hypothécaires aux États-Unis, prise de participation ou prêts aidés AIG, banques...).

La zone euro a été confrontée à des chocs successifs pour les ménages (inflation des prix des matières premières, chute de l'immobilier en Espagne et en Irlande, baisse des Bourses) et pour les entreprises (appréciation de l'euro, hausse des taux interbancaires...). Ces chocs ont provoqué une baisse de la consommation privée et des exportations, entraînant à son tour la baisse des dépenses d'investissement des entreprises et un ralentissement général de l'activité. La contraction du PIB de 1 % au troisième trimestre a marqué l'entrée en récession. À l'exemple des États-Unis, des mesures de soutien, d'abord aux banques puis étendues à l'activité industrielle, ont été annoncées un peu partout en Europe.

La baisse des importations et le rapatriement des capitaux vers les économies domestiques (fuite vers la liquidité) propagent la crise aux pays émergents qui connaissent un brutal retournement de leur activité et provoquent la chute de leur demande intérieure et des matières premières. La trop forte dépendance des pays émergents vis-à-vis des capitaux étrangers pour le financement de leur croissance et les politiques monétaires restrictives ont provoqué des modifications brutales de leur taux de change, un effondrement des indices boursiers, et finalement une menace sur leur solvabilité. Plusieurs pays ont été contraints de solliciter l'intervention du FMI. Les graphiques ci-contre illustrent la baisse du commerce mondial (fret) et des matières premières.

Indice fret**Indice CRB Métaux****1.2 LES MARCHÉS FINANCIERS****MARCHÉS FINANCIERS EN 2008**

Ces crises successivement financière, de confiance et enfin économique se sont traduites sur les marchés financiers par :

- une baisse très forte des valeurs et une très forte volatilité des Bourses,
- des phénomènes de fuite vers la qualité sur les taux et une hausse des primes de risque sur les emprunts d'État de qualité moyenne et inférieure et sur les émetteurs privés,
- un transfert du risque des banques vers les États,
- une baisse de l'immobilier,
- des matières premières en forte baisse après une hausse durant le premier semestre,
- une forte hausse du yen, une forte volatilité du dollar.

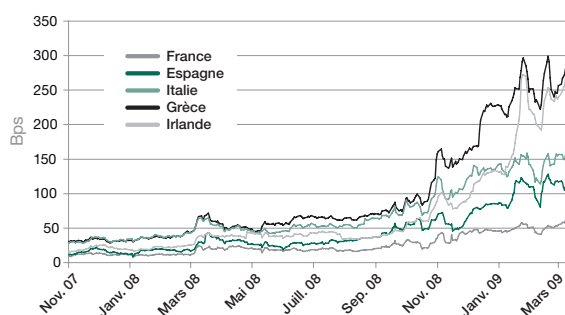
MARCHÉS DE TAUX

Le spectre de l'inflation a d'abord tiré les rendements des titres d'État à la hausse. La fuite vers des actifs souverains de qualité a provoqué ensuite et simultanément une baisse brutale des taux et une augmentation généralisée des primes de risque constatée aussi bien sur les titres des émetteurs privés que sur les dettes souveraines de moins bonne qualité, y compris au sein de la zone euro, et émergentes.

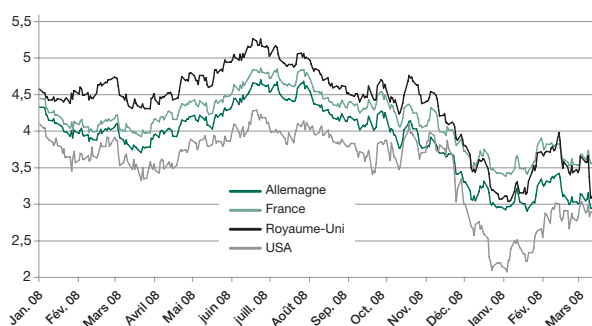
Dans ce contexte, les taux US à 10 ans ont reflué ensuite de 200 bp à un niveau de 2,25 % en fin d'année. Les taux de rendement des obligations privées ont brutalement augmenté pour atteindre des écarts de rendement de plus de 7 % avec les emprunts d'État US pour les obligations BBB.

Les taux à 10 ans, pour l'ensemble de la zone euro, ont baissé jusqu'à un niveau de 3,50 %. Néanmoins de grandes disparités sont apparues entre les pays. Ainsi le différentiel de taux atteignait 150 bp en fin d'année entre l'Italie et l'Allemagne, et même 170 bp avec l'Irlande particulièrement touchée par la crise. Pour la France, l'écart de taux avec l'Allemagne, est de 0,50 % avec des taux 10 ans sur l'OAT de 3,44 % contre 2,94 % pour le Bund allemand. Les augmentations de différentiel et les niveaux de taux sont représentés dans les graphiques ci-dessous.

Évolution des primes de risque sur le taux 10 ans des souverains



Évolutions des taux 10 ans dans les principaux pays



MARCHÉS D' ACTIONS

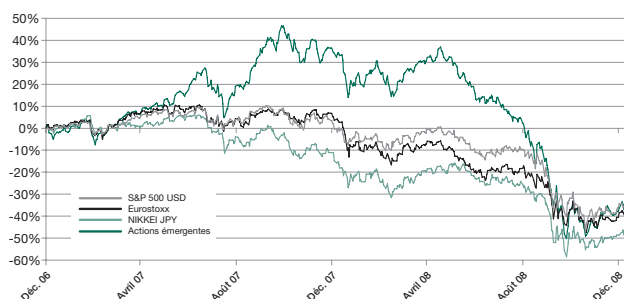
Les marchés actions ont vécu leur pire année depuis 1931 où l'indice S&P avait baissé de 47 %. Aucune zone n'a été épargnée. Les principales places ont chuté en moyenne de 40 %, avec des records de baisse de 67 % pour la Bourse russe et de 65 % pour Shanghai (en monnaie locale).

La baisse a démarré dès le début de l'année, avec toutefois un répit au printemps à la suite du sauvetage de Bear Stearns. Après la déroute de Lehman Brothers, les craintes de risque systémique se sont fortement ravivées. Le plan de soutien américain aux banques, les sauvetages des agences Fannie Mae

et Freddie Mac et de l'assureur AIG sont censés avoir endigué ce risque mais n'ont pas restauré la confiance ni évité le « *credit crunch* ». Dans ce contexte, les volatilités ont atteint des niveaux record (plus de 60 %) et les performances 2008 ont fortement chuté. Les performances des principaux indices mondiaux en devises locales et hors dividendes sont les suivantes :

- marché américain : baisse de 38,5 % de l'indice S&P 500 à 903 points ;
- marché zone euro : chutes de 44,3 % de l'indice Eurostoxx 50 et de 42,7 % du CAC 40 (3218) ;
- Royaume-Uni : baisse de 31,5 % de l'indice FT100 ;
- marché japonais : baisse de 42,1 % de l'indice Nikkei 225 à 8860 points.

Performances indices action zone euro, US, Japon et places émergentes



MARCHÉS DES CHANGES

En cours depuis 6 ans, la baisse du dollar contre l'euro s'est poursuivie jusqu'à l'été pour atteindre 1,60 dollar pour un euro. L'aggravation de la crise, la contamination de l'économie réelle et le plan Paulson ont redonné au dollar son rôle de valeur refuge. Le rapatriement des capitaux vers les États-Unis et le débouclage des positions de *carry trade* ont provoqué une hausse fulgurante du dollar contre l'euro à 1,24. Cette baisse de l'euro a été en partie corrigée depuis, le dollar étant à un niveau de 1,42.

Au total, sur l'année 2008 l'euro est quasiment stable contre le dollar et s'est déprécié contre le yen pour terminer l'année à 152 yens pour un euro.

2 FAITS MARQUANTS

2.1 DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

PARTENARIAT DE BANCASSURANCE EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE AVEC OTP ET RACHAT DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE HONGROISE OTP GARANCIA

Groupama a signé le 11 février 2008 un partenariat stratégique avec OTP Bank, leader sur le marché bancaire en Hongrie, et disposant de positions très fortes dans de nombreux pays

de l'Europe centrale et orientale (Bulgarie, Ukraine, Roumanie...). Cet accord se traduit par des accords de distribution de long terme en bancassurance et en assururbanque dans les pays où OTP Bank opère (Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Ukraine, Russie, Croatie...) et permet un accès à dix millions de clients.

Dans le cadre de cet accord, Groupama a acquis également les activités d'assurance d'OTP (OTP Garancia), compagnie leader en Hongrie (qui enregistre en 2008, sur année pleine, un chiffre d'affaires de 301 millions d'euros), ainsi que ses filiales d'assurance en Bulgarie, Roumanie et Slovaquie.

Dans le cadre de ce partenariat, Groupama a pris également une participation stratégique dans OTP Bank à concurrence de 8 %.

La réalisation effective de ces opérations d'acquisition (suite à la levée des conditions suspensives notamment liées aux autorisations des autorités de contrôle des pays concernés) est intervenue le 17 septembre pour OTP Garancia, le 22 septembre 2008 pour OTP Bank, et au cours des mois d'août et de septembre 2008 pour les filiales d'assurance non hongroises.

ACQUISITION DE L'ASSUREUR ROUMAIN ASIBAN SA

Groupama a signé, le 9 avril 2008, un accord avec Comercială Română SA (BCR), BRD-Groupe Société Générale SA (BRD), Banca Transilvania SA (BT), Casa de Economii și Consemnatiuni CEC SA (CEC) pour l'acquisition par Groupama International de la totalité du capital social d'Asiban SA (Asiban).

Créé en 1996 par quatre des plus grandes banques roumaines, Asiban figure parmi les leaders de l'assurance vie et non-vie en Roumanie (le troisième en 2007 avec 8 % de parts de marché). La société possède une plate-forme nationale de distribution diversifiée qui se compose essentiellement de courtiers, d'agents et d'un réseau de distribution direct. En 2008, sur année pleine, le montant des primes a atteint 163 millions d'euros, soit une croissance de 9,4 % par rapport à l'année précédente.

La réalisation effective de cette acquisition est intervenue le 6 août 2008 après la levée des conditions suspensives liées en particulier à l'accord des autorités de contrôle.

ACQUISITION DE L'ASSUREUR TURC GÜVEN

Fin juin 2008, Groupama a signé un accord visant l'acquisition de 100 % des sociétés d'assurance turques Güven Sigorta et Güven Hayat auprès de l'Union centrale des coopératives de Crédit agricole de Turquie (UCCCAT).

Güven Sigorta dispose d'une part de marché de 2,4 % en assurance dommages (13^e rang), Güven Hayat est le 15^e assureur vie turc avec une part de marché de 1,2 %. Leur chiffre d'affaires s'élève respectivement à 108 millions d'euros et 13 millions d'euros pour 2008, sur année pleine.

Güven Sigorta est également le premier acteur de l'assurance agricole en Turquie, un marché particulièrement dynamique (croissance de 250 % depuis 2002) et à fort potentiel (le secteur agricole représente 30 % de la population active turque).

Groupama disposait déjà de solides positions sur le marché turc suite au rachat, en 2006, des sociétés Basak Sigorta et Basak Emeklilik. Par cette acquisition, Groupama devient le cinquième assureur dommages du marché turc et consolide sa seconde place sur le marché de l'assurance vie. En outre, Groupama bénéficiera du réseau des 1 926 coopératives de l'UCCCAT et devient le leader en assurance agricole.

La réalisation effective de cette acquisition est intervenue le 18 novembre 2008. Le processus de fusion avec Basak Groupama a été lancé en fin d'année.

PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC L'ASSUREUR TUNISIEN STAR

Groupama a été retenu début juillet 2008 par l'État tunisien en tant qu'adjudicataire dans le cadre de l'opération d'augmentation du capital de la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance (STAR).

Cette opération permet à Groupama de détenir 35 % du capital et des droits de vote de la société. La majorité du capital de la STAR (60 %) est détenue par l'État tunisien et des entreprises publiques tunisiennes.

La STAR est le leader du marché de l'assurance tunisienne, à la première place en assurance dommages, avec une part de marché de 29 %, et au neuvième rang du marché de l'assurance vie avec une part de marché de 5 %. Cette société leader a réalisé un chiffre d'affaires de 117 millions d'euros sur son marché en 2008, sur année pleine.

La réalisation effective de cette opération est intervenue le 14 octobre 2008.

2.2 AUTRES ÉLÉMENTS

CONFIRMATION DE LA NOTATION DU GROUPE PAR L'AGENCE DE NOTATION S&P

L'agence de notation Standard & Poor's a confirmé le 14 octobre 2008 la notation A+ du groupe concernant sa solidité financière et le risque de contrepartie. La perspective associée à cette notation est stable.

FUSION DE GROUPAMA SA ET DE GROUPAMA INTERNATIONAL

Dans un souci de rationaliser son organisation juridique et de simplifier les flux de financement et de remontée des dividendes internes au sein du groupe, la holding Groupama International, qui portait la plupart des participations de Groupama dans ses filiales internationales a été absorbée en 2008 par Groupama SA.

Cette opération interne au périmètre de consolidation n'a pas d'incidence sur les comptes du groupe.

ENTRÉE DES CAISSES RÉGIONALES DANS UN NOUVEAU GROUPE FISCAL CONSTITUÉ PAR GROUPAMA SA À COMPTER DE 2008

À compter du 1^{er} janvier 2008, le régime de l'intégration fiscale est désormais applicable aux entités d'assurances sans capital unies par le régime de la combinaison comptable. Ainsi, outre les 11 caisses régionales métropolitaines, les 2 caisses régionales implantées dans les départements d'Outre-Mer et la mutuelle spécialisée Misso, les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2 viennent renforcer le périmètre actuel composé de la grande majorité des filiales françaises de Groupama SA (soit environ 50 sociétés). Dans ce périmètre, Groupama SA actuelle société intégrante au périmètre d'intégration fiscale classique le demeurera. L'ensemble des conventions et déclarations actant de l'extension de ce périmètre a été effectué conformément aux dispositions légales en la matière.

Cette réforme, introduite par la loi de finances rectificative pour 2006, aligne le régime fiscal des sociétés d'assurances mutuelles sur celui des entités capitalistiques. Celles-ci n'étaient en effet pas autorisées à être intégrées en tant que membres d'un groupe fiscal, puisqu'en l'absence de lien capitalistique, elles ne pouvaient remplir le critère de détention à 95 %.

MISE EN PLACE D'UNE COUVERTURE DE RÉASSURANCE TEMPÊTE

Groupama a souscrit un contrat de réassurance avec Swiss Ré qui a titrisé ce risque sous forme de « *cat bond* » pour se couvrir contre les risques de tempête en France, à compter du 1^{er} janvier 2008.

Cette couverture d'une durée de 3 ans permet de couvrir les sinistres excédant 1 700 millions d'euros avec un plafond événementiel de 2 milliards d'euros et pour un montant pouvant aller jusqu'à 200 millions d'euros (2/3 de 300 millions d'euros, le solde restant à la charge du groupe). L'objectif poursuivi est de permettre à Groupama de bénéficier d'une protection plus élevée contre la survenance d'une tempête catastrophique en France, dans un montage financier innovant et garantissant l'absence de défaillance du réassureur : la garantie est notée AAA.

2.3 INNOVATION ET CROISSANCE ORGANIQUE

LANCEMENT DE LA MARQUE AMAGUIZ.COM

Pour renforcer sa présence sur Internet et devenir l'assureur nouvelle génération de référence, Groupama a lancé, le 1^{er} juillet 2008, « Amaguiz.com », une nouvelle marque destinée à la vente exclusive via le Web.

Conçue selon un modèle économique nouveau, cette marque a pour ambition de répondre pleinement aux besoins et motivations de la clientèle des canaux de vente directe, soucieuse de bénéficier d'une offre très modulable, d'un tarif calculé au plus près de ses besoins et d'une relation à distance personnalisée avec la possibilité d'avoir un conseiller attitré.

Elle offre ainsi au plus grand nombre la possibilité de s'assurer au kilomètre parcouru, à moindre coût et en toute liberté. Cette nouvelle offre permet au groupe de renforcer sa présence urbaine en France. Dans sa phase de démarrage, Amaguiz.com propose de l'assurance automobile avant de s'étendre à d'autres produits d'assurance, afin de couvrir à terme l'ensemble des besoins des particuliers.

Quelques mois après son lancement, les résultats de ce nouveau canal de distribution sont encourageants. Les affaires souscrites sont sensiblement supérieures au plan d'affaires. Ainsi, à fin décembre 2008, les contrats souscrits par Amaguiz.com s'élèvent à plus de 7 500 contrats.

LANCEMENT DE GROUPAMA RENFORT

Groupama a lancé en mai 2008 "Groupama Renfort", la première offre d'assurance et de services permettant de sécuriser son budget et de rebondir en cas de coup dur.

Un contrat unique couvre la perte de revenus consécutive à trois événements « packagés », tout en associant indemnisation et conseils adaptés à la situation rencontrée. En cas de licenciement, d'arrêt de travail de longue durée ou de non-paiement de la pension alimentaire en cas de divorce ou de séparation, l'assuré bénéficie non seulement de l'indemnisation de la perte de revenus constatée, mais aussi de services pratiques comme des conseils pour rédiger un CV ou gérer son budget.

3 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

TEMPÊTE KLAUS

Suite à la tempête d'une exceptionnelle gravité qui a touché le samedi 24 janvier 2009 le sud-ouest de la France et le nord de l'Espagne, Groupama a immédiatement mis en place son dispositif de crise dès que la menace météorologique a été avérée. Ainsi,

- les équipes d'inspecteurs ont effectué dès le dimanche 25 leurs premières missions d'évaluation ;
- les forces commerciales en agence ont été mobilisées pour accueillir dès le lundi matin les assurés alors que les plateformes téléphoniques de gestion ont été renforcées ;
- des équipes d'autres régions sont venues renforcer les équipes locales pour accompagner encore plus efficacement les assurés sinistrés ;
- des mesures d'indemnisation accélérée des sinistrés ont été mises en œuvre.

Début février 2009, le nombre de dossiers ouverts est estimé à environ 80 000 déclarations sur la France et l'Espagne.

Il est difficile de donner à ce stade une évaluation de cet événement. Toutefois, les protections mises en place par le groupe permettent de limiter le coût de cet événement pour le groupe à 250 millions d'euros avant impôt.

ACCORD DE BANCASSURANCE ENTRE GROUPAMA ET BANCAJA EN ESPAGNE

Confortant un partenariat initié en 2001, Groupama et Bancaja ont signé un accord de bancassurance d'une durée de 10 ans portant sur les contrats multirisques habitation distribués par Bancaja.

Bancaja est la troisième caisse d'épargne espagnole et le sixième établissement financier du pays. Son résultat net a atteint 491 millions d'euros en 2007. Avec un réseau de 1 561 succursales bancaires réparties sur l'ensemble du territoire espagnol, Bancaja dispose d'un portefeuille de 2,8 millions de clients.

Ce partenariat permet à Groupama de renforcer ses positions sur le marché espagnol, où le secteur de la bancassurance est en pleine expansion.

4 ANALYSE DES COMPTES

4.1 ACTIVITÉ ET RÉSULTAT

CHIFFRE D'AFFAIRES COMBINÉ

Au 31 décembre 2008, le chiffre d'affaires combiné Assurances de Groupama atteint 15,9 milliards d'euros, en progression courante de +9,4 % par rapport au 31 décembre 2007. En intégrant les activités financières, le chiffre d'affaires combiné du groupe est en hausse de +9,2 % à 16,2 milliards d'euros.

À périmètre et taux de change constants, l'évolution du chiffre d'affaires combiné Assurances s'établit à +3,2 % par rapport au 31 décembre 2007. Le chiffre d'affaires total du groupe à périmètre et taux de change constants progresse également de +3,2 %.

Au 31 décembre 2008, le chiffre d'affaires Assurances en France s'accroît de +2,2 % et représente 73,6 % de l'activité globale du groupe sur la période. Celui de l'International (24,3 % du chiffre d'affaires total) est en hausse de +39,0 % en variation courante et de +6,4 % en variation constante. Les autres activités du groupe représentent 2,1 % du chiffre d'affaires total.

Le groupe enregistre une augmentation du chiffre d'affaires en assurance de la personne de +5,9 % en variation courante et de +3,1 % en variation constante. En France, l'assurance de la personne enregistre une progression de +2,3 %. Le chiffre d'affaires assurance de la personne de l'International enregistre une hausse de +33,8 % en variation courante et de +8,0 % en variation constante.

En assurance de biens et de responsabilité, le chiffre d'affaires progresse de +12,8 % en données courantes et de +3,3 % en données constantes. L'activité en France est en hausse +2,1 % alors que celle de l'International affiche un chiffre d'affaires en augmentation de +41,4 % en variation courante et de +5,8 % en variation constante.

Il est à noter que l'ensemble des activités à l'International ne contribuent pas encore au chiffre d'affaires sur année pleine (leur contribution ne démarre qu'à compter de la date d'acquisition). Sur année pleine, le chiffre d'affaires de l'Assurance Internationale représenterait désormais un poids de 26,4 % du chiffre d'affaires total.

Dans la suite du document, les chiffres sont exprimés à périmètre et à taux de change constants. Les données à change constant correspondent à la comparaison entre les données réelles au 31 décembre 2008 et les données réelles du 31 décembre 2007 converties au taux de change moyen du 31 décembre 2008.

ASSURANCE EN FRANCE (73,6 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE EN 2008 CONTRE 78,6 % EN 2007)

Le chiffre d'affaires de l'Assurance en France augmente en 2008 de +2,2 % par rapport au 31 décembre 2007 et s'établit à 11 933 millions d'euros.

En assurance de biens et responsabilité, les primes s'élèvent à 5 446 millions d'euros (46 % du chiffre d'affaires France). La progression du groupe est de +2,1 %, soit un chiffre proche du marché qui augmente de +2,5 % (source FFSA à fin décembre 2008). Dans un environnement fortement concurrentiel, la branche habitation est en hausse de 1,4 % à 769 millions d'euros, l'automobile (y compris flottes) est stable sur 2008 à 1 857 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de l'assurance de la personne (54 % du chiffre d'affaires France) est en hausse de +2,3 %. À noter que l'année 2007 avait été marquée par une prime unique de 100 millions d'euros non reconduite cette année (contrat retraite collective). Corrigée de cette prime exceptionnelle, la croissance serait de +3,9 % au 31 décembre 2008. Dans un contexte de marché « déprimé », le chiffre d'affaires vie et capitalisation du groupe est en hausse de 2,0 % et affiche une progression largement supérieure à celle du marché (-10,6 % à fin décembre 2008). Le marché diminue plus fortement pour les réseaux de bancassurance (-15 %) que pour les réseaux d'assurances (-3 %). En épargne/retraite individuelle, le chiffre d'affaires du groupe tiré par le projet « CAP 2008 » progresse de +5,6 % au 31 décembre 2008. L'épargne/retraite en assurance collective diminue de -40,4 % (suite à la non-reconduction d'un contrat significatif en retraite collective) et enregistre un repli de -1,7 % retraité de ce contrat.

En France, le chiffre d'affaires santé et dommages corporels 2008 progresse de +2,7 % par rapport au 31 décembre 2007.

Dans un environnement économique et financier très dégradé, où le marché affiche un fort recul de la collecte nette épargne/retraite de -47,5 % (source FFSA à fin décembre 2008), la collecte nette du groupe s'établit à 835 millions d'euros contre 1 041 millions d'euros l'année précédente, soit une baisse de -19,8 % (-11,3 % retraité du non-renouvellement du contrat retraite mentionné précédemment). La collecte nette en assurance individuelle recule quant à elle de -8,3 % en 2008.

Caisses régionales

Les caisses régionales affichent une contribution au chiffre d'affaires combiné de 4 585 millions d'euros au 31 décembre 2008, en hausse de +2,5 % par rapport au 31 décembre 2007. Les risques en assurance de la personne (1 447 millions d'euros) continuent de tirer la croissance de l'activité à la hausse (+2,1 %).

- En santé, les primes émises représentent 1 054 millions d'euros et la progression se poursuit tant en santé individuelle (+3,8 %) sous l'effet conjugué de l'augmentation du nombre de contrats et d'augmentations tarifaires, qu'en santé collective (+5 %).
- Les primes de la garantie accidents de la vie (42 millions d'euros) progressent de +14,2 % résultant de la poursuite du développement de ce portefeuille.

En assurance de biens et responsabilité (3 138 millions d'euros), le chiffre d'affaires progresse de +2,8 % au 31 décembre 2008.

- En automobile (1 304 millions d'euros), les cotisations augmentent légèrement (+0,4 %) par rapport au 31 décembre 2007, tirées par l'aliment tarifaire et une progression du parc de véhicules assurés de 17 000 véhicules (hors flottes).
- Les risques atmosphériques et les risques divers qui représentent au global 698 millions d'euros de primes émises, affichent une progression de +7,7 %. À noter une hausse de 34,3 % en récoltes liée à l'augmentation des valeurs assurées. La hausse de la branche risques divers (398 millions d'euros) résulte principalement des branches assistance et assurances multirisques climatiques qui enregistrent des taux de croissance respectifs de +6,6 % et +27,5 % au 31 décembre 2008.

Groupama SA

Le chiffre d'affaires de **Groupama SA** qui correspond aux affaires directes (garanties prévoyance de certains contrats d'assurance collective de Groupama Vie, Animalia, Assuris...) et aux quotes-parts dans les pools professionnels (Assurpol...) s'élève à 21 millions d'euros en 2008.

Groupama Vie

Groupama Vie présente un chiffre d'affaires de 1 932 millions d'euros au 31 décembre 2008, en hausse de +0,7 % par rapport au 31 décembre 2007 (+6,3 % hors un contrat de retraite collective, qui avait accru le chiffre d'affaires 2007 par une prime unique de 100 millions d'euros).

- La croissance réalisée sur l'exercice 2008 est portée par les performances des assurances individuelles dont les primes augmentent de +6,3 % (près de 98 % de l'activité totale) fortement soutenue par la progression de la branche épargne (+6,8 % à 1 737 millions d'euros). Cette performance est liée à des actions commerciales conséquentes et à un investissement fort dans le réseau. Elle est réalisée dans un contexte de marché déprimé et marque une accélération de la croissance de l'activité.
- L'assurance collective (43 millions d'euros) est en retrait sensible sur la période (effet contrat collectif de 100 millions d'euros en 2007).

Gan Assurances

Le réseau des agents généraux enregistre une croissance de son activité de +3,6 %, avec un chiffre d'affaires de 2 405 millions d'euros au 31 décembre 2008 :

Gan Assurances Vie affiche un chiffre d'affaires de 1 340 millions d'euros au 31 décembre 2008, en hausse de +6,3 % par rapport à celui de 2007. La croissance du chiffre d'affaires de l'activité en assurance individuelle (860 millions d'euros) contribue à la progression de +6,9 % des primes émises. Elle est tirée par la bonne performance réalisée en épargne, où le chiffre d'affaires est en hausse de +16,3 %. Le chiffre d'affaires en assurance collective progresse quant à lui de +5,3 % (480 millions d'euros).

Gan Assurances IARD présente un chiffre d'affaires de 1 065 millions d'euros au 31 décembre 2008, en hausse de +0,4 % par rapport au chiffre d'affaires réalisé au 31 décembre 2007. Les branches habitation, risques professionnels et construction progressent respectivement de +0,3 %, +1 % et +1,6 % alors que l'automobile, suite à des repositionnements tarifaires, est en léger repli.

Gan Eurocourtage

Le réseau du courtage a réalisé au 31 décembre 2008 un chiffre d'affaires de 1 486 millions d'euros, en progression de +1 % par rapport au 31 décembre 2007 :

Gan Eurocourtage Vie enregistre un chiffre d'affaires de 655 millions d'euros au 31 décembre 2008, en progression de +2,5 % par rapport au 31 décembre 2007. Les branches d'activité en apéritif enregistrent une croissance sensible du portefeuille, notamment la prévoyance (+9,2 % à 145 millions d'euros) et la santé (+4,4 % à 140 millions d'euros). Les branches retraite et groupe vie (110 millions d'euros) progressent respectivement de +9,5 % et +21,1 %. À l'inverse, les branches réassurance et coassurance baissent de -10,9 % et de -10,4 % suite à la résiliation de certains contrats.

Gan Eurocourtage IARD réalise un chiffre d'affaires de 831 millions d'euros au 31 décembre 2008 (-0,2 % par rapport au 31 décembre 2007). Le marché des particuliers et professionnels augmente de +3,2 % (408 millions d'euros) en raison d'une croissance des branches habitation (+2,8 %) et automobile de tourisme (+3,3 %). À l'inverse, les primes du marché des entreprises (390 millions d'euros) baissent de -3,7 % du fait de la résiliation au 31 décembre 2007 d'un grand compte.

Gan Prévoyance

Gan Prévoyance affiche un chiffre d'affaires de 519 millions d'euros au 31 décembre 2008, en hausse de +4,2 % par rapport au 31 décembre 2007. Cette évolution s'explique principalement par la croissance des primes de +6,9 % en épargne et en retraite (304 millions d'euros), et de +12,3 % en santé (18 millions d'euros) alors que la branche prévoyance (197 millions d'euros) présente un chiffre d'affaires en léger repli de -0,4 %.

Gan Patrimoine et ses filiales

Le chiffre d'affaires de **Gan Patrimoine** et de ses filiales est en repli de -2,4 % et s'établit à 577 millions d'euros au 31 décembre 2008. Hors activité de capitalisation (*run-off*), l'activité du centre de profit progresse de +0,9 % à 542 millions d'euros au 31 décembre 2008. Dans un contexte financier difficile, le développement des primes uniques en euros

se poursuit avec une progression du chiffre d'affaires de +3,4 % (+17 millions d'euros) sur la période alors que le chiffre d'affaires des contrats en unités de compte est en baisse de -32,8 % (-9 millions d'euros). L'activité est soutenue par des actions commerciales fortes menées au dernier trimestre 2008.

Groupama Transport

Le chiffre d'affaires de **Groupama Transport** affiche une progression de +8,3 % au 31 décembre 2008 à 301 millions d'euros. La branche marine progresse de +12,1 % à 231 millions d'euros en lien avec les nouvelles affaires souscrites notamment sur les marchés plaisance, cargo et transporteurs logisticiens. En aviation, le chiffre d'affaires est quant à lui en recul de -2,4 % en raison de la baisse des taux de prime et de la sélection des affaires. L'évolution de la parité dollar/euro joue favorablement sur ces deux activités.

AUTRES SOCIÉTÉS SPÉCIALISÉES DU GROUPE

Le chiffre d'affaires de **Groupama Assurance-Crédit** est en hausse de +7 % au 31 décembre 2008 et s'établit à 27 millions d'euros.

Mutuaide Assistance présente un chiffre d'affaires de 32 millions d'euros au 31 décembre 2008, en hausse de +15,8 % sous l'effet du développement de contrats déjà existants en portefeuille.

Le chiffre d'affaires de **Groupama Protection Juridique** progresse de +6,3 % au 31 décembre 2008 et s'établit à 38 millions d'euros, en raison du développement soutenu des partenariats et notamment Sogessur.

ASSURANCE INTERNATIONALE (24,3 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE EN 2008 CONTRE 19,1 % EN 2007)

Le chiffre d'affaires combiné du groupe à l'International s'établit à 3937 millions d'euros au 31 décembre 2008, en hausse de +6,4 % par rapport au 31 décembre 2007. L'assurance de biens et responsabilité affiche un chiffre d'affaires de 2 813 millions d'euros en 2008, en hausse de +5,8 % par rapport à 2007. Cette évolution s'explique principalement par la croissance des branches en automobile (y compris flottes) de +5,4 % à 1 823 millions d'euros (notamment en Espagne, Angleterre, Turquie et Roumanie) et en habitation de +9 % à 321 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de l'assurance de la personne présente une forte croissance de +8,0 % à 1 125 millions d'euros issue de la progression tant en assurance collective +17,4 % à 401 millions d'euros (principalement en Turquie), qu'en assurance individuelle +3,3 % à 723 millions d'euros (notamment en Italie et en Espagne).

Europe du Sud-Ouest

Le chiffre d'affaires de la filiale espagnole **Groupama Seguros** atteint 976 millions d'euros au 31 décembre 2008, en augmentation de +12,2 % par rapport au 31 décembre 2007. L'assurance de la personne (230 millions d'euros) affiche une croissance de +23 % qui s'explique essentiellement

par le fort développement en vie collective (+30 %) qui bénéficie d'un contrat à prime unique de 23 millions d'euros et en santé (+11,6 %). En assurance de biens et responsabilité (746 millions d'euros), l'accroissement des primes émises de +9,2 % provient de l'ensemble des branches du portefeuille et principalement de la branche automobile hors flottes (+11,6 %). L'activité de Clickseguros (filiale Internet de vente d'assurance), avec 5,8 millions d'euros de chiffre d'affaires, progresse très sensiblement et est en ligne avec son plan d'affaires.

Le chiffre d'affaires 2008 des **filiales au Portugal** est en recul de -1,7 % à 82 millions d'euros. Dans un marché vie caractérisé par une forte compétitivité, les primes vie affichent un recul de -4,5 %. Le chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité augmente de +3,7 % grâce notamment aux branches habitation (+8,8 %) et dommages aux entreprises (+19,8 %).

Europe du Sud-Est

Le chiffre d'affaires global des filiales italiennes **Groupama Assicurazioni**, **Groupama Vita** et **Nuova Tirrena** augmente de +2,6 % (à données comparables pro forma) et s'établit à 1 391 millions d'euros au 31 décembre 2008. En assurance de la personne (425 millions d'euros), l'activité progresse de +7,9 % principalement tirée par l'assurance vie. Dans un marché en baisse, l'épargne individuelle traditionnelle est en progression de +27,7 % grâce, d'une part, au bon développement de l'accord de bancassurance et, d'autre part, au succès du produit à taux garanti lancé fin 2008. À l'inverse, la branche santé (-6,6 %) subit la sortie du portefeuille des contrats accidents et santé des employés du groupe Toro. En assurance de biens et responsabilité, le chiffre d'affaires progresse de +0,4 % à 966 millions d'euros. Cette progression s'explique principalement par la croissance des branches habitation (+8,8 %) et autres dommages (+18,9 %). À l'inverse, la branche automobile qui représente plus de 80 % du chiffre d'affaires est en léger recul à -0,2 %, notamment du fait d'une baisse tarifaire liée à la concurrence et à des modifications réglementaires.

Les filiales turques **Basak Groupama Sigorta**, **Basak Groupama Emeklilik** et **Güven** affichent une hausse de +20,7 % (à données comparables pro forma) de leur activité au 31 décembre 2008, pour atteindre un chiffre d'affaires global de 444 millions d'euros. L'assurance de la personne enregistre une augmentation de +31,9 % (192 millions d'euros), soutenue en particulier par l'assurance emprunteur et la santé individuelle. En assurance de biens et responsabilité (252 millions d'euros), Basak Sigorta présente une croissance de son chiffre d'affaires de +13 % grâce à la très bonne tenue de l'ensemble des branches, et en particulier de l'automobile (+10,5 %) et de l'habitation (+23,9 %).

Le chiffre d'affaires de **Groupama Phoenix** s'établit au 31 décembre 2008 à 150 millions d'euros, soit une baisse de -4,5 %. Cette situation est due à un contexte de marché particulièrement difficile (marché de particuliers ultra concurrentiel). Ainsi, l'assurance de biens et responsabilité (108 millions d'euros) baisse de -5,1 %, principalement en automobile (-8,5 %) et en incendie (-3 %). L'assurance de la personne quant à elle diminue de -2,4 % à 42 millions d'euros. Il convient toutefois de souligner

que grâce à des actions commerciales visant notamment à renforcer la proximité vis-à-vis du réseau des courtiers, cette tendance baissière a pu être inversée dans les derniers mois de l'année.

Pays de l'Europe centrale et orientale (PECO)

La contribution au chiffre d'affaires des filiales hongroises **Groupama Biztosito** et **OTP Garancia** s'élève à 96 millions d'euros au 31 décembre 2008. Il intègre trois mois d'activité de la société OTP Garancia, entrée dans le périmètre au 30 septembre 2008. Dans un contexte de crise économique, l'activité de l'assurance de la personne recule de -48,5 %, notamment dans le secteur de la bancassurance. L'assurance de biens et responsabilité enregistre une baisse de -2,6 % en dépit de la bonne progression de la branche habitation.

La contribution au chiffre d'affaires des filiales roumaines **BT Asigurari**, **OTP Garancia Asigurari** et **Asiban** augmente de +13,8 % à 157 millions d'euros au 31 décembre 2008. Ce montant inclut cinq mois d'activité pour la société Asiban et trois mois pour OTP Garancia Asigurari, entrées dans le périmètre respectivement en août et septembre 2008. L'activité de l'assurance de biens et responsabilité (145 millions d'euros) affiche une forte hausse de +17,5 % sur la période. L'ensemble des branches enregistre une croissance soutenue. Les branches automobile dommage et responsabilité civile qui croissent respectivement de +5,7 % et +15,6 % profitent de la croissance naturelle du marché ainsi que de l'augmentation de la prime moyenne. Le chiffre d'affaires en assurance de la personne est de 12 millions d'euros.

Grande-Bretagne

Le chiffre d'affaires de **Groupama Insurances** augmente de +6 % à 544 millions d'euros au 31 décembre 2008. En assurance de biens et responsabilité (432 millions d'euros), la croissance du chiffre d'affaires de +9,1 % est tirée par les bonnes performances réalisées en automobile (+14,7 % à 258 millions d'euros) et en habitation (+7,8 % à 73 millions d'euros). L'activité de l'assurance de la personne enregistre un repli de -4,3 % à 112 millions d'euros au 31 décembre 2008, notamment du fait de la baisse du chiffre d'affaires en santé collective (-5,1 %) et en assurance emprunteur (-20,4 %).

Gan Outre-Mer

Le chiffre d'affaires de **Gan Outre-Mer** progresse de +8,4 % pour s'établir à 92 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette évolution s'explique tant par le développement de l'activité dans le Pacifique (+9 % à 53 millions d'euros) que dans la zone Antilles (+10 % à 39 millions d'euros). La zone Antilles bénéficie notamment de majorations tarifaires sur les garanties atmosphériques ainsi que d'une nette reprise du développement.

Activités non poursuivies

L'activité non poursuivie de la filiale **Assuvie** est stable sur la période. Son chiffre d'affaires au 31 décembre 2008 s'élève à 10 millions d'euros stable par rapport à 2007.

Activités financières

Le chiffre d'affaires 2008 de **Groupama Banque**, en augmentation de +35 % par rapport au 31 décembre 2007, s'établit à 62 millions

d'euros. Le produit net bancaire s'élève à 38 millions d'euros au 31 décembre 2008 en progression de +35,4 %. Cette évolution est due à la progression régulière des encours de crédit (+70,3 %) et des encours de dépôts (+5,5 %). Le nombre de clients à fin 2008 s'élève à 445 000 en hausse de +4,8 % par rapport au 31 décembre 2007.

Au 31 décembre 2008, la **Banque Finama** présente un chiffre d'affaires en progression de +7,8 % à 154 millions d'euros. Le produit net bancaire atteint 30 millions d'euros au 31 décembre 2008 se contractant de -17,2 %. L'activité banque de groupe a en effet subi les contrecoups de la crise financière.

Il en va de même pour le chiffre d'affaires des **filiales de gestion** d'actifs qui est en recul de -10,5 % à 141 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette évolution provient essentiellement de l'activité de Groupama Asset Management en baisse de -9,1 % et de Groupama Fund Pickers (gestion alternative) en baisse de -36,6 %. Les encours gérés par Groupama Asset Management et ses filiales s'élèvent à 81,3 milliards d'euros au 31 décembre 2008, en retrait de -7,5 % par rapport au 31 décembre 2007, sous l'effet de l'évolution des marchés financiers. Finama Private Equity, la filiale de Private Equity a, dans cet environnement, enregistré une progression de son chiffre d'affaires qui s'établit à 16 millions d'euros, contre 14 millions d'euros au 31 décembre 2007, du fait de l'augmentation des encours sous gestion.

Le chiffre d'affaires de **Groupama Épargne Salariale** s'élève à 5 millions d'euros contre 4 millions d'euros au 31 décembre 2007. Cette progression s'explique principalement par la hausse des commissions de gestion liée à l'augmentation des comptes et encours gérés.

FORMATION DU RÉSULTAT

Le résultat net part du groupe s'élève à 342 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 938 millions d'euros au 31 décembre 2007. Le résultat net part du groupe se décline par activité de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31.12.07	31.12.08	%
Assurance de biens et responsabilité	446	208	(53,3 %)
Assurance de la personne	452	279	(38,3 %)
Activités financières et bancaires	11	1	NA
Activités Holding	29	(146)	NA
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	938	342	(63,5 %)
Dont plus-value Scor	144		
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE HORS PLUS-VALUE SCOR	794	342	(56,9 %)

Pour mémoire, le résultat net part du groupe au 31 décembre 2007 intégrait :

- la plus-value réalisée par la branche holding sur la cession des titres Scor d'un montant de 144 millions d'euros (après impôt) ;
- la plus-value de cession de la Tour Gan d'un montant de 158 millions d'euros (après participation aux bénéfices et impôt).

Ce résultat est considéré comme récurrent dans la mesure où il compense des produits financiers non externalisés par ailleurs dans le portefeuille des entités vie.

Le résultat net de **l'assurance de biens et responsabilité** qui s'établit à 208 millions d'euros au 31 décembre 2008 est en retrait de -53,3 %. Celui de **l'assurance de la personne** recule de -38,3 % et s'élève à 279 millions d'euros. La crise financière qui frappe l'économie mondiale est à l'origine de la dégradation de ces résultats car les fondamentaux techniques restent quant à eux solides. Toutefois il faut souligner que le résultat opérationnel économique progresse en effet sensiblement tant en assurance de la personne, qu'en assurance de biens et responsabilité (voir *infra*).

La contribution des activités financières et bancaires est également touchée par la baisse des marchés financiers. Ces activités présentent un résultat de 1 million d'euros en 2008, en baisse de près de 10 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net de l'activité holding corrigé de l'impact de la cession des titres Scor en 2007 est en baisse de -27 %.

SYNTHÈSE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ÉCONOMIQUE

Le résultat opérationnel économique s'établit à 661 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 398 millions d'euros au 31 décembre 2007, en hausse de 66,1 %. Il se décompose par activité comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.07	31.12.08	%
Assurance de biens et responsabilité	307	373	21,5 %
Assurance de la personne	186	435	133,9 %
Activités financières et bancaires	11	1	NA
Activités Holding	(106)	(148)	NA
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ÉCONOMIQUE	398	661	66,1 %

Résultat opérationnel économique en assurance de biens et responsabilité

Le résultat opérationnel économique de l'activité de biens et responsabilité apparaît en progression de +21,5 %. Il s'établit en 2008 à 373 millions d'euros contre 307 millions d'euros au 31 décembre 2007. Cette évolution favorable s'explique par les bons résultats techniques et par une hausse des produits financiers récurrents. *A contrario*, la dégradation du taux effectif d'impôt de près de 4 points pèse sur ces résultats. Le ratio combiné du groupe s'établit en 2008 à 98,7 %, en baisse de 1 point par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse contribue à l'amélioration du résultat opérationnel économique pour 45 millions d'euros net d'impôt.

La progression des résultats techniques trouve essentiellement son origine dans l'amélioration de la sinistralité nette du groupe qui diminue de 1,5 point à 69,1 % en 2008.

• En France, le ratio combiné net s'établit à 98,5 % au 31 décembre 2008 en amélioration de 3,0 points par rapport à 2007. La baisse significative de 3,7 points de la sinistralité nette à 68,3 % explique cette évolution. Il convient de rappeler qu'en 2007 de nombreux événements climatiques (cyclones Dean et Gamède, séisme aux Antilles...) avaient pesé sur la sinistralité en France. Retraînée de ces événements, la sinistralité nette diminue toutefois de 2,3 points. Le ratio de frais d'exploitation est de 30,2 % en 2008 contre 29,5 % en 2007, du fait notamment d'un accroissement des dépenses de marketing et de publicité.

• À l'International, le ratio combiné net se détériore de 4,5 points par rapport à l'exercice précédent et s'élève à 99,4 % au 31 décembre 2008. Cette évolution résulte essentiellement de la dégradation du ratio de sinistralité nette de 4,3 points à 70,9 %. Les acquisitions récentes pèsent sensiblement sur ce ratio dans la mesure où elles ne sont pas encore aux standards du groupe en matière de souscription et de qualité du provisionnement.

Le résultat financier récurrent (net d'impôt) progresse de 12,7 %, soit 44 millions d'euros du fait notamment des récentes acquisitions.

Résultat opérationnel économique en assurance de la personne

Le résultat opérationnel économique de l'assurance de la personne s'élève à 435 millions d'euros et affiche une progression de +249 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2007.

La forte amélioration (+183 millions d'euros avant impôt) de la marge technique nette de l'activité santé et autres dommages corporels concourt fortement à cette progression sensible. La diminution du ratio combiné net de 6,9 points (93,7 % en 2008 contre 100,6 % en 2007) qui touche tant les entités en France qu'à l'International explique cette évolution.

En vie/capitalisation, la marge technique nette progresse de +39 millions d'euros au 31 décembre 2008 (+26 millions d'euros net d'impôt). Cette hausse est principalement due à l'activité technique, notamment dans les filiales à l'International qui avaient pour certaines été marquées par des rechargements de provisions pour garantie de taux en 2007. Le ratio des frais d'exploitation rapportés aux primes émises augmente quant à lui de +0,8 point à 12,7 % en 2008. Les frais de rationalisation des back offices sont à l'origine de cette hausse.

La forte hausse de 89 millions d'euros du résultat financier récurrent 2008 (net de participation aux bénéfices et d'impôt) s'explique par la progression des revenus financiers récurrents de +48 millions d'euros. Il convient de rappeler par ailleurs qu'un renforcement des fonds de participation aux bénéfices avait pesé sur le résultat 2007.

Les autres produits et charges non techniques (y compris exceptionnels) de l'exercice 2008 s'établissent à -23 millions d'euros contre -39 millions d'euros en 2007.

Résultat opérationnel économique des activités financières et bancaires

Le **résultat opérationnel économique** des activités financières et bancaires est de +1 million d'euros au 31 décembre 2008 contre 11 millions d'euros en 2007. Malgré la progression du résultat de la banque de particuliers du groupe de près de 20 % qui reste négatif à -20 millions d'euros (le développement de cette entité permet de mieux absorber ses coûts fixes mais reste encore à ce stade déficitaire, conformément à son plan d'affaires), le contexte financier pèse sur les résultats et notamment sur l'activité d'asset management qui voit son résultat contributif reculer de plus de 50 % à 15 millions d'euros.

Résultat opérationnel économique de l'activité Holding

L'activité de holding affiche un **résultat opérationnel économique** de -148 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre une perte de -106 millions d'euros 31 décembre 2007. La hausse des charges de financement ainsi que les frais relatifs aux opérations de croissance externe pèsent sur le résultat de la période.

AUTRES ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Ceux-ci se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Assurance de la personne		Assurance de biens et responsabilité		Activités financières et bancaires		Activité Holding		Total		Variation %
	31.12.07	31.12.08	31.12.07	31.12.08	31.12.07	31.12.08	31.12.07	31.12.08	31.12.07	31.12.08	
Résultat opérationnel économique	186	435	307	373	11	1	(106)	(148)	398	661	66,1 %
Plus-values réalisées ⁽¹⁾	259	42	177	25			136	0	572	67	(88,3 %)
Dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable ⁽¹⁾	0	(44)	0	(117)			0	2	0	(159)	
Effect de la juste valeur ⁽¹⁾	32	(128)	(15)	(63)			2	1	19	(190)	NA
Amortissement des actifs incorporels	(17)	(10)	(6)	(22)			(1)	(1)	(24)	(33)	37,5 %
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	(24)	0	0			0	0	0	24	NA
Éléments exceptionnels	(8)	8	(17)	12			(2)	0	(27)	20	NA
RÉSULTAT PART DU GROUPE	452	279	446	208	11	1	29	(146)	938	342	(63,5 %)

(1) Part revenant à l'actionnaire (nette de PB et d'IS).

Produits financiers non récurrents

Au-delà du bon niveau de performance opérationnelle, le résultat du groupe est fortement marqué par le contexte

financier international. Les produits financiers non récurrents sont en très forte baisse par rapport à 2007 et se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2007				2008				Variation			
	AP	ABR	Holding	Total	AP	ABR	Holding	Total	AP	ABR	Holding	Total
Plus et moins-values de cession nettes de reprises	868	272	140	1 280	179	37	2	218	(689)	(235)	(138)	(1 062)
Variation de la juste valeur des placements	253	(23)	4	234	(805)	(95)	1	(899)	(1 058)	(72)	(3)	(1 133)
Variation des dépréciations sur instruments financiers	(1)	(2)	(7)	(11)	(101)	(143)	3	(242)	(100)	(141)	9	(231)
TOTAL	1 120	246	137	1 503	(727)	(201)	5	(923)	(1 846)	(448)	(132)	(2 426)

Les données ci-dessus sont présentées avant participation aux bénéfices et avant impôt.

Par typologie de produits financiers, l'analyse est la suivante :

- **Les plus et moins-values réalisées nettes** sont en repli très sensible (-83 %), soit une baisse de 1 062 millions d'euros. Par ailleurs, comme évoqué précédemment, l'année 2007 était marquée par une plus-value exceptionnelle de 144 millions d'euros au titre de la cession des titres Scor. Aucune plus-value équivalente n'a été enregistrée en 2008. Cette variation s'explique par une diminution de 235 millions d'euros de l'externalisation des plus-values en assurance de biens et

responsabilité (-86 %), et de 689 millions d'euros en assurance de la personne (-79 %), dont 347 millions d'euros au titre de la cession de la Tour Gan.

Au net de participation aux bénéfices et d'impôt, l'impact sur le résultat du groupe de la baisse des plus et moins-values s'élève à -504 millions d'euros (dont la plus-value immobilière de 158 millions d'euros net de participation aux bénéfices et d'impôt, et 144 millions d'euros relatifs à la cession des titres Scor).

• **La poche d'actifs valorisés dans les comptes IFRS selon la méthodologie de la juste valeur par résultat** (titres classés en *trading*, *held for trading* et instruments financiers à terme) enregistre une baisse de 1 133 millions d'euros de la variation de juste valeur. Cette évolution est constatée essentiellement sur la branche assurance de la personne pour 1 058 millions d'euros. Cette chute est liée à la conjoncture très défavorable des marchés financiers. Au net de la participation aux bénéfices et de l'impôt, cette chute impacte le résultat 2008 de près de -210 millions d'euros.

• **Le résultat financier du groupe est également affecté par des dotations nettes aux provisions à caractère durable** pour un montant global de -242 millions d'euros, dont -143 millions d'euros en assurance de biens et responsabilité et -101 millions d'euros en assurance de la personne. L'impact de ces éléments sur le résultat du groupe net de participation aux bénéfices et d'impôt est de -159 millions d'euros.

En synthèse, l'impact de la crise financière sur le résultat net du groupe (net de participation aux bénéfices et d'impôt) est le suivant :

(en millions d'euros)	AP	ABR	HOLDING	Total
Impact de la baisse des marchés financiers				
Variation sur externalisation de plus-values	(216)	(152)	(136)	(504)
Variation de la juste valeur des placements	(160)	(48)	(2)	(210)
Variation des dépréciations sur instruments financiers	(44)	(117)	2	(159)
TOTAL	(420)	(317)	(136)	(873)

Autres éléments non financiers

D'un point de vue fiscal, une régularisation d'impôt liée à la fiscalisation différée de la valeur de portefeuille en Italie affecte favorablement (+ 20 millions d'euros) le résultat. Enfin, des frais de restructuration liés à la fusion des entités internationales ont été pris en compte sur l'exercice pour - 8 millions d'euros contre - 17 millions d'euros en 2007.

Les autres éléments concernent principalement les charges d'amortissements des actifs incorporels d'assurance. Ainsi en assurance de biens et responsabilité, l'amortissement de la valeur de portefeuille de Nuova Tirrena et des courtiers anglais pèse sur le résultat de l'exercice à hauteur de -22 millions d'euros contre -6 millions d'euros en 2007.

Le résultat net de l'assurance de la personne intègre l'amortissement de la valeur de portefeuille de Basak Emeklilik pour un montant de 9 millions d'euros contre 17 millions d'euros au 31 décembre 2007 (net d'impôt). Par ailleurs, l'exercice 2008 est également marqué par la dépréciation de l'écart d'acquisition de Cegid (société mise en équivalence) pour -24 millions d'euros.

Assurance et Services France

En 2008, le pôle assurance et services France, enregistre un résultat de 366 millions d'euros contre 621 millions d'euros en 2007.

Caisses régionales

Le résultat contributif des **caisses régionales** (y compris les caisses locales) s'élève à 78,9 millions d'euros en 2008 contre 118,1 millions d'euros en 2007.

Le résultat opérationnel des caisses régionales est de 107 millions d'euros en 2008 contre 24 millions d'euros au 31 décembre 2007. Cette performance s'explique par des résultats techniques en 2008 de bon niveau.

- En assurance de biens et responsabilité, le ratio combiné net s'améliore de 4,8 points pour s'établir à 101,0 % contre 105,8 % en 2007. Des événements climatiques avaient toutefois pesé en 2007 sur la sinistralité pour 83,4 millions d'euros (près de 3 points de ratio combiné net).
- En assurance de la personne, le ratio combiné net est de 88,7 % en 2008 contre 93,1 % en 2007, soit une baisse de -4,4 points sous l'effet du recul de la sinistralité courante (-1,2 point sur la branche santé) et de bonis sur exercices antérieurs supérieurs à 2007.
- Le taux de frais d'exploitation est stable à 23,2 % en 2008.
- Les produits financiers récurrents progressent de près de 11 millions d'euros (8 millions d'euros nets d'impôts) et s'élèvent à 123 millions d'euros sous l'effet de la progression des revenus obligataires.

La marge financière non récurrente est affectée en 2008 par la chute des marchés financiers à hauteur de -186 millions d'euros. Des dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable (-31 millions d'euros), l'impact négatif de la variation de juste valeur sur les actifs financiers et, le recul des plus-values réalisées sont à l'origine de la dégradation de cette marge. Après prise en compte de l'impôt, le résultat financier non récurrent baisse de -124 millions d'euros.

Groupama Vie

La contribution au résultat combiné du groupe de **Groupama Vie** est de 44,7 millions d'euros en 2008 contre 105,4 millions d'euros en 2007.

Le résultat opérationnel économique de l'entité s'élève à 59 millions d'euros en 2008 contre 72 millions d'euros en 2007.

- Cette baisse est liée à la marge technique nette de frais qui est en retrait de près de 29 millions d'euros par rapport à 2007. Dans le cadre de certaines actions commerciales visant à rééquilibrer le portefeuille vers des produits présentant un meilleur profil de marge sur le long terme, la marge technique en épargne individuelle a fortement reculé (-11 millions d'euros par rapport à 2007).
- L'augmentation des frais d'exploitation de 18 millions d'euros (ainsi le ratio de frais d'exploitation ramenés aux primes croît de 0,8 point par rapport à 2007) est imputable aux frais relatifs au projet de rationalisation du back office vie.
- La marge financière récurrente (nette de participation aux bénéfices et d'impôt) est en hausse de près de 16 millions d'euros compte tenu de la progression des revenus obligataires. Cependant, il faut aussi mentionner que l'exercice 2007 avait été marqué par un renforcement des fonds de participation aux bénéfices qui avait pesé sur cette marge.

Le résultat financier non récurrent diminue quant à lui fortement (– 48 millions d’euros nets de participation aux bénéfices et d’impôt par rapport à 2007). Le contexte financier pèse lourdement sur cet agrégat et notamment les effets négatifs de la variation de juste valeur des instruments financiers et actifs classés en *trading* et *held for trading*.

Gan Assurances

La contribution de Gan Assurances au résultat combiné du groupe s’élève à 67 millions d’euros en 2008 contre 101 millions d’euros en 2007.

La contribution de **Gan Assurances Vie** au résultat du groupe s’élève à 50,8 millions d’euros sur l’exercice 2008. Elle est en retrait de près de 38 % par rapport à celui du 31 décembre 2007.

Le résultat opérationnel économique de l’entité est de 83 millions d’euros en 2008 contre une perte de – 28 millions d’euros en 2007. Cette progression s’explique principalement par une forte croissance de la marge technique et de la marge financière récurrente nette de participation aux bénéfices.

- La progression de près de 61 % de la marge technique est due tant à l’assurance individuelle qu’à l’assurance collective. L’assurance individuelle, soutenue par une collecte nette positive de 114 millions d’euros, bénéficie cependant aussi, de revenus immobiliers exceptionnels de + 25 millions d’euros. L’assurance collective enregistre des bonis de primes de + 18 millions d’euros mais surtout, la sinistralité nette en santé et en prévoyance est en repli très sensible (– 8,4 points à 105,9 %).
- Les frais d’exploitation progressent dans une proportion similaire à celle du chiffre d’affaires.
- La marge financière récurrente (nette de participation aux bénéfices) s’élève à 140 millions d’euros en hausse de près de 48 % par rapport à 2007 en raison d’un moindre niveau de dotation prudentielle au fonds de participation aux bénéfices.

La marge financière non récurrente de l’exercice (nette de participation aux bénéfices et net d’impôt) est en fort repli de – 143 millions d’euros par rapport à 2007. La baisse significative des plus et moins-values réalisées (l’année 2007 était marquée par la cession de la Tour Gan) et l’impact négatif des variations de juste valeur des actifs classés en *trading* et *held for trading* expliquent cette évolution.

La contribution de **Gan Assurances IARD** au résultat du groupe s’élève à 16,1 millions d’euros au 31 décembre 2008 contre 20,1 millions d’euros au 31 décembre 2007.

Le résultat opérationnel économique de l’entité est de 18 millions d’euros en 2008 contre un résultat à l’équilibre en 2007. Cette progression de résultat trouve son origine dans l’amélioration des fondamentaux techniques de la société. La marge technique progresse de près de 21 millions d’euros sous l’effet de l’amélioration de 2,2 points du ratio combiné net (104,9 % en 2008 contre 107,1 % en 2007), et ce, en dépit de l’impact important du sinistre Haumont (18,7 millions d’euros) qui pèse près de 1,7 point sur le ratio de sinistralité brute courante. Comme pour les autres entités, la baisse du résultat net de

Gan Assurances IARD de 20 % par rapport à 2007 s’explique principalement par la détérioration de la marge financière non récurrente (nette d’impôt) de – 22 millions d’euros du fait du contexte financier international.

Gan Eurocourtage

La contribution de Gan Eurocourtage au résultat combiné du groupe s’élève à 137 millions d’euros en 2008 contre 184 millions d’euros en 2007.

Le résultat contributif de **Gan Eurocourtage Vie** s’établit à 86,0 millions d’euros en 2008 contre 79,0 millions d’euros en 2007. Le résultat opérationnel économique de l’entité s’élève quant à lui à 88 millions d’euros en 2008 contre près de 40 millions d’euros au 31 décembre 2007. La progression de la marge technique (+ 64 millions d’euros par rapport au 31 décembre 2007) explique en majeure partie cette évolution. La poursuite des liquidations favorables de sinistres combinée à l’amélioration de la sinistralité sur l’exercice en prévoyance (sur la branche arrêt de travail) et en santé sont à l’origine de ces évolutions. Par ailleurs les frais d’exploitation sont stables. La marge financière récurrente est en léger recul.

Les produits financiers non récurrents nets de participation aux bénéfices et nets d’impôt affichent un fort recul de près de – 42 millions d’euros par rapport à 2007. La forte baisse des moins-values ainsi que la constatation de variations de juste valeur négative expliquent cette évolution.

Gan Eurocourtage IARD présente au 31 décembre 2008 une contribution au résultat combiné du groupe de 51,3 millions d’euros contre 105,0 millions en 2007.

Le résultat opérationnel économique de l’entité s’élève à plus de 59 millions d’euros en 2008 contre 81 millions d’euros au 31 décembre 2007. Ce retrait s’explique par un ratio combiné net en assurance de biens et responsabilité de 98,8 % en 2008 contre 96,3 % en 2007. L’année 2008 a en effet été marquée par la survenance de nombreux sinistres graves qui pèsent à hauteur de 5,4 points sur le ratio de sinistralité courante. La couverture de réassurance a été très efficace et a permis d’en absorber une part significative. Les bonis sur exercices antérieurs à 90 millions d’euros en 2008 restent significatifs mais reculent de près de 20 millions d’euros comparés à 2007. Le résultat financier récurrent de l’entité (86 millions d’euros) est quasiment stable par rapport au 31 décembre 2007.

En revanche, la marge financière non récurrente (nette d’impôt) s’effondre de 33 millions d’euros en lien avec la baisse des plus-values réalisées en 2008.

Gan Prévoyance

La contribution de Gan Prévoyance au résultat du groupe s’élève à 29,0 millions d’euros contre 57,7 millions d’euros 31 décembre 2007.

Le résultat opérationnel économique de l’entité s’établit à 30 millions d’euros contre 11 millions d’euros en 2007. Cette amélioration est due notamment à la hausse de 3,4 % de la marge technique. Il convient de rappeler que les incidences de la mise

en place de l'amendement Marini avaient été anticipées dès 2007 pesant notamment sur les frais généraux de l'entité. En 2008, l'impact de cette nouvelle réglementation pèse toutefois à hauteur de 11 millions. Grâce à ces actions, Gan Prévoyance s'est adaptée à cette évolution très structurante de son environnement réglementaire et peut poursuivre sa stratégie de développement. La marge financière récurrente nette de participation aux bénéfices progresse de 12 millions d'euros sous l'effet d'un chargement moins important qu'en 2007 des fonds de participation aux bénéfices.

Le résultat financier non récurrent (net de participation aux bénéfices et d'impôt) chute de près de -48 millions d'euros sous l'effet principalement de l'impact des variations de juste valeur sur les instruments dérivés.

Gan Patrimoine et ses filiales

Le résultat contributif de Gan Patrimoine et ses filiales affiche une perte de -14,1 millions d'euros contre un profit de 29,5 millions d'euros au 31 décembre 2007. Cette perte est liée au contexte financier et, ne touche pas le modèle économique de l'entité dont la performance est encore en amélioration, même s'il est affecté ponctuellement par des coûts non récurrents.

Le résultat opérationnel économique du pôle s'établit à 8 millions d'euros contre 13 millions d'euros en 2007. La marge technique 2008 diminue certes de 8 % par rapport à 2007 sous l'effet de la diminution du taux de chargement sur prime et d'une baisse du portefeuille à prime périodique (dont le taux de chargement sur prime est important). À l'inverse, le taux de chargement sur encours est en hausse. Ces actions techniques sur le portefeuille visent à améliorer de façon structurelle les marges mais représentent un coût en période transitoire. Les frais d'exploitation progressent de 9,1 % principalement du fait de la rationalisation des back offices vie individuelle. La marge financière récurrente progresse en 2008 de près de 8 millions d'euros.

La dégradation de près de -40 millions d'euros de la marge financière non récurrente (nette de participation aux bénéfices et d'impôt) trouve son origine dans la constatation d'importantes moins-values latentes sur les actifs classés en *trading* et *held for trading* mais également sur les instruments dérivés.

Groupama Transport

Groupama Transport affiche un résultat contributif de 9,9 millions d'euros en 2008 contre 13,1 millions d'euros en 2007.

Le résultat opérationnel économique diminue de -2 millions d'euros par rapport à 2007 et s'élève à 10 millions d'euros. La détérioration du ratio combiné net de 2,3 points explique cette évolution. L'exercice 2008 a été marqué en marine par des sinistres majeurs dont les effets négatifs ont néanmoins été atténués d'une part, par des bonis sur exercices antérieurs favorables et, d'autre part, par une bonne couverture de réassurance. En aviation, l'exercice 2008 a été pénalisé par la prise en compte de malis sur un pool en *run-off* (Waig). Le repli de près de 1 million d'euros de la marge financière non récurrente (nette d'impôt) est imputable aux moins-values latentes sur les actifs classés en *held for trading*.

Autres sociétés spécialisées du groupe

Au 31 décembre 2008, les autres sociétés spécialisées du groupe présentent une contribution globale au résultat combiné du groupe de 8,6 millions d'euros contre 8,8 millions d'euros en 2007. Elle se décline comme suit :

- **Groupama Assurance-Crédit** contribue au résultat du groupe à hauteur de 1,0 million d'euros contre 1,7 million d'euros 2007. Le résultat opérationnel économique de l'entité est stable à 1,4 million d'euros.
- Le résultat contributif de **Mutuaide Assistance** s'établit à 3,7 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 3,1 millions d'euros en 2007. L'entité présente un résultat opérationnel économique stable de près de 3 millions d'euros.
- La contribution 2008 de **Groupama Protection Juridique** est stable par rapport à l'exercice 2007 et s'élève à 4,0 millions d'euros. L'amélioration du ratio combiné net de 2,1 points explique la progression du résultat opérationnel économique de l'entité de près de 1 million d'euros pour s'établir à 5 millions d'euros en 2008.

Activités non poursuivies en France

Le résultat contributif d'**Assuvie** s'élève à 5,2 millions d'euros contre 4,0 millions d'euros 31 décembre 2007.

Assurance Internationale et Outre-Mer

L'Assurance Internationale (y compris holdings internationales) affiche un résultat contributif de 50 millions d'euros contre 151 millions d'euros en 2007.

Europe du Sud-Est

Les **filiales italiennes** affichent une perte de -78,9 millions d'euros contre un bénéfice de 26,0 millions d'euros en 2007. Pour mémoire, Nuova Tirrena n'avait été intégrée qu'à compter du mois de novembre 2007.

La contribution au résultat du groupe de **Nuova Tirrena** affiche une perte de -67,0 millions d'euros en 2008 contre un profit de 8,5 millions d'euros au 31 décembre 2007 (représentant deux mois d'activité).

Le résultat opérationnel économique 2008 s'établit à 36 millions d'euros principalement dû à l'assurance de la personne. Le ratio combiné en assurance de biens et responsabilité s'élève à 106,5 %. La marge financière récurrente nette de participation aux bénéfices est de 76 millions d'euros.

Le résultat financier non récurrent pâtit d'une dotation aux provisions pour dépréciation à caractère durable de 102 millions d'euros (nette de participation aux bénéfices et d'impôt). Les conditions de marché ont en effet rendu extrêmement difficiles les arbitrages sur le portefeuille d'actifs acquis, figé selon les normes IFRS à la juste valeur à la date d'acquisition au 1^{er} novembre 2007. Cela conduit à des dépréciations significatives sur la poche actions ainsi que sur quelques lignes de produits structurés. La gestion du portefeuille financier est reprise par Groupama Asset Management depuis le 1^{er} janvier 2008. Les autres produits et charges non récurrents (nets d'impôt) intègrent une dotation de -15 millions d'euros au titre de l'amortissement de la valeur

de portefeuille et des coûts de restructuration pour –5 millions d'euros. À l'inverse, un boni d'impôt de 19,7 millions d'euros, lié à la fiscalité différée de la valeur de portefeuille, contribue favorablement au résultat 2008.

Groupama Italia Vita enregistre un résultat de 3,1 millions d'euros en 2008 contre 7,9 millions d'euros en 2007.

L'amélioration de la marge technique combinée à une hausse des revenus financiers récurrents contribuent à la progression de 1 million d'euros du résultat opérationnel économique de l'entité (7 millions d'euros). Son résultat est toutefois grevé par le poids des résultats financiers non récurrents marqués par la crise des marchés.

Groupama Assicurazioni affiche une perte de –15,1 millions d'euros en 2008 contre un profit de 9,7 millions d'euros en 2007. Le résultat opérationnel économique de l'entité présente une perte de –6 millions d'euros contre un profit de 6 millions d'euros en 2007. Cette dégradation résulte de la hausse du ratio combiné net (+9,4 points) en assurance de biens et responsabilité à 109,9 %, du fait notamment de la constatation d'importants malis sur la branche automobile. La marge technique en assurance de la personne est légèrement excédentaire à +1 million d'euros. La marge financière récurrente croît de 2 millions d'euros et s'élève à 26 millions d'euros du fait de la progression des revenus obligataires.

La marge financière non récurrente, affectée par les conditions de marché, est quant à elle en repli de près de 9 millions d'euros (nets d'impôt).

Groupama Phoenix, filiale grecque du groupe, affiche une perte de –13,5 millions d'euros contre une perte de –25,0 millions d'euros au titre du second semestre 2007.

Le résultat opérationnel économique s'élève à 1 million d'euros contre une perte de –3 millions d'euros au titre des six derniers mois de 2007. En assurance de biens et responsabilité, les manifestations violentes survenues à Athènes durant le mois de décembre ont pesé pour près de 5 points sur le ratio combiné de l'entité qui est de 109,4 % au 31 décembre 2008. La marge technique de l'assurance de la personne s'établit à 5 millions d'euros en 2008.

La marge financière récurrente s'établit à 7 millions d'euros, alors que les produits financiers non récurrents représentent une charge de –18 millions d'euros liée à la variation de juste valeur des actifs financiers. En 2007, figuraient dans les comptes des coûts exceptionnels de 23 millions d'euros relatifs à des frais de restructuration.

Les **filiales turques** présentent une contribution au résultat combiné de 25 millions d'euros contre 14 millions d'euros en 2007.

Le résultat contributif de **Basak Groupama Sigorta** s'élève à 8,4 millions d'euros, quasi stable par rapport au 31 décembre 2007. Le résultat opérationnel économique de l'entité s'élève à 6,5 millions d'euros, contre 8,5 millions d'euros en 2007.

Le ratio combiné net en assurance de biens et responsabilité est en hausse de 8,7 points et s'établit à 107,9 %, principalement dû à la hausse de la sinistralité nette (+9 points). Celle-ci touche notamment la branche RC automobile (hausse de la fréquence et des coûts moyens des sinistres) alors qu'une amélioration (–2,8 points) de la sinistralité de la branche dommage automobile est observée. La marge financière récurrente progresse de près de 6 millions d'euros du fait de l'augmentation des dividendes actions perçus en 2008.

Basak Emeklilik affiche un résultat contributif de 14,1 millions d'euros en 2008 contre 7,2 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Le résultat opérationnel économique de l'entité (23 millions) est quasiment stable par rapport à 2007. La marge technique nette de frais d'exploitation en assurance de la personne s'élève à 7,3 millions d'euros en 2008 et progresse de près de 2 millions d'euros par rapport à 2007, alors que le résultat financier récurrent qui s'élève à 24 millions d'euros est en recul de l'ordre de –3 millions d'euros.

L'amortissement (net d'impôt) de la valeur du portefeuille, du réseau de distribution et de la relation clients est de –9 millions d'euros en 2008 contre –17 millions d'euros l'exercice précédent.

Le résultat contributif de **Groupama Bosphorus** (holding de tête des filiales situées en Turquie) est à l'équilibre en 2008 (0,1 million d'euros) contre une perte de 3,1 millions d'euros en 2007.

Le résultat contributif de **Güven Hayat** et de **Güven Sigorta** s'élève à +0,3 million d'euros au titre de l'exercice 2008.

Enfin, il convient de rappeler que les comptes combinés intègrent également le résultat de la mise en équivalence de **Günes Sigorta** pour 1,8 million d'euros.

Europe du Sud-Ouest

La contribution au résultat du groupe de **Groupama Seguros** en Espagne s'élève à 103,5 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 96,6 millions d'euros en 2007.

L'entité présente un résultat opérationnel économique en 2008 de 114 millions d'euros contre près de 90 millions d'euros en 2007. Cette hausse trouve son origine, d'une part, dans l'amélioration de la marge technique nette en assurance de biens et responsabilité (+38 millions d'euros) et, d'autre part, dans la croissance du résultat technique de l'assurance de la personne (+13 millions d'euros).

- Le ratio combiné net en assurance de biens et responsabilité diminue de plus de 4 points, conséquence d'une baisse de la sinistralité sur exercice courant (–3,7 points par rapport à 2007) et d'une augmentation des bonis sur exercices antérieurs qui restent à un niveau élevé (138,7 millions d'euros en 2008 contre 127,3 millions d'euros en 2007).

- En assurance de la personne, la baisse du ratio combiné net en santé de –6,6 points ainsi qu'un impact positif relatif à des ajustements de provisions mathématiques sur le solde de réassurance expliquent l'amélioration de la marge technique de la branche.

- La marge financière récurrente progresse de 8,6 % par rapport à 2007 et s'élève à 41 millions d'euros en 2008. Cette évolution est attribuable à la progression des revenus obligataires sur l'exercice.

La filiale a comptabilisé, compte tenu de la situation difficile des marchés financiers, une dotation aux provisions à caractère durable sur les actifs financiers pour un montant de 19,3 millions d'euros. Les plus-values réalisées reculent de près de -9 millions d'euros par rapport à 2007. Ces deux phénomènes conduisent à une baisse de la marge financière non récurrente par rapport à l'exercice précédent de -17 millions d'euros nets de participation aux bénéfices et d'impôt.

Les **filiales au Portugal** enregistrent une perte de -0,8 million d'euros contre un profit de 1,3 million d'euros en 2007. L'évolution s'explique principalement par la crise économique et financière.

En **Tunisie**, le résultat de la mise en équivalence de la société STAR s'élève à 1,5 million d'euros.

Pays de l'Europe centrale et orientale

Les filiales **hongroises** affichent un résultat contributif de 7,0 millions d'euros en 2008 contre un résultat à l'équilibre au 31 décembre 2007.

La contribution de **Groupama Biztosito** confirme son redressement avec un résultat positif de +2,8 millions d'euros contre un résultat à l'équilibre en 2007. Le résultat opérationnel économique progresse dans les mêmes proportions et s'établit à 2,8 millions d'euros. Ces bons résultats trouvent leur origine dans la baisse du ratio combiné de l'assurance de biens et de responsabilité de 11,2 points à 94,5 %.

OTP Garancia, filiale consolidée à partir du 30 septembre 2008 réalise un résultat consolidé de 4,0 millions d'euros. Le résultat opérationnel économique est de 5 millions d'euros. Son ratio combiné en assurance de biens et responsabilité s'élève à 90,4 %.

Le groupe a engagé en Hongrie un processus de fusion de ses deux filiales qui devrait accroître leur capacité bénéficiaire future.

En Roumanie, les filiales de Groupama **BT Asigurari**, **OTP Garancia** et **Asiban** enregistrent une perte contributive de -23,7 millions d'euros en 2008. Dans ce pays, le groupe a engagé des travaux conséquents pour rationaliser son réseau et exploiter les synergies qui résultent de la mise en commun des portefeuilles de ces trois entités. BT Asigurari, la seule entité consolidée sur année pleine, affiche un ratio combiné de 132,7 % qui ne bénéficie pas encore des mesures de professionnalisation du réseau et de rationalisation de la gestion qui ont été engagées par le groupe en Roumanie.

Les filiales **slovaques** affichent une perte de -0,8 million d'euros correspondant à trois mois d'activité.

En **Bulgarie**, la contribution au résultat du groupe des deux filiales est de -0,6 million d'euros et représente cinq mois d'activité.

Autres pays

Grande-Bretagne

La contribution de Groupama Insurances s'élève en 2008 à 23,1 millions d'euros contre 37 millions d'euros au 31 décembre 2007.

L'entité affiche un résultat opérationnel économique de 26 millions d'euros en 2008 contre 40 millions d'euros en 2007. Le ratio combiné net augmente de plus de 1 point et s'élève à 102,6 % en 2008. Il convient de rappeler que l'année 2007 avait été marquée par des inondations d'une ampleur exceptionnelle. En 2008, le solde de réassurance apparaît de ce fait fortement dégradé, d'une part, du fait du renchérissement des couvertures et, d'autre part, par de moindres récupérations de sinistres. Le poids de la réassurance masque la nette amélioration du ratio de sinistralité. En assurance de biens et responsabilité, le ratio de sinistralité sur exercice courant est en retrait de -4,1 points, dont -3,9 points en automobile, -6,4 points en flottes et -18,7 points en habitation (évolution cependant liée au poids des inondations de 2007). Le ratio de sinistralité nette de l'assurance de la personne est en hausse de 5,5 points sous l'effet principalement de la dégradation de la branche prévoyance collective. L'évolution défavorable de la parité livre sterling/euro est à l'origine du recul de 6 millions d'euros de la marge financière récurrente qui s'établit à 41 millions d'euros.

Le résultat financier non récurrent est stable. Il masque une augmentation des plus-values réalisées qui est absorbée par la dotation à la provision pour dépréciation à caractère durable.

Les filiales de courtage (**Carole Nash**, **Bollington** et **Lark**) affichent un résultat contributif de 4,9 millions d'euros en 2008 contre une perte de -1,2 million d'euros en 2007. L'exercice 2008 intègre une charge de -7,3 millions d'euros (nette d'impôt) au titre de l'amortissement des valeurs de portefeuille affectées dans le cadre du bilan d'entrée de ces structures. Le résultat opérationnel économique de ces filiales s'élève à 12 millions d'euros contre 6 millions d'euros en 2007.

Le résultat de **Gan UK** (holding de tête des cabinets de courtage au Royaume-Uni) s'élève à -0,9 million d'euros contre -2,1 millions d'euros en 2007 marqué par un profit de change non récurrent.

Gan Outre-Mer affiche au 31 décembre 2008 une contribution au résultat combiné de 4,6 millions d'euros contre 3,2 millions d'euros en 2007. Le résultat opérationnel économique de l'entité s'établit à 6 millions d'euros en 2008 et progresse de plus de 3 millions d'euros par rapport à 2007. Ces résultats sont à mettre en relation avec l'amélioration du ratio combiné net en baisse de 5,9 points à 90,7 % par rapport à la période précédente qui était marquée par des événements climatiques (tremblement de terre et cyclone).

ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET BANCAIRES

Les activités financières et bancaires affichent un résultat de 1 million d'euros contre 11 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Groupama Banque présente une perte de –20 millions d'euros contre –24,9 millions d'euros en 2007. Le produit net bancaire avant coût du risque progresse fortement (+41,4 %) pour la deuxième année consécutive et s'établit à 40,8 millions d'euros en 2008. Cette performance s'explique par la croissance de l'activité sur la période et, notamment du montant des encours moyens (crédits à la consommation +70,3 %, dépôts de la clientèle +5,5 %). Les frais d'exploitation augmentent de 9,2 % dans une moindre proportion que l'activité.

La contribution de la **Banque Finama** est une perte de –2,3 millions d'euros contre –1,8 million d'euros au 31 décembre 2007.

Le contexte financier pèse sur le produit net bancaire avant coût du risque qui recule de –7,1 % notamment sous l'effet du provisionnement d'une moins-value latente sur les titres obligataires.

Le résultat contributif des **filiales de gestion d'actifs** (Groupama Asset Management et ses filiales) est de 14,6 millions d'euros contre 30,3 millions d'euros en 2007. Le marasme financier s'est traduit par une diminution des encours (–6,6 milliards d'euros par rapport à 2007), il convient toutefois de souligner que la collecte hors groupe est en progression de près de 2,8 milliards. Les commissions assises sur les encours reculent entraînant une baisse de plus de 14 % du produit net bancaire. Parallèlement, les charges d'exploitation sont en progression de 8 % sous l'effet du renforcement de la politique de développement et d'investissements informatiques.

La contribution de **Finama Private Equity** s'élève à 2,9 millions d'euros contre 1,6 million d'euros en 2007. Le développement de l'activité se traduit par la croissance des encours sous gestion.

Le résultat contributif de **Groupama Épargne Salariale** est stable mais reste néanmoins déficitaire à –0,8 million d'euros.

La contribution de **Groupama Immobilier**, filiale de gestion des actifs immobiliers de placements du groupe, est en légère hausse de 0,7 million d'euros à 6,8 millions d'euros en 2008.

ANALYSE DE GROUPAMA SA ET DES HOLDINGS

Groupama SA (y compris son activité opérationnelle) et les holdings enregistrent une perte de –51 millions d'euros en 2008 contre un profit de 155 millions d'euros en 2007.

Groupama SA

L'entité **Groupama SA** présente en 2008 une perte de –53,3 millions d'euros contre 158,8 millions d'euros en 2007 (pro forma intégrant le résultat contributif 2007 de Groupama International absorbée par Groupama SA en 2008). La cession des titres Scor, qui étaient principalement portés par Groupama SA, s'était traduite par un impact favorable de 144 millions d'euros sur le résultat 2007.

Le résultat opérationnel économique de Groupama SA (sur son activité opérationnelle) en 2008 s'élève à 114 millions d'euros

en 2008 contre 67 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Cette progression est liée à l'amélioration de la sinistralité nette tant en assurance de biens et responsabilité qu'en assurance de la personne (pour respectivement –6,4 points à 59,9 % et –1,6 point à 70,6 %). Cette amélioration est tirée par les risques atmosphériques dont le moindre niveau d'événements climatiques en 2008 comparé à 2007 baisse sensiblement la sinistralité mais également par la bonne tenue des risques de base, et notamment sur les branches responsabilité civile et incendie agricole. Le solde de réassurance pèse quant à lui de plus de –28 millions d'euros par rapport à l'exercice 2007 compte tenu de la mise en place de nouveaux programmes de réassurance (cat bond tempête notamment) et du fait du moindre jeu des couvertures. Les produits financiers récurrents de l'entité sont quasiment stables à 92 millions d'euros (soit 60 millions d'euros nets d'impôt).

Le résultat financier non récurrent se détériore de près de –230 millions d'euros (net d'impôt) par rapport à 2007. Retraité de la cession des titres Scor, cette baisse s'établirait à 86 millions d'euros.

D'un point de vue analytique le résultat de Groupama SA est décomposé en un résultat opérationnel (sa contribution est positive de 91 millions d'euros) et en un résultat au titre de sa fonction de holding (affichant une perte de –144 millions d'euros).

La contribution de **Groupama Holding** affiche une perte de –0,7 million d'euros contre –0,1 million d'euros en 2007. Comme en 2007, le résultat de Groupama Holding 2 est à l'équilibre.

BILAN COMBINÉ

Au 31 décembre 2008, le total du bilan combiné de Groupama s'élève à 91,8 milliards d'euros contre 94,9 milliards d'euros en 2007, soit une baisse de –3,3 %.

Écarts d'acquisition

Le montant des écarts d'acquisition s'établit à 3,5 milliards d'euros contre 2,6 milliards d'euros au 31 décembre 2007. Les entrées de périmètre (OTP, Asiban, Güven, STAR, cabinets de courtage au Royaume-Uni) qui représentent +1,1 milliard d'euros sont à l'origine de cette évolution. Ce poste intègre également les ajustements relatifs aux récentes acquisitions, notamment dans le cadre de l'allocation provisoire du prix d'acquisition (un montant de –171 millions d'euros a été transféré en valeur de portefeuille amortissable au titre de Nuova Tirrena). Enfin, l'évolution des cours de change (livre sterling, nouvelle livre turque, forint hongrois, leu roumain) diminue ce poste à hauteur de –172 millions d'euros.

Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels d'un montant de 698 millions d'euros en 2008 (contre 407 millions d'euros en 2007) sont constitués principalement des valeurs de portefeuille amortissables (441 millions d'euros) et par des logiciels informatiques. La variation de ce poste est principalement liée à la reconnaissance de valeurs de portefeuille liées aux récentes acquisitions :

- affectation de l'écart de première consolidation des cabinets de courtage au Royaume-Uni pour 10 millions d'euros,
- affectation définitive des valeurs de portefeuille vie et non-vie

et des valeurs de la relation clientèle de Nuova Tirrena (soit un total de 333 millions d'euros).

Placements (y compris placements en UC)

Les placements d'assurance s'élèvent à 72,5 milliards d'euros en 2008 contre 79,6 milliards d'euros en 2007, soit une baisse de -7,1 milliards d'euros (-8,9%). L'évolution défavorable des marchés financiers est à l'origine de cette évolution. Il convient en effet de rappeler que la majeure partie des placements au bilan (plus de 93%) est évaluée en valeur de marché selon les règles IFRS. Les plus-values latentes du groupe (y compris l'immobilier) atteignent 1,2 milliard d'euros au 31 décembre 2008 contre 8,3 milliards d'euros au 31 décembre 2007. La baisse des marchés actions (l'indice CAC 40 a chuté de -42,7%) est à l'origine de la diminution de -6,4 milliards d'euros des plus-values latentes sur actions. Les plus-values latentes immobilières sont en légère baisse (-390 millions d'euros) par rapport au 31 décembre 2007.

Les moins-values latentes sur les actifs financiers revenant au groupe s'élèvent à -1,45 milliard d'euros au 31 décembre 2008 contre 1,52 milliard d'euros de plus-values latentes au 31 décembre 2007. Ces montants sont inscrits dans les comptes en réserve de réévaluation. Les plus-values latentes immobilières revenant au groupe (nettes d'impôt, de participation aux bénéfices différée et d'intérêts minoritaires) s'élèvent à 1,89 milliard d'euros au 31 décembre 2008 contre 2,01 milliards d'euros au 31 décembre 2007. Celles-ci ne figurent pas au bilan. Au global, la part revenant à l'actionnaire dans ces plus-values latentes s'élève à 0,4 milliard d'euros en 2008 contre 3,5 milliards d'euros en 2007.

La structure de ces placements en valeur de marché est la suivante :

	2007	2008
Obligations et parts d'OPCVM à revenu fixe	56 %	62 %
Actions et parts d'OPCVM à revenu variable	22 %	18 %
Immobilier	11 %	12 %
Placements en unités de compte	4 %	4 %
Autres (dont supports obligataires relatifs aux mises en pension)	7 %	4 %

Capitaux propres

Au 31 décembre 2008, les capitaux propres combinés de Groupama s'élèvent à 5,6 milliards d'euros contre 8,5 milliards d'euros au 31 décembre 2007.

Leur évolution peut être résumée de la manière suivante :

(en millions d'euros)	
Capitaux Propres à l'ouverture 2008	8 511
Variation de la réserve de réévaluation : juste valeur des actifs AFS	(6 663)
Variation de la réserve de réévaluation : comptabilité reflet	3 745
Variation de la réserve de réévaluation : impôt différé	(2)
Écart de conversion	(298)
Autres	(73)
Résultat	342
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2008	5 562

L'évolution défavorable des marchés financiers est à l'origine de la chute de la réserve de réévaluation des titres enregistrés dans la catégorie des titres disponibles à la vente.

Passifs subordonnés, dettes de financement et autres dettes

Le montant des passifs subordonnés au 31 décembre 2008 est identique à celui du 31 décembre 2007 et s'établit à 1,25 milliard d'euros.

L'endettement externe du groupe présente un montant de 2 040 millions d'euros, en hausse de 1 084 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2007. Cette évolution s'explique, d'une part, par le tirage de 1 milliard d'euros sur la ligne de crédit et, d'autre part, par le financement du développement de la foncière Silic.

Provisions techniques

Les provisions techniques brutes (y compris la participation aux bénéfices différée) s'élèvent à 69,1 milliards d'euros au 31 décembre 2008 contre 70,0 milliards d'euros au 31 décembre 2007. La diminution de la participation aux bénéfices différée passive de -2,9 milliards d'euros (suite à la chute des marchés financiers actions) absorbe en effet intégralement la hausse des provisions consécutives au développement de l'activité (par croissance interne).

Conformément aux règles IFRS, le groupe a enregistré en 2008 une participation aux bénéfices différée active de 1,6 milliard d'euros. Le groupe a vérifié et documenté la recouvrabilité de cette participation aux bénéfices différée active.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges diminuent de -201 millions d'euros au cours de la période et s'élèvent à 538 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette évolution trouve principalement son origine dans le débouclage de la garantie de passif Soréma dans les comptes de Groupama SA. L'impact économique de cette opération est neutre.

5 SOLVABILITÉ

La solvabilité ajustée, incluant les bénéfices futurs des activités vie, se traduit par un taux de couverture de l'exigence de marge de solvabilité des comptes combinés en 2008 de 122 %. Le fort repli de cette couverture est dû au contexte financier international.

La prise en compte des bénéfices futurs dans ce ratio représente, comme l'an passé, 12 points de base de couverture de la marge.

Le taux d'endettement rapporté aux fonds propres comptables hors réserves de réévaluation (y compris les passifs subordonnés et les intérêts minoritaires) de Groupama s'élève à 50,9 % en 2008 contre 37,9 % en 2007. Cette évolution est liée au tirage d'une ligne de crédit de 1 milliard d'euros en 2008. Il est à noter que l'emprunt obligataire perpétuel de titres super-subordonnés pour 1 milliard d'euros est

inclus dans le montant des passifs subordonnés. Par ailleurs, une partie de cet endettement est portée par la filiale foncière cotée Silic, qui a souscrit des emprunts afin de développer son parc immobilier. Corrigé de cet élément, le taux d'endettement Assurance du groupe, s'établit à 40,4 % en 2008 contre 29,2 % en 2007.

6 CONTRÔLE DES RISQUES

Le contrôle des risques est traité dans le cadre du rapport sur le contrôle interne.

7 POLITIQUE EN MATIÈRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le groupe a initié depuis plusieurs années des études systématiques sur l'exposition des filiales de Groupama SA aux risques de marché.

RISQUE DE TAUX

Les couvertures mises en place consistent à permettre de distribuer, en cas de hausse des taux d'intérêt, un taux de rendement en ligne avec l'environnement de marché.

Ceci est rendu possible par le recours à l'achat d'options de taux d'intérêt (« caps ») d'une part, et par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable (« swaps payeurs ») d'autre part. Les options procurent un rendement additionnel en cas de hausse des taux et le taux variable est un actif qui, outre le rendement additionnel, permet de liquider une partie du portefeuille en limitant la moins-value constatée. Cette stratégie vise donc à fournir un rendement supplémentaire en cas de hausse des taux, qui devrait permettre de prévenir les rachats anticipés, mais aussi à limiter l'impact de tels rachats s'ils venaient malgré tout à se produire.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama SA.

RISQUE DE CHANGE ET AUTRES RISQUES DE MARCHÉ

La détention en actions internationales exposées au risque devises (dollar, yen, forint hongrois) est systématiquement couverte via des ventes à terme. Ces dernières sont systématiquement renouvelées depuis leur mise en place en 2001, tant que le sous-jacent n'est pas cédé.

Comme pour le risque de taux d'intérêt, toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama SA.

Le groupe suit par ailleurs en permanence l'exposition des filiales d'assurances aux risques de marché (actions), de crédit (obligations privées) et de contrepartie et peut décider, le cas échéant, de les couvrir par le biais d'instruments financiers à terme.

8 PERSPECTIVES

L'année 2009 se caractérise par un environnement macroéconomique difficile. Les indicateurs de conjoncture restent en effet défavorables pour cet exercice, même si les plans massifs mis en œuvre par les États et les banques centrales devraient commencer à produire progressivement leurs effets. En 2009, la baisse de consommation des ménages, la forte réduction des investissements des entreprises ainsi que le ralentissement du commerce mondial affecteront sans doute sévèrement les États-Unis et l'Union européenne, alors que la croissance asiatique est attendue en net repli.

Le groupe maintient, pour 2009, ses objectifs de développement au service de ses clients, tout en se concentrant sur la recherche de synergies tant en France qu'à l'International, et en s'appuyant sur la mobilisation de ses collaborateurs.

- En France, Groupama veut conforter ses parts de marché en assurance de personne, en les consolidant sur les grands métiers dommages et en développant l'assurbanque.

Le groupe va poursuivre et intensifier sa politique de conquête déployée depuis début 2008. Cette démarche s'appuie :

- sur une politique de marque plus forte, soutenue par des campagnes commerciales nationales relayées par une communication de proximité ;
- sur la rénovation des schémas de distribution à travers la création d'agences urbaines dans les villes de province et à Paris et la mise en place d'un dispositif multicanal (Internet, centres de relations clientèle et réseau de vendeurs à domicile) ;
- sur l'élargissement de l'offre et de l'innovation produits ;
- sur le développement de nouveaux canaux de distribution (comme l'offre d'assurance directe « Amaguiz.com ») et de partenariats stratégiques ou techniques.

- À l'International, le groupe va renforcer ses positions dans les pays où il est présent et exploiter les synergies :

- La conquête de nouvelles positions sera réalisée grâce à des investissements dans la distribution (création de nouvelles agences), en développant les partenariats et les accords de bancassurance, en poursuivant les investissements dans la distribution par Internet et en capitalisant sur le savoir-faire du groupe dans ses différents métiers.
- Le groupe va renforcer son efficacité opérationnelle en exploitant les synergies dont il dispose grâce à la surface que lui offrent désormais ses positions fortes dans plusieurs pays dans lesquels il est présent. Des fusions opérationnelles viennent d'être engagées dans quatre pays dans lesquels le groupe a renforcé ses positions par des acquisitions menées en 2008. En outre, le groupe poursuit les synergies liées aux métiers supports (notamment la réassurance, la gestion d'actif et l'assistance).

Cette démarche permettra d'améliorer encore la rentabilité du groupe par une efficacité renforcée, en capitalisant pleinement sur l'effet de taille et en amplifiant les programmes de maîtrise des coûts. À plus long terme, le groupe maintient le cap pour satisfaire son ambition de figurer parmi les 10 premiers assureurs généralistes en Europe.

2_ ÉTATS FINANCIERS

ÉTATS FINANCIERS

BILAN COMBINÉ

		31.12.2008	31.12.2007
ACTIF (en millions d'euros)	Notes		
Écarts d'acquisition	Note 2	3 507	2 617
Autres immobilisations incorporelles	Note 3	697	408
Actifs incorporels		4 205	3 025
Immobilier de placement hors UC	Note 4	3 544	3 672
Immobilier de placement en UC		120	0
Immobilier d'exploitation	Note 5	990	679
Placements financiers hors UC	Note 6	64 233	71 084
Placements financiers en UC	Note 8	3 340	3 729
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	Note 9	280	455
Placements des activités d'assurance		72 506	79 618
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	Note 10	3 303	2 656
Investissements dans les entreprises associées	Note 11	58	29
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	Note 12	1 421	1 400
Autres immobilisations corporelles	Note 13	294	278
Frais d'acquisitions reportés	Note 14	651	633
Participation aux bénéfices différée active	Note 15	1 611	11
Impôts différés actifs	Note 16	632	587
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptées	Note 17	2 626	2 630
Créances nées des opérations de cessions en réassurance	Note 18	149	96
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	Note 19	302	242
Autres créances	Note 20	2 573	2 483
Autres actifs		8 838	6 960
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 21	1 446	1 191
TOTAL		91 777	94 881

Les notes en pages 24 à 138 font partie intégrante des états financiers combinés.

		31.12.2008	31.12.2007
PASSIF (en millions d'euros)	Notes		
Capital	Note 22	32	32
Réserve de réévaluation	Note 22	(1 452)	1 522
Autres réserves	Note 22	6 937	6 018
Écarts de conversion	Note 22	(297)	1
Résultat consolidé	Note 22	342	938
Capitaux propres (part du groupe)		5 562	8 511
Intérêts minoritaires	Note 22	164	216
Capitaux propres totaux		5 726	8 727
Provisions pour risques et charges	Note 23	538	739
Dettes de financement	Note 25	3 286	2 202
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	Note 26	47 477	45 894
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	Note 29	21 667	21 170
Participation aux bénéfices différée passive	Note 30	6	2 943
Ressources des activités du secteur bancaire	Note 31	2 979	2 415
Impôts différés passifs	Note 32	645	475
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	Note 33	544	320
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	Note 34	492	528
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	Note 35	875	827
Dettes nées des opérations de cession en réassurance	Note 36	380	339
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	Note 37	238	211
Instruments dérivés passifs	Note 9	48	22
Autres dettes	Note 38	6 876	8 068
Autres passifs		10 098	10 790
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées			
TOTAL		91 777	94 881

Les notes en pages 24 à 138 font partie intégrante des états financiers combinés.

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ

		31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)	Notes		
Primes émises	Note 39	15 869	14 508
Variation des primes non acquises		(68)	(42)
Primes acquises		15 801	14 465
Produit net bancaire, net du coût du risque	Note 1	192	199
Produits des placements	Note 40	3 419	3 239
Charges des placements	Note 40	(883)	(709)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	Note 40	436	1 389
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	Note 40	(1 481)	285
Variation des dépréciations sur placements	Note 40	(242)	(11)
Produits des placements nets de charges		1 249	4 193
Total des produits des activités ordinaires		17 242	18 857
Charges des prestations des contrats	Note 41	(12 299)	(13 615)
Produits sur cession en réassurance	Note 42	337	318
Charges sur cession en réassurance	Note 42	(654)	(653)
Charges et produits des cessions nets en réassurance		(12 617)	(13 950)
Charges d'exploitation bancaire	Note 1	(194)	(178)
Frais d'acquisition des contrats	Note 44	(2 204)	(1 981)
Frais d'administration	Note 45	(876)	(811)
Autres produits et charges opérationnels courants	Note 46	(606)	(493)
Total autres produits et charges courants		(16 497)	(17 414)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		745	1 443
Autres produits et charges opérationnels	Note 47	(97)	(86)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		647	1 357
Charges de financement	Note 48	(136)	(110)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	Note 11	3	3
Impôts sur les résultats	Note 49	(135)	(277)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE		380	972
dont intérêts minoritaires	Note 22	38	34
DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		342	938

Les notes en pages 24 à 138 font partie intégrante des états financiers combinés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Capital	Résultat	Titres super-subordonnés	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Écart de conversion	Capitaux propres part du groupe	Part des minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31.12.2006	32	753		4 259	2 378	25	7 447	296	7 743
Affectation du résultat 2006		(753)		753					
Dividendes				(8)			(8)	(42)	(50)
Variation de capital								4	4
Regroupement d'entreprises								(73)	(73)
Autres			999				999	1	1 000
Incidence des opérations avec les sociétaires		(753)	999	745			991	(110)	881
Écarts de conversion						(24)	(24)	(4)	(28)
Actifs disponibles à la vente					(2 596)		(2 596)	(19)	(2 615)
Comptabilité reflet					1 570		1 570	14	1 584
Impôts différés				(6)	163		157	1	158
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				7			7		7
Autres				14	7		21	4	25
Résultat de l'exercice		938					938	34	972
Total des produits et charges reconnus sur la période		938		15	(856)	(24)	73	30	103
Total des mouvements sur la période		185	999	760	(856)	(24)	1 064	(80)	984
Capitaux propres au 31.12.2007	32	938	999	5 019	1 522	1	8 511	216	8 727
Affectation du résultat 2007		(938)		938					
Dividendes				(41)			(41)	(52)	(93)
Variation de capital								11	11
Regroupement d'entreprises								(9)	(9)
Incidence des opérations avec les sociétaires		(938)		897			(41)	(50)	(91)
Écarts de conversion						(298)	(298)	(3)	(301)
Actifs disponibles à la vente					(6 663)		(6 663)	(21)	(6 684)
Comptabilité reflet					3 745		3 745	14	3 759
Impôts différés				(10)	8		(2)		(2)
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				22			22		22
Autres				10	(64)		(54)	(30)	(84)
Résultat de l'exercice		342					342	38	380
Total des produits et charges reconnus sur la période		342		22	(2 974)	(298)	(2 908)	(2)	(2 910)
Total des mouvements sur la période		(596)		919	(2 974)	(298)	(2 949)	(52)	(3 001)
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2008	32	342	999	5 938	(1 452)	(297)	5 562	164	5 726

L'état des produits et des charges comptabilisés (Sorie), faisant partie intégrante des états financiers est repris dans la note 22.3 de l'annexe.

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Résultat opérationnel avant impôt	647	1 357
Plus ou moins-values de cession des placements	(383)	(927)
Dotations nettes aux amortissements	322	22
Variation des frais d'acquisition reportés	(12)	(40)
Variation des dépréciations	156	(501)
Dotations nettes aux passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance et contrats financiers	564	3 495
Dotations nettes aux autres provisions	(169)	(30)
Variation de la juste valeur des placements et instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	1 481	(234)
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel		
Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel différents des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement	1 959	1 785
Variation des créances et dettes d'exploitation	63	(389)
Variation des créances et dettes d'exploitation bancaire	176	5
Variation des valeurs données ou reçues en pension	(1 388)	5 075
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	100	(47)
Impôts nets décaissés	(105)	(333)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	1 452	7 453
Acquisitions/cessions de filiales et coentreprises, nettes de la trésorerie acquise	(1 354)	(1 353)
Prises de participation/cessions dans les entreprises associées		
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	(1 354)	(1 353)
Acquisitions nettes de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	108	(6 825)
Acquisitions nettes d'immobilier de placement	(115)	(101)
Acquisitions nettes et/ou émissions de placements et instruments dérivés des autres activités		
Autres éléments ne correspondant pas à des flux monétaires	15	(46)
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placement	8	(6 972)
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et immobilisations d'exploitation	(359)	275
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(359)	275
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(1 705)	(8 050)
Droits d'adhésion		
Émission d'instruments de capital	11	1 004
Remboursement d'instruments de capital		
Opération sur actions propres		
Dividendes payés	(93)	(50)
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et les sociétaires	(82)	954
Trésorerie affectée aux dettes de financement	1 090	78
Intérêts payés sur dettes de financement	(136)	(110)
Flux de trésorerie liés au financement du groupe	954	(32)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	872	922
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 1^{er} JANVIER 2008	740	416
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	1 452	7 453
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(1 705)	(8 050)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	872	922
Effet des variations de change sur la trésorerie	(69)	(1)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2008	1 290	740
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 192	
Caisse, banque centrale et CCP	77	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(529)	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 1^{er} JANVIER 2008	740	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 446	
Caisse, banque centrale et CCP	339	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(495)	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2008	1 290	

Les notes en pages 24 à 138 font partie intégrante des états financiers combinés.

3_ ÉTATS FINANCIERS

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS

1 FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

1.1 FAITS MARQUANTS

DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

Partenariat de bancassurance en Europe centrale et orientale avec OTP et rachat de la société d'assurance hongroise OTP Garancia

Groupama a signé le 11 février 2008 un partenariat stratégique avec OTP Bank, leader sur le marché bancaire en Hongrie, et disposant de positions très fortes dans de nombreux pays de l'Europe centrale et orientale (Bulgarie, Ukraine, Roumanie, ...). Cet accord se traduit par des accords de distribution de long terme en bancassurance et en assurbanque dans les pays où OTP Bank opère (Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Ukraine, Russie, Croatie...) et permet un accès à dix millions de clients.

Dans le cadre de cet accord, Groupama a acquis également les activités d'assurance d'OTP (OTP Garancia), compagnie leader en Hongrie (qui enregistre en 2008, sur année pleine, un chiffre d'affaires de 301 millions d'euros), ainsi que ses filiales d'assurance en Bulgarie, Roumanie et Slovaquie.

Dans le cadre de ce partenariat, Groupama a pris également une participation stratégique dans OTP Bank à concurrence de 8 %.

La réalisation effective de ces opérations d'acquisition (suite à la levée des conditions suspensives notamment liées aux autorisations des autorités de contrôle des pays concernés) est intervenue le 17 septembre pour OTP Garancia, le 22 septembre 2008 pour OTP Bank, et au cours des mois d'août et de septembre 2008 pour les filiales d'assurance non hongroises.

Acquisition de l'assureur roumain Asiban SA

Groupama a signé, le 9 avril 2008, un accord avec Comercială Română SA (BCR), BRD-Groupe Société Générale SA (BRD), Banca Transilvania SA (BT), Casa de Economii și Consemnatiuni CEC SA (CEC) pour l'acquisition par Groupama International de la totalité du capital social de Asiban SA (Asiban).

Créé en 1996 par 4 des plus grandes banques roumaines, Asiban est parmi les leaders de l'assurance vie et non-vie en Roumanie (le 3^e en 2007 avec 8 % de parts de marché). La société possède une plateforme nationale de distribution diversifiée qui se compose essentiellement de courtiers, d'agents et d'un réseau de distribution direct. En 2008, sur année pleine, le montant des primes a atteint 163 millions d'euros, soit une croissance de 9,4 % par rapport à l'année précédente.

La réalisation effective de cette acquisition est intervenue le 6 août 2008, après la levée des conditions suspensives liées en particulier à l'accord des autorités de contrôle.

Acquisition de l'assureur turc Güven

Fin juin 2008 Groupama a signé un accord visant l'acquisition de 100 % des sociétés d'assurance turques Güven Sigorta et Güven Hayat auprès de l'Union centrale des coopératives de Crédit Agricole de Turquie (UCCCAT).

Güven Sigorta dispose d'une part de marché de 2,4 % en assurance dommages (13^e rang), Güven Hayat est le 15^e assureur vie turc avec une part de marché de 1,2 %. Leur chiffre d'affaires s'élève respectivement à 108 millions d'euros et 13 millions d'euros pour 2008, sur année pleine.

Güven Sigorta est également le premier acteur de l'assurance agricole en Turquie, un marché particulièrement dynamique (croissance de 250 % depuis 2002) et à fort potentiel (le secteur agricole représente 30 % de la population active turque).

Groupama disposait déjà de solides positions sur le marché turc suite au rachat, en 2006, des sociétés Basak Sigorta et Basak Emeklilik. Par cette acquisition, Groupama devient le 5^e assureur dommages du marché turc et consolide sa seconde place sur le marché de l'assurance vie. En outre, Groupama bénéficiera du réseau des 1 926 coopératives de l'UCCCAT et devient le leader en assurance agricole.

La réalisation effective de cette acquisition est intervenue le 18 novembre 2008. Le processus de fusion avec Basak Groupama a été lancé en fin d'année.

Partenariat stratégique avec l'assureur tunisien STAR

Groupama a été retenu début juillet 2008 par l'État tunisien en tant qu'adjudicataire dans le cadre de l'opération d'augmentation du capital de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances (STAR).

Cette opération permet à Groupama de détenir 35 % du capital et des droits de vote de la société. La majorité du capital de la STAR (60 %) est détenue par l'État tunisien et des entreprises publiques tunisiennes.

La STAR est le leader du marché de l'assurance tunisienne, à la 1^{re} place en assurance dommages avec une part de marché de 29 % et au 9^e rang du marché de l'assurance vie avec une part de marché de 5 %. Cette société leader a réalisé un chiffre d'affaires de 117 millions d'euros sur son marché en 2008 sur année pleine.

La réalisation effective de cette opération est intervenue le 14 octobre 2008.

AUTRES ÉLÉMENTS

Entrée des caisses régionales dans un nouveau groupe fiscal constitué par Groupama SA à compter de 2008

À compter du 1^{er} janvier 2008, le régime de l'intégration fiscale est désormais applicable aux entités d'assurances sans capital unies par le régime de la combinaison comptable. Ainsi, outre les 11 caisses régionales métropolitaines, les 2 caisses régionales implantées dans les départements d'Outre-Mer et la mutuelle spécialisée Misso, les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2 viennent renforcer l'ancien périmètre composé de la grande majorité des filiales françaises de Groupama SA (soit environ 50 sociétés). Dans ce périmètre, Groupama SA actuelle société intégrante au périmètre d'intégration fiscale classique le demeurera. L'ensemble des conventions et déclarations actant de l'extension de ce périmètre a été effectué conformément aux dispositions légales en la matière.

Cette réforme, introduite par la loi de finances rectificative pour 2006, aligne le régime fiscal des sociétés d'assurances mutuelles sur celui des entités capitalistiques. Celles-ci n'étaient en effet pas autorisées à être intégrées en tant que membres d'un groupe fiscal, puisqu'en l'absence de lien capitalistique, elles ne pouvaient remplir le critère de détention à 95 %.

Mise en place d'une couverture de réassurance tempête

Groupama a souscrit un contrat de réassurance avec Swiss Ré qui a titrisé ce risque sous forme de « cat bond » pour se couvrir contre les risques de tempêtes en France à compter du 1^{er} janvier 2008.

Cette couverture d'une durée de 3 ans permet de couvrir les sinistres excédant 1 700 millions d'euros avec un plafond événementiel de 2 milliards d'euros et pour un montant pouvant aller jusqu'à 200 millions d'euros (2/3 de 300 millions d'euros, le solde restant à la charge du groupe). L'objectif poursuivi est de permettre à Groupama de bénéficier d'une protection plus élevée contre la survenance d'une tempête catastrophique en France, dans un montage financier innovant et garantissant l'absence de défaillance du réassureur : la garantie est notée AAA.

1.2 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Tempête Klaus

Suite à la tempête d'une exceptionnelle gravité qui a touché le samedi 24 janvier 2009 le Sud-Ouest de la France et le Nord de l'Espagne, Groupama a immédiatement mis en place son dispositif de crise dès que la menace météorologique a été avérée. Ainsi,

- les équipes d'inspecteurs ont effectué dès le dimanche 25 leurs premières missions d'évaluation ;
- les forces commerciales en agence ont été mobilisées pour accueillir dès le lundi matin les assurés alors que les plateformes téléphoniques de gestion ont été renforcées ;
- des équipes d'autres régions sont venues renforcer les équipes locales pour accompagner encore plus efficacement les assurés sinistrés ;
- des mesures d'indemnisation accélérée des sinistrés ont été mises en œuvre.

Début février 2009, le nombre de dossiers ouverts est estimé à environ 80 000 déclarations sur la France et l'Espagne. Il est difficile de donner à ce stade une évaluation de cet événement. Toutefois, les protections mises en place par le groupe permettent de limiter le coût de cet événement pour le groupe à 250 millions d'euros avant impôts.

Accord de bancassurance entre Groupama et Bancaja en Espagne

Confortant un partenariat initié en 2001, Groupama et Bancaja ont signé un accord de bancassurance d'une durée de 10 ans portant sur les contrats multirisques habitation distribués par Bancaja.

Bancaja est la 3^e caisse d'épargne espagnole et le 6^e établissement financier du pays. Son résultat net a atteint 491 millions d'euros en 2007. Avec un réseau de 1 561 succursales bancaires réparties sur l'ensemble du territoire espagnol, Bancaja dispose d'un portefeuille de 2,8 millions de clients.

Ce partenariat permet à Groupama de renforcer ses positions sur le marché espagnol où le secteur de la bancassurance est en pleine expansion.

2 PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

2.1 NOTE LIMINAIRE

Groupama SA est une société anonyme détenue à près de 100 %, directement et indirectement par les caisses régionales d'Assurance et de Réassurance Mutuelles agricoles et les Caisses spécialisées (« caisses régionales ») formant le pôle mutualiste de Groupama. Groupama SA est domiciliée en France. Son siège social est situé au 8-10 rue d'Astorg, 75008, Paris, France.

La répartition du capital au 31 décembre 2008 est la suivante :

- 90,91 % à la société Groupama Holding ;
- 8,99 % à la société Groupama Holding 2 ;
- 0,10 % aux mandataires et salariés anciens ou actuels de Groupama SA (en direct ou par le biais des FCPE).

Les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2, à statut de SA, sont entièrement détenues par les caisses régionales.

Groupama SA est une société d'assurance non-vie et de réassurance, réassureur unique des caisses régionales et holding de tête du pôle capitalistique du groupe Groupama. Ses activités consistent à :

- définir et mettre en œuvre la stratégie opérationnelle du groupe Groupama, en concertation avec les caisses régionales et dans le cadre des orientations fixées par la Fédération nationale Groupama ;
- réassurer les caisses régionales ;
- piloter l'ensemble des filiales ;
- mettre en place le programme de réassurance de l'ensemble du groupe ;

- gérer une activité d'assurance directe ;
- établir les comptes consolidés et combinés.

Les comptes consolidés de Groupama SA intègrent la réassurance cédée par les caisses régionales ainsi que l'activité des filiales.

Les comptes combinés sont relatifs au groupe Groupama, constitué de l'ensemble des caisses locales, des caisses régionales, de Groupama SA et de ses filiales.

Au titre de ses activités, la société est régie par les dispositions du Code de commerce et du Code des assurances, et soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles.

Les liens entre les différentes entités du groupe sont régis :

- dans le pôle Groupama SA, par des relations capitalistiques.

Les sociétés filiales incluses dans ce pôle font l'objet d'une consolidation comptable. En outre, en contrepartie d'une certaine autonomie opérationnelle, chacune des filiales est soumise aux contraintes et devoirs définis par l'environnement de Groupama SA, notamment en matière de contrôle ;

- dans le pôle mutualiste :

– par un traité de réassurance interne liant les caisses régionales à Groupama SA. Ce traité, signé en décembre 2003 au titre des activités reprises par Groupama SA lors de l'apport de l'activité de réassurance des caisses régionales que lui a consenti la CCAMA rétroactivement au 1^{er} janvier 2003, s'est substitué au règlement général de réassurance qui régissait auparavant les liens de réassurance interne entre les caisses régionales et la CCAMA.

– par un dispositif de sécurité et de solidarité entre l'ensemble des caisses régionales et Groupama SA (« Convention portant dispositifs de sécurité et de solidarité des Caisses de Réassurance Mutuelle agricole adhérentes à la Fédération Nationale GROUPAMA », signée le 17 décembre 2003).

2.2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES COMPTES COMBINÉS

Les comptes combinés au 31 décembre 2008 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu en date du 17 février 2009.

Pour les besoins de l'établissement des comptes combinés, les comptes de chaque entité du périmètre de combinaison sont établis, de façon homogène, conformément aux dispositions des normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standards ») et interprétations applicables au 31 décembre 2008 telles qu'adoptées par l'Union européenne et dont les principales modalités d'application par Groupama sont décrites ci-après.

Les normes et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008 ont été appliquées pour l'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2008, notamment l'amendement d'IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008 et appliqué à partir du 1^{er} juillet 2008 (cf. notes 6 et 10).

Les normes et interprétations non appliquées par anticipation sont jugées sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe. Elles sont reprises ci-contre :

- IFRS 8 : segments opérationnels,
- IFRIC 13 : programme de fidélisation clients,
- IFRIC 14 : plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, exigences de financement minimal,
- amendement à IFRS 2 : paiement fondé sur des actions,
- amendement à IAS 23 : coûts d'emprunt,
- IAS 1 révisée : présentation des états financiers.

Les orientations prises par le groupe s'appuient notamment sur la synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en œuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance.

Les filiales, coentreprises et entités associées du périmètre de combinaison sont consolidées dans le périmètre conformément aux dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

En revanche, aucune norme IFRS ne traite spécifiquement des modalités d'agrégation des comptes des entités constituant le pôle mutualiste (caisses locales et caisses régionales). Le groupe a donc adopté les règles de combinaison définies à la section VI du Règlement n° 2000-05 du Comité de la réglementation comptable relatifs aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des assurances et des institutions de prévoyance régies par le Code de la Sécurité sociale ou par le Code rural.

Ce choix a été fait en application des critères de jugement de l'article 10 de la norme internationale « IAS 8 » (sur la sélection et l'application des méthodes comptables en l'absence d'une norme ou d'une interprétation spécifiquement applicable), en raison des caractéristiques du pôle mutualiste de Groupama décrites ci-dessus.

Le groupe a adopté les normes « IFRS » pour la première fois pour l'établissement des comptes de l'exercice 2005.

Dans les annexes, tous les montants sont en millions d'euros sauf si mentionnés différemment.

La préparation des états financiers du groupe en conformité avec les IFRS exige de la part de la direction de Groupama le choix d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui ont un impact sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur l'élaboration des notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement. Elles sont basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris des événements futurs dont la réalisation apparaît raisonnable dans les circonstances.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles des estimations étaient nécessaires peuvent s'avérer différents de celles-ci et entraîner un ajustement des états financiers.

Les jugements réalisés par la direction en application des normes IFRS concernent principalement :

- l'évaluation initiale et les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et plus particulièrement les écarts d'acquisition (notes 3.1.1 et 3.1.2) ;
- l'évaluation des provisions techniques (note 3.11) ;

- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs non cotés ou actifs immobiliers (notes 3.2.1 et 3.2.2);
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs cotés faiblement liquides, ainsi que le caractère durable ou non d'éventuelles provisions pour dépréciation de certains de ces actifs (note 3.2.1);
- la reconnaissance à l'actif des participations aux bénéfices (note 3.11.2.b) et des impôts différés (note 3.12);
- la détermination des provisions pour risques et charges et notamment l'évaluation des avantages consentis au personnel (note 3.9).

2.3 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

2.3.1 PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE COMBINAISON ET DE CONSOLIDATION

Une entreprise est comprise dans le périmètre de combinaison dès lors que sa combinaison, ou celle du sous-groupe dont elle est la tête, présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être combinées, un caractère significatif par rapport aux comptes combinés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de combinaison. Une entité opérationnelle d'assurance et de banque est présumée devoir être combinée dès lors que les capitaux propres, le bilan ou les primes acquises de cette entité représentent respectivement 30 millions d'euros sur les capitaux propres combinés ou 50 millions d'euros sur le total du bilan combiné, ou 10 millions d'euros sur les primes acquises du groupe.

Les OPCVM et les sociétés civiles immobilières sont, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, consolidés soit par intégration globale, soit par mise en équivalence. Le contrôle est examiné au cas d'espèce de chaque OPCVM. Toutefois, le contrôle est présumé pour les OPCVM dont l'encours est supérieur à 100 millions d'euros dès lors que le groupe détient, directement ou indirectement, 50 % ou plus des droits de vote. Les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale sont classés dans un poste spécifique de dettes financières au passif du bilan IFRS. Les actifs financiers sous-jacents figurent dans les placements des activités d'assurance du groupe.

Entreprise combinante

L'entreprise combinante est chargée d'établir les comptes combinés. Sa désignation fait l'objet d'une convention écrite entre toutes les entreprises du périmètre de combinaison dont la cohésion ne résulte pas de lien en capital.

Entreprises agrégées

Les entreprises liées entre elles par un lien de combinaison sont intégrées par agrégation des comptes, selon des règles identiques à celle de l'intégration globale.

Entités contrôlées de manière exclusive

Les sociétés, quelles que soient leurs structures et faisant l'objet d'un contrôle exclusif par le groupe, sont consolidées par intégration globale. Ces entités sont consolidées dès qu'elles sont contrôlées. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Une entité n'est plus consolidée par intégration globale dès lors que le groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur l'entité.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires ».

Coentreprises

Lorsqu'une entité est contrôlée conjointement, celle-ci est consolidée selon la méthode de consolidation proportionnelle. Ses actifs, passifs, produits et charges sont regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires des états financiers combinés de l'entité combinante. Le contrôle conjoint est le partage en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique.

Entreprises contrôlées de fait

Lorsque le groupe considère qu'il dispose du contrôle de fait d'une entité, celui-ci peut être amené à appliquer la méthode de l'intégration globale pour consolider cette société malgré un taux de détention inférieur au seuil de 50 %.

Le contrôle de fait peut être présumé dès lors que certains des critères suivants sont respectés :

- le groupe est l'actionnaire le plus important de la société ;
- les autres actionnaires ne détiennent directement ou indirectement, seuls ou de concert, un nombre d'actions et de droits de vote supérieur à celui du groupe ;
- le groupe exerce une influence notable sur la société ;
- le groupe dispose du pouvoir d'influer sur les politiques financières et opérationnelles de la société ;
- le groupe dispose du pouvoir de nommer ou faire nommer les dirigeants de la société.

Entreprises associées

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque l'entité combinante détient, directement ou indirectement 20 % ou davantage de droits de vote dans une entité, elle est présumée avoir une influence notable, sauf démonstration contraire. Inversement, lorsque l'entité combinante détient directement ou indirectement moins de 20 % des droits de vote dans la société détenue, elle est présumée ne pas avoir d'influence notable, sauf à démontrer que cette influence existe.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées.

Déconsolidation

Lorsqu'une entité est en « run-off » (arrêt de la souscription d'affaires nouvelles) et que les principaux agrégats du bilan ou du compte de résultat n'excèdent pas (sauf cas particulier) les seuils de 0,5 % des primes émises, des effectifs, du résultat contributif, 1 % des capitaux propres combinés, des provisions techniques et du total du bilan ainsi que 3 % des écarts d'acquisition (ces seuils étant mesurés par rapport au total du groupe), cette entité est déconsolidée.

Les titres de cette entité sont alors enregistrés, sur la base de leur valeur d'équivalence en titres disponibles à la vente au moment de la déconsolidation. Les variations ultérieures de valeur sont enregistrées conformément à la méthodologie définie pour ce type de titres.

2.3.2 ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

Les évolutions du périmètre de combinaison sont décrites dans la note 53 de l'annexe des états financiers.

2.3.3 HOMOGENÉITÉ DES PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes combinés de Groupama SA sont présentés d'une façon homogène pour l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de combinaison, en tenant compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'information financière requis pour les comptes consolidés (prédominance de la substance sur la forme, rattachement des charges aux produits, élimination des écritures passées au titre des dispositions fiscales locales).

Les retraitements effectués au titre de l'homogénéité des principes sont réalisés dès lors qu'ils ont un caractère significatif.

2.3.4 CONVERSION DES COMPTES DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Les postes du bilan sont convertis en euros au cours de change officiel à la date de clôture, à l'exception des capitaux propres, hors résultat, qui sont convertis aux cours historiques. L'écart de conversion qui en résulte est porté au poste « Écarts de conversion » pour la part revenant au groupe et à la rubrique « Intérêts minoritaires » pour le solde.

Les opérations du compte de résultat sont converties au cours moyen. L'écart entre le résultat converti au taux moyen et celui converti au taux de clôture est porté au poste « Écarts de conversion » pour la part revenant au groupe et à la rubrique « Intérêts minoritaires » pour le solde.

2.3.5 OPÉRATIONS INTERNES ENTRE SOCIÉTÉS COMBINÉES PAR GROUPAMA

Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées. Lorsque ces opérations affectent le résultat combiné, l'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée à 100 %, puis répartie entre les intérêts de l'entreprise combinante et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. En cas d'élimination de pertes, le groupe s'assure que la

valeur de l'élément d'actif cédé n'est pas modifiée de façon durable. L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener à leur valeur d'entrée dans le bilan combiné (coût historique consolidé).

Ainsi doivent être éliminées les opérations internes portant, notamment, sur :

- les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques ;
- les effets à recevoir et les effets à payer s'éliminent réciproquement mais, lorsque l'effet à recevoir est remis à l'escompte, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer ;
- les opérations affectant les engagements reçus et donnés ;
- les acceptations, les cessions et rétrocessions en réassurance ;
- les opérations de coassurance et coréassurance ainsi que de gestion en pool ;
- les opérations de courtage ou d'intermédiation ;
- le partage contractuel des résultats de contrats collectifs ;
- les dotations aux comptes de provisions pour dépréciation des titres de participation constituées par l'entreprise détentrice des titres et, le cas échéant, les dotations aux provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises contrôlées de manière exclusive ;
- les opérations sur instruments financiers à terme ;
- les plus et moins-values de cession interne des placements d'assurance ;
- les dividendes intragroupe.

3 PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS

3.1 ACTIFS INCORPORELS

3.1.1 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans les capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Lorsqu'ils ne sont pas affectés à des éléments identifiables du bilan, les écarts d'acquisition sont enregistrés au bilan dans un poste spécifique d'actif comme une immobilisation incorporelle.

L'écart d'acquisition résiduel résulte du prix payé au delà de l'actif net consolidé IFRS à la date d'acquisition, réévalué d'éventuels actifs incorporels identifiés dans le cadre de la comptabilité d'acquisition selon la norme IFRS 3 (juste valeur des actifs et des passifs acquis).

Le solde résiduel correspond donc à l'évaluation de la part de résultat attendu sur la production future. Cette performance attendue, qui se traduit dans la valeur de la production future, résulte de la combinaison d'éléments incorporels non directement mesurables. Ces éléments se matérialisent dans les multiples ou dans les projections de résultat futur qui ont servi de référence à la base de la valorisation et du prix payé lors de l'acquisition et conduisent à la détermination de l'écart d'acquisition mentionné précédemment.

L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de l'acquéreur dont on s'attend à ce qu'elles tirent avantage du regroupement. Une UGT est définie comme un groupe identifiable d'actifs produisant des flux de trésorerie indépendamment d'autres éléments d'actif ou groupes d'éléments d'actif. En cas d'unité de management, d'outils de gestion, de zone géographique ou de grande branche d'activité, une UGT est constituée par le regroupement d'entités homogènes.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité étrangère hors zone euro est enregistré dans la devise locale de l'entité acquise et converti en euros au taux de clôture. Les variations de change ultérieures sont enregistrées en réserves de conversion.

Pour les entités acquises au cours de l'exercice, le groupe dispose d'un délai de douze mois à partir de la date d'acquisition pour attribuer aux actifs et passifs acquis leur valeur définitive.

Les écarts d'acquisition résiduels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Le groupe revoit la valeur comptable de l'écart d'acquisition en cas d'événement défavorable survenant entre deux tests annuels. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est affecté est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est approchée de la façon suivante selon les préconisations de la norme IAS 36 (§ 25 à 27) :

- le prix de vente figurant dans un accord de vente irrévocable ;
- le prix de marché diminué des coûts de cession, dans le cadre d'un marché actif ;
- sinon, la meilleure information disponible, par référence à des transactions comparables.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs devant être générés par l'unité génératrice de trésorerie.

Les écarts d'acquisition, constatés lors du premier regroupement d'entreprise, dont le montant est de faible valeur ou générant des coûts de travaux d'évaluation disproportionnés par rapport à leur valeur, sont immédiatement constatés en charge de la période.

Une dépréciation d'un écart d'acquisition comptabilisée lors d'un exercice ne peut être reprise ultérieurement.

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition des titres de l'entreprise, il est procédé à une réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels et de l'évaluation du coût du regroupement. Si, après cette réévaluation, la quote-part d'intérêts acquise demeure supérieure au coût d'acquisition, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Lors d'une prise de contrôle d'une entité, une option de vente peut être octroyée aux actionnaires minoritaires. La reconnaissance de cette

option en dette dépend toutefois des clauses précises du contrat. Lorsqu'il s'agit d'un engagement inconditionnel au gré du détenteur de l'option, celle-ci est comptabilisée en dette en conformité avec IAS 32.

En contrepartie de la dette, égale au prix de l'option (valeur de la part), un impact sur les intérêts minoritaires est enregistré ainsi qu'un complément comptabilisé en écart d'acquisition.

3.1.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles sont des actifs identifiables, contrôlés par l'entité du fait d'événements passés et à partir desquels on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Elles comprennent principalement les valeurs de portefeuille de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, les valeurs de la relation clients, les valeurs de réseaux et les marques constatées lors de regroupements d'entreprises, ainsi que les logiciels acquis et créés.

Les actifs incorporels amortissables d'assurance (qui regroupent notamment la valeur des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, la valeur de la relation clients et la valeur des réseaux) sont amortis au rythme de dégagement des marges sur la durée de vie des portefeuilles de contrats. Un test de recouvrabilité est réalisé chaque année en fonction de l'expérience et de l'évolution anticipée des principales hypothèses.

Les logiciels acquis et créés ont une durée de vie finie et sont amortis en règle générale linéairement sur cette durée de vie.

Les autres immobilisations incorporelles qui n'ont pas de durée de vie finie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test systématique de dépréciation.

Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés mais comptabilisés en charges.

3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

L'évaluation des placements ainsi que leur dépréciation éventuelle sont établies conformément aux normes IFRS, selon la classification des placements.

3.2.1 ACTIFS FINANCIERS

Sont notamment considérés comme des actifs financiers, les actions, les obligations, les prêts et créances, les dérivés et les comptes de banque.

Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs en juste valeur par résultat sont de deux types :
 - Les placements détenus à des fins de transaction (« trading ») qui sont des placements dont l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie ;

- Les actifs financiers désignés de manière optionnelle (« held for trading »), dès lors qu'ils respectent notamment les critères suivants :

- adossement actif/passif pour éviter les distorsions de traitement comptable,
- instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés,
- groupe d'actifs et/ou passifs financiers qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le groupe n'utilise pas cette catégorie, à l'exception de certains portefeuilles parfaitement adossés, qui remplissent les critères rappelés ci-dessus.

- La catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

- Les actifs disponibles à la vente (en juste valeur par capitaux propres) regroupent par défaut, tous les autres placements financiers à échéance fixe, les actions, et les prêts et créances qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

Reclassements

Un actif financier peut, dans des circonstances exceptionnelles, être reclassé hors de la catégorie des placements détenus à des fins de transaction.

Un actif financier classé comme disponible à la vente peut être reclassé hors de la catégorie des actifs disponibles à la vente vers :

- la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance lorsque l'intention ou la capacité de l'entreprise a changé ou lorsque l'entité ne dispose plus d'une évaluation fiable de la juste valeur ;
- la catégorie des prêts et créances lorsque l'actif financier répond à la définition de prêts et créances à la date du reclassement et lorsque l'entité a l'intention et la capacité de détenir l'actif financier dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance.

Un actif financier classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance peut être reclassé comme disponible à la vente si l'intention ou la capacité de l'entité a changé.

Comptabilisation initiale

Le groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs.

Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan.

Méthodes d'évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur d'un instrument financier correspond à son cours coté sur un marché actif. Lorsque le marché de cet instrument financier n'est pas actif, sa juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des données de marché observables lorsque celles-ci sont disponibles ou, lorsque celles-ci ne sont pas disponibles, en ayant recours à des hypothèses qui impliquent une part de jugement.

Les techniques de valorisation comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes, si elles sont disponibles, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction et ceux classés sur option dans cette catégorie sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultat.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les actions non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon suffisamment fiable et les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif) et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins-values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur par résultat sur option.

Provisions pour dépréciation

À chaque date de clôture, le groupe recherche l'existence d'indications objectives de dépréciation de ses placements.

Pour les instruments de dette, une perte de valeur est comptabilisée par résultat en cas de risque de contrepartie avéré.

Pour les instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente, une dépréciation est présumée dans les cas suivants :

- le placement financier était déjà provisionné à l'arrêté publié précédent, ou ;
- le placement financier a été constamment en situation de moins-value significative au regard de sa valeur comptable sur une période de six mois consécutifs précédant l'arrêté, ou ;
- une forte décote est observée à la date d'arrêté.

Les seuils de ces critères de décote permanente ou de décote par rapport au cours en date d'arrêté, appliqués depuis le 1^{er} janvier 2005 lors de la mise en place des IFRS, s'apprécient en fonction de la volatilité des marchés financiers :

- lorsque la volatilité est inférieure à 15 %, ces seuils sont respectivement de 20 % et de 30 % ;
- lorsque la volatilité est comprise entre 15 % inclus et 20 %, ces seuils sont respectivement de 25 % et 35 % ;
- lorsque la volatilité est comprise entre 20 % inclus et 25 %, ces seuils sont respectivement de 30 % et 40 % ;
- lorsque la volatilité est comprise entre 25 % inclus et 40 %, ces seuils sont de 35 % et 45 % ;
- lorsque la volatilité est supérieure ou égale à 40 %, ces seuils sont de 40 % et 50 %.

Certaines valeurs, en particulier les titres de participation considérés comme stratégiques peuvent, en outre, faire l'objet d'une appréciation particulière quant au caractère permanent de la perte de valeur. Dans le cas où la gestion financière d'une ligne de titres est effectuée de manière globale à l'échelle du groupe, même lorsque ces titres sont détenus par plusieurs entités, l'appréciation du caractère provisionnable peut être effectuée sur la base d'un prix de revient groupe.

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte de valeur est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise par résultat.

Pour les placements classés en actifs disponibles à la vente, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur sur cet actif préalablement comptabilisée en résultat net. Lorsqu'une dépréciation intervient, les moins-values latentes constatées en capitaux propres sont transférées en résultat.

Les dépréciations constatées sur un instrument de dette sont reprises par résultat en cas de diminution ou de disparition du risque de contrepartie, celles constatées sur un instrument de capitaux propres ne sont reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou le groupe transfère l'actif financier. Les plus ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode FIFO, à l'exception des titres portés par les OPCVM. En ce qui concerne ces derniers, la méthode retenue est la méthode du coût moyen pondéré.

Les plus et moins-values de cession sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

3.2.2 Immeubles de placement

Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti. Ils sont évalués selon l'approche par composants.

Comptabilisation initiale

Les terrains et immeubles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur de l'immeuble inclut les coûts de transaction significatifs directement attribuables à la transaction, sauf cas particulier des placements immobiliers en représentation des engagements en UC qui peuvent être enregistrés sur option en juste valeur par résultat.

Lorsqu'un bien immobilier comprend une partie détenue pour en retirer des loyers et une autre partie utilisée dans le cadre de la production ou à des fins administratives, le bien est un immeuble de placement uniquement si cette dernière n'est pas significative.

Lors de la comptabilisation initiale, les immeubles sont répartis par composants, ceux-ci faisant l'objet d'un enregistrement de manière séparée.

Les durées d'amortissement des composants retenues par le groupe selon la nature de l'immeuble considéré sont les suivantes :

- gros œuvre ou coque (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 120 ans) ;
- clos- couvert (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 35 ans) ;
- gros équipement (durée d'amortissement comprise entre 20 ans et 25 ans) ;
- équipements secondaires, revêtements (durée d'amortissement comprise entre 10 ans et 15 ans) ;
- entretien (durée d'amortissement : 5 ans).

Évaluation

Le coût amorti de l'immeuble est le montant auquel celui-ci a été enregistré lors de sa comptabilisation initiale, diminué des amortissements cumulés et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation. Le coût d'acquisition de l'immeuble fait suite, soit d'une acquisition pure et simple, soit à l'acquisition d'une société propriétaire d'un immeuble. Dans ce dernier cas, le coût amorti de l'immeuble est égal à la juste valeur à la date d'acquisition de la société propriétaire.

Chaque composant se distingue par sa durée et son taux d'amortissement.

La valeur résiduelle du composant gros œuvre n'étant pas mesurable de façon suffisamment fiable, notamment compte tenu d'incertitudes sur l'horizon de détention, l'amortissement de ce composant est donc déterminé sur la base du coût d'acquisition.

Les loyers sont enregistrés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La valeur de réalisation des placements immobiliers est déterminée sur la base d'expertise au plus quinquennale effectuée par un expert accepté par les autorités de contrôle nationales (l'Autorité de contrôle des assurances et mutuelles, en France). Au cours de chaque période quinquennale, le bien fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par ce dernier.

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures doivent être ajoutées à la valeur comptable de l'immeuble :

- s'il est probable que ces dépenses permettront à l'actif de générer des avantages économiques ;
- et que ces dépenses peuvent être évaluées de façon fiable.

Provisions pour dépréciation

Le groupe détermine à chaque date de clôture de ses comptes s'il y a des indications de perte de valeur potentielle sur les immeubles comptabilisés au coût amorti. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'immeuble est calculée comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net des frais de cession et la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, le groupe comptabilise une perte de valeur en résultat pour la différence entre les deux valeurs et la valeur nette comptable est ajustée pour ne refléter que la valeur recouvrable.

Lorsque la valeur de l'immeuble s'améliore ultérieurement, la provision pour dépréciation est reprise par résultat.

Décomptabilisation

Les plus ou moins-values de cession des placements immobiliers sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de vente net et la valeur nette comptable de l'actif.

3.3 DÉRIVÉS

3.3.1 GÉNÉRALITÉS

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent » ;
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché ;
- il est dénoué à une date future.

Tous les dérivés sont enregistrés au bilan au coût à l'origine et sont ultérieurement revalorisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont enregistrées en compte de résultat à l'exception des

dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets à l'étranger.

3.3.2 DÉRIVÉS DE COUVERTURE

L'utilisation de la comptabilité de couverture est soumise à des obligations de documentation et de démonstration périodique de l'efficacité de la couverture.

Les dérivés de couverture sont comptabilisés à la juste valeur avec variations en compte de résultat sauf pour les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'investissements nets à l'étranger considérées comme efficaces, dont les variations de juste valeur sont différées en capitaux propres jusqu'à ce que les flux de trésorerie couverts soient comptabilisés en compte de résultat ou lors de la cession de la filiale étrangère.

S'agissant d'une couverture de valeur d'un titre disponible à la vente, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat de façon à ce que celles-ci compensent exactement celles du dérivé de couverture.

La partie inefficace des couvertures est comptabilisée en compte de résultat.

3.3.3 DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les dérivés incorporés sont des composantes d'instruments composés qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Ils sont séparés du contrat hôte et comptabilisés en tant que dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont remplies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Lorsque l'une de ces conditions n'est pas remplie, la séparation n'est pas effectuée.

3.4 INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les investissements dans les entreprises associées sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Lors de l'acquisition, l'investissement est comptabilisé au coût d'acquisition et sa valeur nette comptable est par la suite augmentée ou diminuée pour prendre en compte les bénéfices ou les pertes au prorata de la participation de l'investisseur.

3.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le groupe a choisi d'évaluer les immeubles d'exploitation selon la méthode du coût amorti. Ces derniers sont présentés sur une ligne distincte des immeubles de placement à l'actif.

La méthode de comptabilisation et d'évaluation est identique à celle qui a été exposée pour les immeubles de placement.

Les immobilisations corporelles autres que les immeubles d'exploitation sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, composé du prix d'achat, des droits de douane, des remises et rabais, des frais directs nécessaires à la mise en marche et des escomptes de règlement.

Les méthodes d'amortissement reflètent le mode de consommation économique.

Un test de dépréciation est réalisé dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La perte de valeur est réversible et correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

3.6 CRÉANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

Les créances d'exploitation et autres actifs sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des coûts éventuels de transaction.

Les dettes d'exploitation et autres passifs sont enregistrés à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange à l'origine du contrat, nette des frais de transaction.

En l'absence d'interprétation précise de l'IFRIC, les engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés en autres dettes à la juste valeur en contrepartie des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition. En outre, sont inclus dans les autres passifs les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale. En effet, en application de la norme IAS 32, un instrument financier qui confère à son porteur le droit de le restituer à l'émetteur contre de la trésorerie est un passif financier. La variation de cette dette est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

3.7 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent notamment aux soldes des comptes bancaires des entités du groupe.

3.8 CAPITAUX PROPRES

RÉSERVE DE RÉÉVALUATION

La réserve de réévaluation comprend les écarts issus de la réévaluation à la juste valeur d'éléments du bilan et notamment :

- les effets de la réévaluation des instruments dérivés affectés à la couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises conformément aux dispositions de la norme IAS 21. Il s'agit des profits et pertes non réalisés ;
- les effets de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés ;
- l'impact cumulé de la charge ou du gain provenant de la comptabilité reflète ;

- l'impact cumulé de la charge ou du gain d'impôts différés engendré par les opérations mentionnées ci-contre.

AUTRES RÉSERVES

Les autres réserves sont composées des éléments suivants :

- les reports à nouveau ;
- les réserves de consolidation du groupe ;
- les autres réserves réglementées ;
- l'incidence de changement de méthodes comptables ;
- les instruments de capitaux propres de type TSS dont les caractéristiques permettent une comptabilisation en capitaux propres.

ÉCARTS DE CONVERSION

Les écarts de conversion résultent du mécanisme de la consolidation du fait de la conversion des états financiers individuels de filiales étrangères établis dans une devise autre que l'euro.

INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires comprennent la quote-part dans l'actif net et dans les résultats nets d'une société du groupe consolidée par intégration globale. Cette quote-part correspond aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de filiales (concernant le rachat des intérêts minoritaires et intérêts minoritaires sur OPCVM consolidés, se reporter à la note 3.6).

3.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée si les trois conditions suivantes sont remplies :

- l'entreprise a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- il est possible d'obtenir une estimation fiable du montant de la provision.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être égal à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'entreprise estime nécessaire pour éteindre l'obligation.

AVANTAGES DU PERSONNEL

Engagements de retraite

Les sociétés du groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre

des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés. Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés directement en capitaux propres, en application de l'option Sorie.

Les coûts des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite et n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

3.10 DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financement comprennent les passifs subordonnés, les dettes de financement représentées par des titres et les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire.

COMPTABILISATION INITIALE

Les dettes de financement sont comptabilisées lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de ces dettes. Le montant des dettes de financement est alors égal à leur juste valeur, ajustée le cas échéant, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission de ces dettes.

RÈGLES D'ÉVALUATION

Ultérieurement, les dettes de financement sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

DÉCOMPTABILISATION

Les dettes de financement sont décomptabilisées lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

3.11 OPÉRATIONS TECHNIQUES

3.11.1 CLASSIFICATION ET MODE DE COMPTABILISATION

Il existe deux catégories de contrats émis par les sociétés d'assurance du groupe :

- les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4 ;
- les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

CONTRATS D'ASSURANCE

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalesisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 3.11.2.c).

CONTRATS FINANCIERS

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers. Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation décrites dans la note 3.11.3.

3.11.2 CONTRATS D'ASSURANCE RELEVANT DE LA NORME IFRS 4

a. Contrats d'assurance non-vie

PRIMES

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler. Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS

Les charges des prestations des contrats d'assurance non-vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations.

PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE NON-VIE

Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées *pro rata temporis*.

Provisions pour risques en cours

Les provisions pour risques en cours sont destinées à couvrir la part du coût des sinistres et des frais de gestion s'y rapportant qui excède la fraction des primes reportées nettes de frais d'acquisition reportés.

Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent un chargement pour frais de gestion déterminé en fonction des taux de frais réels observés.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

Autres provisions techniques

Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

Provision pour risques croissants

Cette provision est constituée pour les contrats d'assurance contre les risques de maladie et d'invalidité à primes périodiques constantes, contrats pour lesquels le risque croît avec l'âge des assurés.

FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS

En assurance non-vie, les frais d'acquisition afférents aux primes non acquises sont reportés et inscrits à l'actif du bilan.

b. Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

PRIMES

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions, de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- l'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux résultats et la variation des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques.

PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET CONTRATS FINANCIERS AVEC PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DISCRÉTIONNAIRE

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés. Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste provisions techniques vie.

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- la provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- la provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion actif/passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Le groupe n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dits participatifs, le groupe a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur. La participation aux bénéfices différée qui en résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années.

En cas de moins-value latente globale du portefeuille d'actifs de l'entité, le groupe enregistre une participation aux bénéfices différée active limitée à la fraction de participation aux bénéfices différée effectivement recouvrable. Un test de recouvrabilité s'appuyant sur une projection du comportement futur des portefeuilles d'assurance est mis en œuvre. Ce test intègre notamment des plus-values latentes sur actifs comptabilisés au coût amorti.

Autres provisions techniques

Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS

Les frais variables directement affectables à l'acquisition des contrats d'assurance vie sont portés à l'actif des comptes consolidés. Ces montants ne peuvent en aucun cas être supérieurs à la valeur actuelle des bénéfices futurs des contrats.

Ces frais sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en fonction de la cadence d'émergence des marges futures pour chaque génération de contrats, les marges futures étant déterminées à partir d'hypothèses économiques (taux de participation aux bénéfices, taux de rendement futur des actifs et taux de chute). Les frais d'acquisition étant activés, les provisions mathématiques figurant au bilan sont présentées non zillmérées.

Chaque année, par famille homogène de produits, la valeur actuelle probable des marges futures est comparée au total des frais d'acquisition reportés nets des amortissements déjà comptabilisés dans le passé. Si cette valeur est inférieure, un amortissement exceptionnel est constaté en charge.

Le groupe applique la comptabilité reflet au titre des frais d'acquisition reportés.

c. Test de suffisance des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant.

En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Ce test est effectué à chaque arrêté comptable et au niveau de chaque entité consolidée.

d. Contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4

Les contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4 sont soit des contrats d'assurance comportant un risque d'assurance significatif tel qu'un risque décès, soit des contrats financiers avec participation discrétionnaire, pour lesquels le risque financier est supporté par l'assuré.

Les provisions techniques de ces contrats sont évaluées à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

e. Dérivés incorporés dans les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation discrétionnaire

Les dérivés incorporés sont des composantes de contrats d'assurance qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Si un même contrat contient une composante financière et une composante assurance, la composante financière est évaluée séparément à la juste valeur lorsqu'elle n'est pas étroitement liée au contrat hôte ou lorsque les normes comptables n'obligent pas à comptabiliser ensemble les droits et obligations liés à la composante dépôt, en application des dispositions de la norme IFRS 4. Dans les autres cas, l'intégralité du contrat est traitée comme un contrat d'assurance.

3.11.3 CONTRATS FINANCIERS RELEVANT DE LA NORME IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par le groupe sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

3.11.4 OPÉRATIONS DE RÉASSURANCE

ACCEPTATIONS

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traitées par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 3.11.1. Classification.

En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocedants.

Les titres donnés en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

CESSIONS

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles

que celles décrites dans la note 3.11.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et récessionnaires.

Les titres des réassureurs (cessionnaires ou récessionnaires) remis en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

3.12 IMPÔTS

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés. Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le groupe peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôt qui sont qualifiés de différés.

Il en est ainsi en particulier lorsqu'en conséquence d'opérations déjà réalisées, qu'elles soient comptabilisées dans les comptes individuels ou dans les seuls comptes consolidés comme les retraitements et éliminations de résultats internes, des différences sont appelées à se manifester à l'avenir, entre le résultat fiscal et le résultat comptable de l'entreprise ou entre la valeur fiscale et la valeur comptable d'un actif ou d'un passif, par exemple lorsque des opérations réalisées au cours d'un exercice ne sont imposables qu'au titre de l'exercice suivant. De telles différences sont qualifiées de temporaires. Par ailleurs, la réserve de capitalisation est intégrée dans la base de calcul de l'impôt différé. Tous les passifs d'impôt différé doivent être pris en compte ; en revanche, les actifs d'impôt différé ne sont portés à l'actif du bilan que s'il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés. En ce qui concerne les actifs d'impôt différé, ceux-ci sont pris en compte dès lors que leur récupération est considérée comme « plus probable qu'improbable », c'est-à-dire dans le cas où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables seront disponibles dans le futur pour compenser les différences temporaires déductibles. En règle générale, un horizon de trois exercices est jugé raisonnable pour apprécier la capacité de recouvrement par l'entité des impôts différés ainsi activés. Une dépréciation des actifs d'impôt différé est, en revanche, constatée dès lors que leur recouvrabilité s'avère compromise.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

3.13 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte d'une entreprise qui est engagée soit dans la fourniture d'un produit ou service (un secteur d'activité vie/non-vie/banque, ou assurance de la personne/assurance de dommages aux biens et responsabilités/banque/holding) soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (un secteur géographique France/International), et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Un secteur est défini comme tel dès lors que la majorité des produits résulte de ventes à des clients externes et dès lors que les produits, le résultat ou les actifs représentent au moins 10 % de tous les secteurs.

L'information sectorielle est présentée selon deux niveaux. Le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur géographique. Le deuxième niveau est organisé par secteur d'activité.

Les segments identifiés au titre du secteur géographique sont donc les suivants :

- l'assurance en France et,
- l'assurance à l'International.

L'information sectorielle secondaire est ensuite déclinée selon 2 segments. Afin de se conformer aux pratiques les plus fréquentes sur les places boursières européennes, le groupe a modifié la présentation de son information sectorielle par activité en utilisant depuis le 1^{er} janvier 2006 un nouvel axe d'analyse. Celui-ci remplace l'axe traditionnel Assurance Vie/Assurance Non-Vie tel que prescrit par les instances françaises jusqu'alors mais sur lequel le groupe considère qu'il est important de continuer à donner l'information, compte tenu de sa position significative sur le marché français.

Les nouveaux segments utilisés depuis le 1^{er} janvier 2006 sont donc les suivants :

- **assurance de la personne.** L'activité d'assurance de la personne regroupe l'activité traditionnelle d'assurance Vie ainsi que l'assurance des dommages corporels à la personne (risques liés à la santé, à l'invalidité et à la dépendance, principalement) ;

- **assurance de dommages aux biens et responsabilité.**

L'activité d'assurance de dommages aux biens et responsabilité recouvre par déduction les autres activités d'assurance au sein du groupe ;

- **activité bancaire et financière.** L'activité bancaire et financière concerne les activités de distribution de produits bancaires mais également les activités de gestion de portefeuille de placements en valeurs mobilières ou immobilières ou de « private equity » et d'épargne salariale ;

- **activité de holdings.** Principalement composé des produits et charges relatifs à la gestion du groupe et à la détention des titres composant le périmètre de Groupama SA.

3.14 FRAIS PAR DESTINATION

Les frais de gestion et les commissions liées à l'activité d'assurance sont classés selon leur destination, par application de clefs de répartition en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance. Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :

- les frais d'acquisition ;
- les frais d'administration ;
- les frais de règlement des sinistres ;
- les charges des placements ;
- les autres charges techniques ;
- les charges non techniques.

4 ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1 INFORMATION SECTORIELLE

NOTE 1.1 INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Note 1.1.1 Information sectorielle par zone géographique - Bilan

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Actifs incorporels	1 288	2 917	4 205	1 179	1 846	3 025
Placements des activités d'assurance	64 873	7 633	72 506	71 970	7 649	79 618
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	3 303		3 303	2 656		2 656
Investissements dans les entreprises associées	(8)	65	58	2	27	29
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1 020	401	1 421	1 035	366	1 400
Autres actifs	7 243	1 596	8 838	5 669	1 291	6 960
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	523	923	1 446	548	643	1 191
Actif total consolidé	78 243	13 534	91 777	83 060	11 821	94 881
Provisions pour risques et charges	410	128	538	605	134	739
Dettes de financement	3 265	21	3 286	2 177	25	2 202
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	40 018	7 460	47 477	38 856	7 038	45 894
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	20 418	1 249	21 667	20 143	1 027	21 170
Participation aux bénéfices différée passive	6		6	2 946	(3)	2 943
Ressources des activités du secteur bancaire	2 979		2 979	2 415		2 415
Autres passifs	9 296	801	10 098	10 095	695	10 790
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées						
Passif total consolidé hors capitaux propres	76 392	9 660	86 052	77 238	8 916	86 154

Note 1.1.2 Information sectorielle par zone géographique - Compte de résultat

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Primes acquises	12 075	3 726	15 801	11 807	2 659	14 465
Produit net bancaire, net du coût du risque	192		192	199		199
Produits des placements	3 003	416	3 419	2 933	306	3 239
Charges des placements	(846)	(37)	(884)	(666)	(43)	(709)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	437		436	1 361	28	1 389
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(1 434)	(47)	(1 481)	285		285
Variation des dépréciations sur placements	(60)	(182)	(242)	(9)	(2)	(11)
Total des produits des activités ordinaires	13 366	3 875	17 241	15 909	2 947	18 856
Charges des prestations des contrats	(9 537)	(2 762)	(12 299)	(11 698)	(1 916)	(13 614)
Produits sur cession en réassurance	214	122	337	233	85	317
Charges sur cession en réassurance	(500)	(154)	(654)	(477)	(176)	(653)
Charges d'exploitation bancaire	(194)		(194)	(178)		(178)
Frais d'acquisition des contrats	(1 531)	(673)	(2 204)	(1 475)	(506)	(1 982)
Frais d'administration	(630)	(246)	(876)	(635)	(176)	(811)
Autres produits et charges opérationnels courants	(566)	(41)	(606)	(479)	(14)	(493)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	623	121	744	1 199	244	1 443
Autres produits et charges opérationnels	(40)	(57)	(97)	(34)	(52)	(86)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	583	64	647	1 165	192	1 357
Charges de financement	(134)	(2)	(136)	(110)		(110)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		3	3	2	1	3
Impôts sur les résultats	(116)	(19)	(135)	(232)	(45)	(277)
Résultat net de l'ensemble combiné	333	47	380	825	147	972
Intérêts minoritaires	36	2	38	33	1	34
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	297	45	342	792	146	938

NOTE 1.2 INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Note 1.2.1 Information sectorielle par secteur d'activité - Bilan

	31.12.2008					31.12.2007				
(en millions d'euros)	Vie	Non-Vie	Banque	Élimination intersegment	Total	Vie	Non-Vie	Banque	Élimination intersegment	Total
Écarts d'acquisition	1 316	2 172	20		3 507	735	1 861	21		2 617
Autres immobilisations incorporelles	154	534	9		697	156	247	5		408
Placements des activités d'assurance	54 501	21 771		(3 766)	72 506	58 433	23 032		(1 847)	79 618
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités			3 512	(209)	3 303			3 062	(405)	2 656
Investissements dans les entreprises associées	(8)	65			58		29			29
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	252	4 256		(3 087)	1 421	270	4 210		(3 079)	1 400
Autres actifs	4 706	5 028	191	(1 087)	8 839	3 318	4 438	196	(992)	6 960
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	410	1 036	19	(19)	1 446	219	972	18	(18)	1 191
Actif total consolidé	61 331	34 863	3 751	(8 168)	91 777	63 131	34 789	3 301	(6 341)	94 881
Provisions pour risques et charges	204	324	10		538	230	499	9		739
Dettes de financement	71	3 317	27	(129)	3 286	25	2 218	27	(68)	2 202
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	31 439	19 122		(3 084)	47 477	29 669	19 304		(3 079)	45 894
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	21 200	467			21 667	20 908	262			21 170
Participation aux bénéfices différée passive	6				6	2 943				2 943
Ressources des activités du secteur bancaire			3 207	(228)	2 979			2 838	(423)	2 415
Autres passifs	6 084	8 541	200	(4 727)	10 098	6 156	7 268	138	(2 772)	10 790
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées										
Passif total consolidé hors capitaux propres	59 004	31 771	3 445	(8 168)	86 052	59 931	29 551	3 013	(6 341)	86 154

Les éléments bilantiels de l'activité holding sont affectés dans la segmentation non-vie de l'information sectorielle.

Note 1.2.2 Information sectorielle par secteur d'activité Vie/Non-Vie - Compte de résultat

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	Vie	Non-Vie	Banque	Total	Vie	Non-Vie	Banque	Total
Primes acquises	4 904	10 896		15 800	4 585	9 880		14 465
Produit net bancaire, net du coût du risque			192	192			199	199
Produits des placements	2 210	1 208		3 418	2 100	1 138		3 238
Charges des placements	(411)	(473)		(884)	(289)	(420)		(709)
Plus ou moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	322	115		437	875	514		1 389
Variation de la juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par le résultat (y compris ajustements ACAV)	(1 347)	(133)		(1 480)	301	(16)		285
Variation des dépréciations sur placements	(86)	(156)		(242)	(1)	(9)		(10)
Produits des activités ordinaires	5 592	11 457	192	17 241	7 571	11 087	199	18 857
Charges des prestations de contrats	(4 817)	(7 482)		(12 299)	(6 613)	(7 001)		(13 614)
Produits sur cession en réassurance	29	308		337	35	282		317
Charges sur cession en réassurance	(40)	(614)		(654)	(34)	(619)		(653)
Charges d'exploitation bancaire			(194)	(194)			(178)	(178)
Frais d'acquisition des contrats	(266)	(1 938)		(2 204)	(234)	(1 748)		(1 982)
Frais d'administration	(183)	(693)		(876)	(211)	(600)		(811)
Autres produits et charges opérationnels courants	(181)	(435)	10	(606)	(132)	(370)	8	(494)
Résultat opérationnel courant	134	603	8	745	382	1 031	29	1 442
Autres produits et charges opérationnels	(37)	(60)		(97)	(17)	(69)	1	(85)
Résultat opérationnel	97	543	8	647	365	962	30	1 357
Charge de financement		(136)		(136)		(110)		(110)
Part dans les résultats des entreprises associées		3		3		3		3
Impôts sur les résultats	(49)	(79)	(7)	(135)	(73)	(185)	(19)	(277)
Résultat net de l'ensemble combiné	48	330	1	380	292	670	10	972
dont Intérêts minoritaires		37		37	3	31		34
dont Résultat net (part du Groupe)	48	293	1	342	289	639	10	938

Les produits et charges de l'activité holding sont affectés dans la segmentation non-vie de l'information sectorielle.

Note 1.2.3 Information sectorielle par secteur d'activité assurance de la personne/dommages aux biens et responsabilité/Banque/Holding - Compte de résultat

	31.12.2008					31.12.2007				
(en millions d'euros)	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Banque	Holding	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Banque	Holding	Total
Primes acquises	7 621	8 180			15 801	7 203	7 262			14 465
Produit net bancaire, net du coût du risque			192		192			199		199
Produits des placements	2 537	843	1	38	3 419	2 420	740		78	3 238
Charges des placements	(535)	(297)		(51)	(883)	(385)	(233)		(91)	(709)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	343	92		2	436	951	298		140	1 389
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat (y compris ajustements ACAV)	(1 387)	(95)		1	(1 481)	304	(23)		4	285
Variation des dépréciations sur placements	(101)	(143)		3	(242)	(1)	(2)		(7)	(11)
Total des produits des activités ordinaires	8 478	8 580	192	(8)	17 242	10 492	8 042	199	124	18 857
Charges des prestations des contrats	(6 842)	(5 457)			(12 299)	(8 693)	(4 921)			(13 615)
Produits sur cession en réassurance	94	242			337	68	251			318
Charges sur cession en réassurance	(77)	(577)			(654)	(79)	(574)			(653)
Charges d'exploitation bancaire			(194)		(194)			(178)		(178)
Frais d'acquisition des contrats	(684)	(1 520)			(2 204)	(644)	(1 337)			(1 981)
Frais d'administration	(336)	(540)			(876)	(362)	(449)			(811)
Autres produits et charges opérationnels courants	(194)	(300)	10	(122)	(606)	(126)	(272)	8	(104)	(493)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	438	429	8	(130)	745	655	738	29	20	1 443
Autres produits et charges opérationnels	(26)	(61)		(11)	(97)	(44)	(50)	1	8	(86)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	413	368	8	(141)	647	611	688	30	28	1 357
Charges de financement	(9)	(35)		(92)	(136)	(8)	(35)		(67)	(110)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		3			3		2			3
Impôts sur les résultats	(114)	(101)	(7)	87	(135)	(143)	(185)	(19)	69	(277)
Résultat net de l'ensemble combiné	289	236	1	(146)	380	461	471	10	30	972
dont Intérêts minoritaires	10	28			38	9	26			34
dont RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	279	208	1	(146)	342	452	446	10	30	938

NOTE 2 ÉCARTS D'ACQUISITION

	31.12.2008			31.12.2007
(en millions d'euros)	Valeur brute	Pertes de valeur	Écart de conversion	Valeur nette
Valeur à l'ouverture	2 630	(19)	6	2 617
Pays de l'Europe centrale et orientale	935		(87)	848
Turquie	158		(6)	152
France	101	(24)		78
Tunisie	34		(1)	33
Royaume-Uni	21		(4)	17
Italie				878
Grèce				141
Entrées de périmètre	1 249	(24)	(97)	1 128
Sorties de périmètre				
France	13			13
Roumanie	2		(12)	(10)
Turquie			(27)	(27)
Royaume-Uni	(8)		(35)	(43)
Italie	(171)			(171)
Espagne				(8)
Autres mouvements de l'exercice	(164)		(74)	(238)
VALEUR À LA CLÔTURE	3 716	(43)	(166)	3 507
				2 617

La valeur brute présentée dans le tableau ci-dessus est diminuée :

- des amortissements cumulés en normes françaises (règlement CRC n° 2005.05) au 31 décembre 2003 pour un montant de 560 millions d'euros, et
- des impacts de la mise en application des normes IFRS au 1^{er} janvier 2004, soit une réduction de valeur de 426 millions d'euros.

Elle correspond à la rupture des conditions d'équilibre des tests « d'impairment ». Cette rupture résulte de la reconnaissance dans la situation nette IFRS de produits antérieurement considérés non encore acquis comptablement dans le cadre de l'ancien référentiel (latent revenant à l'actionnaire, provisions d'égalisation, créances d'impôt...). La mise en cohérence des flux futurs avec les éléments de marge déjà comptabilisés en situation nette IFRS a entraîné une dépréciation mécanique d'une partie de l'actif incorporel inscrit au bilan dans le cadre de l'ancien référentiel.

Les mouvements de l'exercice 2008 sur les écarts d'acquisition relatifs à la France et à la Tunisie concernent des entreprises associées.

Entrées de périmètre

De façon récapitulative, la juste valeur des actifs et des passifs acquis en 2008 impacte le bilan de la façon suivante :

(en millions d'euros)		Juste valeurs des actifs et passifs acquis
Actifs incorporels		5
Placements		1 227
Parts des réassureurs dans les provisions techniques		91
Trésorerie		63
Autres actifs		224
Total des actifs (hors écarts d'acquisition)		1 609
Provisions pour risques et charges		3
Passifs envers les assurés		1 138
Autres passifs		130
Total des passifs		1 271
ACTIF NET ACQUIS		337
ÉCART D'ACQUISITION		1 127

L'incidence des différentes acquisitions (Pays de l'Europe centrale et orientale, Turquie et Tunisie) conduit à une augmentation de l'actif de 2 736 millions d'euros (y compris un écart d'acquisition de 1 127 millions d'euros).

Pays de l'Europe centrale et orientale

Le groupe a réalisé au cours des derniers mois des acquisitions de taille significative en Europe. Dès lors, dans le but de favoriser les échanges et synergies entre pays proches, une nouvelle organisation de la direction générale internationale a été définie. Celle-ci est désormais organisée autour de différentes régions, pilotées chacune par un responsable de région.

Ainsi, l'Europe centrale et orientale a été identifiée comme une région. Cette région, qui dispose d'une unité de management, a d'ores et déjà engagé des projets transversaux autour des outils et des plateformes informatiques communes. Un processus de rationalisation de grande échelle est d'ailleurs en cours de mise en œuvre (fusion d'une part des entités hongroises et d'autre part des entités roumaines).

Le groupe considère de ce fait que la région Europe centrale et orientale constitue une unité génératrice de trésorerie. Il s'agit principalement des acquisitions récentes des dossiers OTP Garancia et ses filiales, Asiban et BT Asigurari.

OTP GARANCIA ET SES FILIALES

La valeur attachée à l'acquisition et au partenariat de distribution évoqué dans les faits marquants de l'exercice est de 164 milliards de forints hongrois. Le prix payé pour l'acquisition de chacune de ces entités s'est élevé globalement à 695 millions d'euros, incluant un montant de 12 millions d'euros relatif aux frais d'acquisition.

ASIBAN

L'acquisition de 100 % de l'assureur roumain est intervenue le 6 août 2008, date de levée des conditions suspensives. Le prix payé pour cette acquisition est de 352, 6 millions d'euros, incluant un montant de 2,6 millions d'euros relatif aux frais d'acquisition.

BT ASIGURARI

L'acquisition de 100 % de l'assureur roumain est intervenue le 21 décembre 2007. Le prix payé pour cette acquisition est de 119 millions d'euros, incluant un montant de 3 millions d'euros relatifs aux frais d'acquisition.

Le tableau ci-dessous donne une décomposition des écarts de première consolidation constatés par pays.

	31.12.2008			31.12.2007
(en millions d'euros)	Valeur brute	Pertes de valeur	Écart de conversion	Valeur nette
Hongrie	470		(39)	431
Roumanie	472		(60)	412
Bulgarie	70			70
Slovaquie	40			40
VALEUR À LA CLÔTURE	1 051	0	(99)	952
				113

• Turquie :

Groupama a procédé au cours de l'exercice au rachat de 99 % des sociétés **Güven Hayat et Güven Sigorta** en Turquie pour un montant de 178 millions d'euros. Les frais liés à cette acquisition se sont élevés à un montant de 4 millions d'euros et sont venus se rajouter au coût d'acquisition des titres.

Le transfert de propriété définitif des titres a eu lieu le 19 novembre 2008, date à laquelle les sociétés sont devenues la pleine propriété du groupe. La contribution de la société dans les comptes de l'exercice 2008 correspond donc à 1,5 mois d'activité.

Cette opération génère ainsi un écart de première consolidation de 152 millions d'euros, placé temporairement dans la rubrique des écarts d'acquisition, dans l'attente d'une affectation définitive des justes valeurs des actifs et passifs acquis.

• Tunisie :

Dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital de la **Société tunisienne d'assurance et de réassurance (STAR)**, Groupama a procédé au cours de l'exercice à l'acquisition de 35 % des titres de la société en date du 14 octobre 2008 pour un montant de 72 millions d'euros. Les frais liés à cette acquisition se sont élevés à un montant de 4 millions d'euros et sont venus se rajouter au coût d'acquisition des titres.

La société a ainsi été mise en équivalence dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2008. La contribution de la société aux comptes du groupe correspond donc à 2 mois d'activité.

Cette opération génère ainsi un écart de première consolidation de 33 millions d'euros, placé temporairement dans la rubrique des écarts d'acquisition, dans l'attente d'une affectation définitive des justes valeurs des actifs et passifs acquis.

• France :

Suite à l'acquisition d'actions complémentaires effectuée le 12 décembre 2008, le groupe a porté sa participation au sein de l'éditeur informatique **Cegid** à 26,89 % du capital. En application des principes IFRS, ce pourcentage de contrôle tient compte de l'attribution d'une tranche complémentaire conditionnelle de titres représentant 3,03 % du capital qui serait livrée le 30 juin 2009 en application du protocole d'acquisition.

Le franchissement du seuil de 20 % a amené le groupe à consolider sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Conformément aux règles d'évaluation retenues, le groupe a procédé à une dépréciation de l'écart d'acquisition pour un montant de 24 millions d'euros.

• Royaume-Uni :

Au cours de l'exercice 2008, quatre cabinets de courtage ont été acquis au Royaume-Uni pour un prix global de 32 millions d'euros. L'évaluation des actifs et passifs acquis à leur juste valeur a permis d'identifier des actifs incorporels amortissables (Valeurs de portefeuille Non-Vie) pour un montant global à la clôture de 10 millions d'euros.

L'écart d'acquisition résiduel sur ces acquisitions s'élève à 17 millions d'euros.

AUTRES MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

• France :

Le groupe a procédé à une acquisition complémentaire de titres dans le capital de SILIC générant un écart d'acquisition complémentaire de 15,8 millions d'euros.

Par ailleurs, dans le cadre des options de vente inconditionnelles accordées au vendeur, et conformément aux règles d'évaluation retenues, le groupe a enregistré un écart d'acquisition complémentaire de 2,2 millions d'euros suite à l'augmentation de capital de Groupama Banque.

Le groupe a également procédé à une réduction de l'écart d'acquisition de Groupama SA de 5,2 millions d'euros provenant de la revalorisation du prix d'achat des titres de Groupama SA dans le cadre de l'engagement de liquidité souscrit par Groupama Holding résultant de la privatisation de GAN SA.

• Italie :

Dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de Nuova Tirrena, les actifs et passifs de la société ont été évalués à leur juste valeur. Cela a conduit le groupe à enregistrer des actifs incorporels amortissables et à revoir l'évaluation de certains actifs et passifs qui avaient été évalués de manière provisoire dans les comptes au 31 décembre 2007.

Les valeurs incorporelles ainsi reconnues sont amorties sur leur durée de vie estimée.

Ces enregistrements comptables génèrent mécaniquement les mouvements suivants sur l'écart d'acquisition enregistré provisoirement au 31 décembre 2007 :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Impôt différé	Valeur nette
ÉCART DE PREMIÈRE CONSOLIDATION			877
Valeur de portefeuille Vie	(31)	12	(19)
Valeur de portefeuille Non-Vie	(121)	46	(75)
Valeur de relation clientèle Non-Vie	(181)	69	(112)
Total « Actifs incorporels rattachés à l'activité d'assurance »	(333)	127	(206)
Ajustement d'évaluation des actifs et passifs acquis	43	(8)	35
ÉCART D'ACQUISITION RÉSIDUEL			706

• Roumanie :

Dans le cadre des travaux d'évaluation des actifs et passifs acquis de la société BT Asigurari à la juste valeur, des ajustements ont été apportés au bilan d'ouverture de la société. L'incidence s'est traduite par un montant de provision complémentaire constaté pour un montant de 15 millions d'euros.

Par ailleurs, la procédure d'ajustement de prix d'acquisition telle que prévue dans le protocole d'acquisition s'est traduite par une révision favorable au groupe du prix d'acquisition pour un montant de 13,5 millions d'euros.

En contrepartie de ces éléments, la valeur de l'écart de première consolidation a été corrigée, ce qui la porte à un niveau de 116 millions d'euros.

• Royaume-Uni :

Les prix d'acquisition des cabinets de courtage acquis au cours de l'exercice 2007 (Bollington Ltd. et Lark Insurance Broking Group) incluent des options de vente inconditionnelles accordées aux vendeurs. La valorisation de ces options est assise sur les performances financières réalisées par ces cabinets postérieurement à leur intégration au groupe.

Au 31 décembre 2008, l'évaluation des options a été révisée, générant ainsi une diminution du complément de prix à verser aux vendeurs pour un montant de 8 millions d'euros.

TEST DE DÉPRÉCIATION

Les écarts d'acquisition donnent lieu à un test de dépréciation au moins une fois par an. Ce test est mené à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie.

Pour les entités d'assurance acquises au cours de l'exercice, un test de dépréciation est mené sur des bases simplifiées pour démontrer l'adossement au prix d'acquisition.

La valeur d'utilité de référence pour la justification des tests de dépréciation correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs devant être générés par cette unité génératrice de trésorerie.

Les flux retenus correspondent en règle générale :

- à une période explicite qui s'appuie pour les premières années sur la planification stratégique opérationnelle du groupe. Celle-ci fait l'objet d'un processus itératif d'échange entre le management local et le groupe ;
- au-delà de la période explicite, la chronique de flux est complétée par une valeur terminale. Cette valeur terminale s'appuie sur des hypothèses de croissance à long terme appliquées à une projection actualisée d'un flux normé.

Dans les pays matures, la période explicite en assurance vie s'établit en règle générale à 10 ans et à 6 ans en assurance non-vie. Elle est peut être rallongée sur une période plus longue (qui peut être de 10 ans ou 15 ans) pour des pays émergents. Cette période est en effet nécessaire pour que le marché atteigne un niveau de maturité suffisant afin que le flux normé soit représentatif de la performance récurrente de long terme.

Le taux de croissance retenu pour la valorisation au-delà de la période explicite est fonction de la maturité des marchés. Il repose sur des indicateurs issus d'études stratégiques.

Les taux d'actualisation sont établis à partir du taux sans risque propre à chaque pays majoré d'une prime de risque spécifique à l'exercice de l'activité d'assurance. S'agissant des pays émergents, la courbe de taux utilisée tient compte de l'évolution future de la situation macroéconomique du pays et de l'atteinte d'un degré de maturité plus élevé de ces économies. Ceci est en particulier le cas des « nouveaux pays » de l'Union européenne pour lesquels la présomption d'entrée dans la zone euro est jugée forte.

Des tests de sensibilité ont été menés sur la valeur d'utilité retenue avec des hypothèses de variation suivantes :

- baisse de 50 points de base du taux d'escompte et
- baisse de 1 % du taux de croissance à l'infini.

Pour chacune de ces hypothèses de sensibilité, le test de dépréciation n'a pas mis en évidence d'insuffisance de couverture significative.

NOTE 2.1 DÉTAIL DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	31.12.2008			31.12.2007	
(en millions d'euros)	Valeur brute	Pertes de valeur	Écart de conversion	Valeur nette	Valeur nette
Pays de l'Europe centrale et orientale	1 051		(99)	952	113
Italie	781			781	953
Turquie	273		(14)	260	135
Espagne	172	(3)		169	170
Royaume-Uni	191	(4)	(53)	135	160
Grèce	141			141	141
Tunisie	34		(1)	33	
Total International	2 644	(7)	(166)	2 471	1 672
Gan Assurances Vie	231			231	231
Gan Assurances IARD	196			196	196
Gan Eurocourtage IARD	168			168	168
Gan Prévoyance	92			92	92
Gan Patrimoine et ses filiales	75			75	75
Gan Eurocourtage Vie	71			71	71
Activités financières, immobilières et autres sociétés d'assurance	239	(36)		203	112
Total France et Outre-Mer	1 072	(36)		1 036	945
VALEUR À LA CLÔTURE	3 716	(43)	(166)	3 507	2 617

NOTE 3 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur brute à l'ouverture	231	893	1 124	153	813	966
Augmentation	5	168	173		166	166
Diminution		(103)	(103)	(1)	(111)	(112)
Écarts de conversion	(44)	(6)	(50)	7		7
Variation de périmètre	343	5	348	72	25	97
Valeur brute à la clôture	535	957	1 492	231	893	1 124
Amortissements cumulés à l'ouverture	(45)	(644)	(689)	(13)	(614)	(627)
Augmentation	(21)	(112)	(133)	(21)	(93)	(114)
Diminution		64	64		81	81
Écarts de conversion	9	3	12	(1)		(1)
Variation de périmètre	(22)		(22)	(10)	(18)	(28)
Amortissements cumulés à la clôture	(79)	(689)	(768)	(45)	(644)	(689)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(15)	(13)	(28)	(15)	(6)	(21)
Dépréciation durable comptabilisée					(8)	(8)
Dépréciation durable reprise		2	2		1	1
Écarts de conversion						
Variation de périmètre						
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(15)	(11)	(26)	(15)	(13)	(28)
VALEUR NETTE À L'OUVERTURE	171	236	407	125	193	318
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE	441	257	698	171	236	407

Les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance correspondent notamment à des valeurs de portefeuille, des valeurs des réseaux de distribution, des valeurs de relation clients et des marques. L'augmentation de ce poste au cours de l'exercice en valeur brute est principalement liée à la reconnaissance de valeurs incorporelles dans le cadre des opérations d'acquisition, à savoir :

- l'affectation de l'écart de 1^{re} consolidation des cabinets de courtage acquis au Royaume-Uni, enregistrée en augmentation de l'exercice pour un montant de 10 millions d'euros (cf. note 2 – Écarts d'acquisition), et
- la comptabilisation des valeurs de portefeuille Vie et Non-Vie et des valeurs de la relation clientèle de la société Nuova Tirrena pour un montant de 333 millions d'euros (cf. note 2 – Écarts d'acquisition).

Les ajustements d'immobilisations incorporelles dans la période de 12 mois consécutifs à l'acquisition sont présentés dans la ligne de variation de périmètre.

La charge d'amortissement de ces valeurs de portefeuille au cours de l'exercice 2008 représente une charge de 43 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels acquis et développés en interne.

NOTE 3.1 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008						31.12.2007	
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance		Autres immobilisations incorporelles		Total		Total	
(en millions d'euros)	France	International	France	International	France	International	France	International
Valeur brute à la clôture	32	503	915	42	947	545	868	256
Amortissements cumulés à la clôture	(2)	(77)	(668)	(21)	(670)	(98)	(608)	(81)
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(15)		(10)	(1)	(25)	(1)	(26)	(2)
Amortissements et provisions	(17)	(77)	(678)	(22)	(695)	(99)	(634)	(83)
VALEUR NETTE COMPTABLE	15	426	237	20	252	446	234	173

NOTE 3.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008									31.12.2007		
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance			Autres immobilisations incorporelles			Total			Total		
(en millions d'euros)	Vie	Non-vie	Banque	Vie	Non-vie	Banque	Vie	Non-vie	Banque	Vie	Non-vie	Banque
Valeur brute à la clôture	90	445		221	687	49	311	1 132	49	309	772	43
Amortissements cumulés à la clôture	(38)	(41)		(117)	(532)	(40)	(155)	(573)	(40)	(151)	(501)	(37)
Dépréciation durable cumulée à la clôture		(15)		(1)	(10)		(1)	(25)	0	(2)	(25)	(1)
Amortissements et provisions	(38)	(56)	0	(118)	(542)	(40)	(156)	(598)	(40)	(153)	(526)	(38)
VALEUR NETTE COMPTABLE	52	389	0	103	145	9	155	534	9	156	246	5

NOTE 4 IMMOBILIER DE PLACEMENT (HORS UC)

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
Valeur brute à l'ouverture	3 894	613	4 507	3 734	621	4 355
Acquisitions	173	18	191	170	29	199
Entrées de périmètre	1		1	15		15
Dépenses ultérieures			0			0
Production immobilisée de l'exercice	23		23	35		35
Transfert de/vers les immeubles en UC	(99)		(99)			
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	(72)	2	(70)	(8)	10	2
Écarts de conversion	(4)		(4)			
Cessions	(134)	(20)	(154)	(52)	(47)	(99)
Valeur brute à la clôture	3 782	613	4 395	3 894	613	4 507
Amortissements cumulés à l'ouverture	(821)	0	(821)	(761)	0	(761)
Augmentation	(68)		(68)	(89)		(89)
Entrées de périmètre				2		2
Transfert de/vers les immeubles en UC	19		19			
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	12		12			
Diminution	23		23	27		27
Amortissements cumulés à la clôture	(835)	0	(835)	(821)	0	(821)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(9)	(6)	(15)	(24)	(7)	(31)
Dépréciation durable comptabilisée	(3)	(1)	(4)			
Entrées de périmètre						
Dépréciation durable reprise	1	2	3	15	1	16
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(11)	(5)	(16)	(9)	(6)	(15)
Valeur nette à l'ouverture	3 064	607	3 671	2 949	614	3 563
Valeur nette à la clôture	2 936	608	3 544	3 064	607	3 671
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	6 634	976	7 610	7 193	1 004	8 197
PLUS-VALUES LATENTES	3 698	368	4 066	4 129	397	4 526

La réalisation de plus-values latentes sur des immeubles en représentation des engagements en Assurance vie donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires (notamment Silic) ainsi qu'à des impositions.

Le tableau intègre également des immeubles sous contrat de crédit-bail pour un montant à la valeur nette comptable de 44 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 119 millions au 31 décembre 2007. La variation s'explique par la cession d'un contrat de crédit-bail à l'extérieur du groupe (immeuble d'une valeur nette comptable de 75 millions d'euros au 31 décembre 2007). La juste valeur de ces immeubles est estimée à 56 millions d'euros (soit un montant de plus-values latentes de 13 millions d'euros au 31 décembre 2008).

Suite à la cession de la Tour Gan, les équipes opérationnelles ont été réaffectées sur les sites de La Défense (immeubles Michelet et Élysées-La Défense). Ces deux immeubles ont été de ce fait reclassés en immeubles d'exploitation.

Suite à la constitution de la SCI Gan Investissement Foncier, qui héberge les placements immobiliers en représentation des engagements en unités de compte (UC), les placements immobiliers en UC sont désormais isolés dans les comptes. La valeur nette comptable des immeubles transférés s'élève à 80 millions d'euros.

NOTE 4.1 IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008						31.12.2007					
(en millions d'euros)	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	3 656	126	3 782	613		613	3 768	126	3 894	614		614
Amortissements cumulés	(811)	(24)	(835)				(800)	(21)	(821)			
Dépréciation durable	(12)		(12)	(5)		(5)	(9)		(9)	(6)		(6)
Valeur nette à la clôture	2 834	102	2 936	608		608	2 959	105	3 064	608		608
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	6 362	271	6 634	976		976	6 948	246	7 193	1 004		1 004
PLUS-VALUES LATENTES	3 529	169	3 698	368		368	3 989	141	4 130	396		396

NOTE 4.2 IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008						31.12.2007					
(en millions d'euros)	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Valeur brute	321	3 461	3 782	389	225	613	336	3 558	3 894	387	228	614
Amortissements cumulés	(62)	(772)	(834)				(64)	(757)	(821)			
Dépréciation durable		(11)	(11)		(5)	(5)	(1)	(9)	(9)		(6)	(6)
Valeur nette à la clôture	258	2 677	2 936	389	219	608	271	2 793	3 064	387	222	608
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	597	6 036	6 634	638	338	976	605	6 589	7 193	657	348	1 004
PLUS-VALUES LATENTES	339	3 359	3 698	249	119	368	334	3 796	4 130	270	126	396

NOTE 5 IMMOBILIER D'EXPLOITATION

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
Valeur brute à l'ouverture	838	82	920	976	61	1 037
Acquisitions	164	13	177	33	2	35
Entrées de périmètre	50		50	31		31
Production immobilisée de l'exercice	83	(1)	82	9		9
Transfert de/vers les immeubles de placement	72	(2)	70	(16)	19	3
Écarts de conversion	(8)		(8)			
Cessions	(15)	(14)	(29)	(195)	(1)	(196)
Valeur brute à la clôture	1 184	78	1 263	838	82	920
Amortissements cumulés à l'ouverture	(232)		(232)	(259)		(259)
Augmentation	(24)		(24)	(31)		(31)
Entrées de périmètre				2		2
Transfert de/vers les immeubles de placement	(12)		(12)			
Diminution	6		6	57		57
Amortissements cumulés à la clôture	(263)		(263)	(232)		(232)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(4)	(6)	(10)	(7)	(6)	(13)
Dépréciation durable comptabilisée	(1)		(1)	(2)		(2)
Entrées de périmètre						
Dépréciation durable reprise		1	1	5		5
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(5)	(5)	(10)	(4)	(6)	(10)
Valeur nette à l'ouverture	603	76	679	710	55	765
Valeur nette à la clôture	917	73	990	602	76	678
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	1 357	93	1 450	974	96	1 070
PLUS-VALUES LATENTES	440	20	460	372	20	392

Des immeubles de placement ont été reclassés en immeubles d'exploitation suite au déménagement d'équipes du groupe. La valeur nette comptable au 31 décembre 2008 des immeubles ayant changé de catégorie s'élève à 60 millions d'euros.

NOTE 5.1 IMMEUBLES D'EXPLOITATION – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008						31.12.2007					
(en millions d'euros)	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	1 074	110	1 184	78		78	761	77	838	82		82
Amortissements cumulés	(253)	(10)	(263)				(221)	(11)	(232)			
Dépréciation durable	(4)		(5)	(5)		(5)	(4)		(4)	(6)		(6)
Valeur nette à la clôture	817	100	917	73		73	536	66	602	76		76
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	1 203	154	1 357	93		93	856	118	974	96		96
PLUS-VALUES LATENTES	386	54	440	20		20	320	52	372	20		20

NOTE 5.2 IMMEUBLES D'EXPLOITATION – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008						31.12.2007					
(en millions d'euros)	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	Vie	Non-Vie	Total	Vie	Non-Vie	Total	Vie	Non-Vie	Total	Vie	Non-Vie	Total
Valeur brute	305	879	1 184	5	73	78	60	778	838	5	77	82
Amortissements cumulés	(34)	(229)	(263)				(20)	(212)	(232)			
Dépréciation durable		(4)	(5)		(5)	(5)		(4)	(4)		(6)	(6)
Valeur nette à la clôture	271	646	917	5	68	73	40	562	602	5	71	76
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	343	1 013	1 357	6	87	93	73	902	975	6	90	96
PLUS-VALUES LATENTES	72	368	440	1	20	20	33	339	372	1	19	20

NOTE 6 PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)	Valeur nette	Valeur nette
Actifs évalués à la juste valeur	63 393	70 360
Actifs évalués au coût amorti	840	724
TOTAL PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC	64 233	71 084

Le total des placements au 31 décembre 2008 s'élève à 64 233 millions d'euros et marque une diminution de 6 850 millions d'euros. Cette évolution est principalement liée à l'évolution des marchés financiers.

Le montant des placements ainsi mis en pension s'élève à 4 394 millions d'euros à la clôture contre 5 782 millions d'euros au 31 décembre 2007.

NOTE 6.1 PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total	France	International	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions	11 913	626	12 539	8 764	616	9 380	(3 149)	(10)	(3 159)
Obligations	36 766	5 732	42 498	36 922	5 382	42 304	156	(350)	(194)
Autres	50	2	52	39	1	40	(11)	(1)	(12)
Total actifs disponibles à la vente	48 729	6 360	55 089	45 725	5 999	51 724	(3 004)	(361)	(3 365)
Actifs de transaction									
Actions classées en « trading »	2 847	32	2 879	2 847	32	2 879			
Actions classées en « held for trading »	1 464	32	1 496	1 464	32	1 496			
Obligations classées en « trading »	374	20	394	374	20	394			
Obligations classées en « held for trading »	5 166	141	5 307	5 166	141	5 307			
Autres titres classés en « trading »	1 565		1 565	1 565		1 565			
Autres titres classés en « held for trading »	3	26	29	3	26	29			
Total actifs de transaction	11 419	251	11 670	11 419	251	11 670			
TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	60 148	6 611	66 759	57 144	6 250	63 394	(3 004)	(361)	(3 365)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

Au 31 décembre 2008, les plus et moins-values latentes non réalisées mais constatées comptablement par capitaux propres (réserve de réévaluation) au titre des actifs financiers disponibles à la vente et par résultat au titre des actifs financiers de transaction s'établissent respectivement à (3 365) millions d'euros et 212 millions d'euros (contre 3 320 millions d'euros et 491 millions d'euros au 31 décembre 2007).

La baisse des plus-values latentes par rapport à l'exercice 2007 est principalement liée à la crise des marchés financiers, tant du fait des conditions de marché obligataires (et en particulier de la hausse des primes de risque sur certaines émissions privées) que, s'agissant de la poche actions, de l'évolution des indices boursiers.

La situation exceptionnelle constituée par la crise des marchés financiers a entraîné conformément à l'amendement d'IAS 39 adopté le 15 octobre 2008 le reclassement en date du 9 décembre 2008 d'un OPCVM d'obligations à taux variable de la catégorie « trading » à la catégorie des actifs disponibles à la vente. La juste valeur de cet actif s'élève à 2 401 millions d'euros à la date du reclassement. Ce reclassement n'a pas d'incidence significative sur les comptes (0,2 million d'euros). Le montant comptabilisé par résultat sur la période du 1^{er} janvier au 9 décembre 2008 s'élève à 0,5 million d'euros.

Conformément aux principes comptables du groupe et compte tenu d'une volatilité des marchés financiers supérieure à 40 % ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation les titres de capitaux propres pour lesquels la décote constatée à la date d'arrêt est supérieure à 50 % ou ceux pour lesquels la décote permanente sur une période de six mois consécutifs a été supérieure à 40 %.

Le groupe a enregistré au 31 décembre 2008 sur ses placements financiers évalués à la juste valeur une charge de dépréciation à caractère durable de 240 millions d'euros. Le stock des provisions pour dépréciation durable sur les placements évalués à la juste valeur s'établit à 500 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 334 millions d'euros au 31 décembre 2007. Au total, les provisions pour dépréciation sur actifs d'assurance représentent 0,7 % des placements du groupe.

Le contexte très heurté des marchés financiers au cours de l'exercice 2008 a conduit à une faible liquidité et à des décotes importantes sur certains marchés de dette privée. Dans cet environnement, un test de liquidité a été mis en place.

Sur les titres en direct, le groupe ne détient pas de lignes de titres significatives valorisées selon un modèle. S'agissant des actifs détenus au sein des portefeuilles d'OPCVM valorisés selon une méthodologie « mark to model », ceux-ci s'établissent à 2 431 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette modélisation s'appuie sur des données observables. Ces actifs sont principalement constitués de titres obligataires à coupon variable indexés sur l'Euribor dont les marchés sont jugés illiquides au 31 décembre 2008 (faiblesse des transactions sur le marché secondaire dont les prix ne sont pas nécessairement représentatifs de la juste valeur), mais dont les signatures sont à 85 % notées au moins A chez Standard & Poor's. Le risque de liquidité sur les actifs détenus au sein des portefeuilles d'OPCVM reste circonscrit eu égard à la taille de ces OPCVM par rapport à la taille du bilan du groupe et à une politique prudente de gestion de la poche de trésorerie.

Le groupe estime par conséquent que son exposition à la crise de liquidité sur les marchés financiers est très réduite.

Dans le but d'optimiser le rendement de ses actifs financiers, le groupe a poursuivi en 2008 son activité de mises en pension de titres obligataires. Ces opérations de mise en pension sont pratiquées sous deux formes distinctes :

- des mises en pension d'investissement : Au 31 décembre 2008, le montant concerné est de 3 631 millions d'euros. À cet effet, deux fonds spécifiques ont été créés pour isoler ce montant. Ces fonds sont exclusivement constitués de titres euro-gouvernementaux notés AAA/AA et sont détenus en direct dans le cadre d'un mandat de gestion obligataire signé avec Groupama Asset Management ;
- des mises en pension de financement conjoncturel : Le montant à la clôture de l'exercice est de 764 millions d'euros. Pour cette nature d'opération, la trésorerie est réinvestie sous différentes formes de placements.

31.12.2007

(en millions d'euros)	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes		
	France	International	Total	France	International	Total	France	International	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions	11 036	660	11 696	14 216	801	15 017	3 180	141	3 321
Obligations	36 202	6 108	42 310	36 391	6 018	42 409	189	(90)	99
Autres	59	82	141	40	1	41	(19)	(81)	(100)
Total actifs disponibles à la vente	47 297	6 850	54 147	50 647	6 820	57 467	3 350	(30)	3 320
Actifs de transaction									
Actions classées en «trading»	1 657	8	1 665	1 657	8	1 665			
Actions classées en «held for trading»	1 671	48	1 719	1 671	48	1 719			
Obligations classées en «trading»	306	23	329	306	23	329			
Obligations classées en «held for trading»	3 967	155	4 122	3 967	155	4 122			
Autres titres classés en «trading»	5 025		5 025	5 025		5 025			
Autres titres classés en «held for trading»	33		33	33		33			
Total actifs de transaction	12 659	234	12 893	12 659	234	12 893			
TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	59 956	7 084	67 040	63 306	7 054	70 360	3 350	(30)	3 320

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

NOTE 6.2 PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

31.12.2008									
(en millions d'euros)	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes		
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions	3 921	8 618	12 539	3 170	6 210	9 380	(751)	(2 408)	(3 159)
Obligations	8 541	33 957	42 498	8 335	33 969	42 304	(206)	12	(194)
Autres	51	1	52	39	1	40	(12)	0	(12)
Total actifs disponibles à la vente	12 513	42 576	55 089	11 544	40 180	51 724	(969)	(2 396)	(3 365)
Actifs de transaction									
Actions classées en «trading»	754	2 125	2 879	754	2 125	2 879			
Actions classées en «held for trading»	529	967	1 496	529	967	1 496			
Obligations classées en «trading»	294	100	394	294	100	394			
Obligations classées en «held for trading»	1 304	4 003	5 307	1 304	4 003	5 307			
Autres titres classés en «trading»	445	1 120	1 565	445	1 120	1 565			
Autres titres classés en «held for trading»	1	28	29	1	28	29			
Total actifs de transaction	3 327	8 343	11 670	3 327	8 343	11 670			
TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	15 840	50 919	66 759	14 871	48 523	63 394	(969)	(2 396)	(3 365)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

31.12.2007									
(en millions d'euros)	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes		
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions	3 968	7 728	11 696	4 801	10 216	15 017	833	2 488	3 321
Obligations	9 146	33 164	42 310	9 192	33 217	42 409	46	53	99
Autres	133	8	141	40	1	41	(93)	(7)	(100)
Total actifs disponibles à la vente	13 247	40 900	54 147	14 033	43 434	57 467	786	2 534	3 320
Actifs de transaction									
Actions classées en «trading»	514	1 151	1 665	514	1 151	1 665			
Actions classées en «held for trading»	346	1 373	1 719	346	1 373	1 719			
Obligations classées en «trading»	150	179	329	150	179	329			
Obligations classées en «held for trading»	1 299	2 823	4 122	1 299	2 823	4 122			
Autres titres classés en «trading»	1 489	3 536	5 025	1 489	3 536	5 025			
Autres titres classés en «held for trading»	5	28	33	5	28	33			
Total actifs de transaction	3 803	9 090	12 893	3 803	9 090	12 893			
TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	17 050	49 990	67 040	17 836	52 524	70 360	786	2 534	3 320

NOTE 6.3 PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (PAR NATURE DE TITRES)

31.12.2008									
(en millions d'euros)	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes		
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
Actions									
Actifs disponibles à la vente	3 921	8 618	12 539	3 170	6 210	9 380	(751)	(2 408)	(3 159)
Actifs classés en «trading»	1 065	4 215	5 280	1 065	4 215	5 280			
Actifs classés en «held for trading»	529	967	1 496	529	967	1 496			
Total actions	5 515	13 800	19 315	4 764	11 392	16 156	(751)	(2 408)	(3 159)
Obligations									
Actifs disponibles à la vente	8 230	31 867	40 097	8 024	31 879	39 903	(206)	12	(194)
Actifs classés en «trading»	294	100	394	294	100	394			
Actifs classés en «held for trading»	1 304	4 003	5 307	1 304	4 003	5 307			
Total obligations	9 828	35 970	45 798	9 622	35 982	45 604	(206)	12	(194)
Autres									
Actifs disponibles à la vente	51	1	52	39	1	40	(12)	0	(12)
Actifs classés en «trading»	445	1 120	1 565	445	1 120	1 565			
Actifs classés en «held for trading»	1	28	29	1	28	29			
Total autres	497	1 149	1 646	485	1 149	1 634	(12)	0	(12)
TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	15 840	50 919	66 759	14 871	48 523	63 394	(969)	(2 396)	(3 365)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

31.12.2007									
(en millions d'euros)	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes		
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
Actions									
Actifs disponibles à la vente	3 968	7 728	11 696	4 801	10 216	15 017	833	2 488	3 321
Actifs classés en «trading»	514	1 151	1 665	514	1 151	1 665			
Actifs classés en «held for trading»	346	1 373	1 719	346	1 373	1 719			
Total actions	4 828	10 252	15 080	5 661	12 740	18 401	833	2 488	3 321
Obligations									
Actifs disponibles à la vente	9 146	33 164	42 310	9 192	33 217	42 409	46	53	99
Actifs classés en «trading»	150	179	329	150	179	329			
Actifs classés en «held for trading»	1 299	2 823	4 122	1 299	2 823	4 122			
Total obligations	10 595	36 166	46 761	10 641	36 219	46 860	46	53	99
Autres									
Actifs disponibles à la vente	133	8	141	40	1	41	(93)	(7)	(100)
Actifs classés en «trading»	1 489	3 536	5 025	1 489	3 536	5 025			
Actifs classés en «held for trading»	5	28	33	5	28	33			
Total autres	1 627	3 572	5 199	1 534	3 565	5 099	(93)	(7)	(100)
TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	17 050	49 990	67 040	17 836	52 524	70 360	786	2 534	3 320

NOTE 6.4 PLACEMENTS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI EN VALEUR NETTE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
Prêts	125	142	267	114	141	255
Dépôts	290	88	378	127	52	179
Autres	56	139	195	52	238	290
Prêts et créances	471	369	840	293	431	724
TOTAL ACTIFS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	471	369	840	293	431	724

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements évalués au coût amorti est inchangé par rapport au 31 décembre 2007 à 4 millions d'euros.

NOTE 6.5 DÉTAIL DES PLACEMENTS COTÉS

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Actions	5 922	10 961
Parts d'autres OPCVM	11 281	11 979
Obligations et autres titres à revenu fixe	40 400	43 252
Parts d'OPCVM à revenu fixe	5 064	3 535
TOTAL PLACEMENTS COTÉS	62 668	69 728

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements cotés comptabilisés à la juste valeur s'établit à 365 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre 187 millions d'euros au 31 décembre 2007.

NOTE 6.6 DÉTAIL DES PLACEMENTS NON COTÉS

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Actions en juste valeur	500	443
Obligations et autres titres à revenu fixe en juste valeur	140	73
Autres placements en juste valeur	86	115
Prêts au coût amorti	267	255
Autres placements en coût amorti	572	470
TOTAL PLACEMENTS NON COTÉS	1 565	1 356

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements non cotés évalués à la juste valeur s'établit à 135 millions d'euros, contre 147 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements non cotés évalués au coût amorti demeure inchangé par rapport au 31 décembre 2007 à 4 millions d'euros.

NOTE 7 PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS DES SOCIÉTÉ NON CONSOLIDÉES

31.12.2008				31.12.2007		
(en millions d'euros)	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Cours de Bourse à la clôture	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Cours de Bourse à la clôture
Bolloré Investissement	4,31	81	86	4,31	74	147
Société Générale	4,10	1 460	794	3,50	1 134	1 616
Lagardère	1,89	94	69	1,85	94	127
Veolia Environnement	5,56	755	561	5,63	747	1 643
Saint-Gobain	2,00	404	252			
Eiffage	6,63	379	224	2,88	185	181
Cegid				17,23	88	47
Sociétés françaises		3 172	1 987		2 322	3 761
Médiobanca	4,97	503	295	4,97	504	575
OTP Bank	8,31	642	256			
Sociétés étrangères		1 145	550		504	575
TOTAL DES PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS LES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES		4 317	2 538		2 826	4 336

Les placements significatifs dans des sociétés non consolidées sont valorisés en valeur de marché.

Ils font l'objet d'un test de dépréciation à caractère durable, dont la présomption de déclenchement, compte tenu d'une volatilité des marchés financiers supérieure à 40 %, suit les critères suivants :

- décote permanente de 40 % sur une période de six mois consécutifs précédant l'arrêt, ou,
- décote spot de 50 % par rapport au cours à la date d'arrêt.

Du fait de la politique de gestion financière de ces lignes, ces critères s'apprécient globalement au niveau du groupe. Conformément aux principes du groupe, certaines valeurs peuvent en outre faire l'objet d'une appréciation particulière quant au caractère permanent de la perte de valeur. Ainsi le titre OTP Bank qui a été acquis récemment et dont la volatilité observée sur le marché est extrêmement forte, a fait l'objet d'une expertise indépendante qui conforte la valeur intrinsèque de l'entreprise.

Suite au franchissement de seuil des 20 % de pourcentage de contrôle au 31 décembre 2008, les titres CEGID sont désormais consolidés par mise en équivalence (cf. note 11).

NOTE 8 PLACEMENTS REPRÉSENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC

31.12.2008				31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Titres à revenu variable et assimilés		8	8		9	9
Obligations		727	727	146	224	370
Parts d'OPCVM d'actions	1 831	57	1 889	2 426	63	2 490
Parts d'OPCVM obligataires et autres	637	77	714	810	51	860
Autres placements		3	3			
PLUS-VALUES LATENTES	2 469	872	3 340	3 382	347	3 729

Les placements en unités de compte (UC) relèvent exclusivement de l'activité d'Assurance Vie.

Suite à la constitution de la SCI Gan Investissement Foncier, qui héberge les placements immobiliers en représentation des engagements en unités de compte (UC), les placements immobiliers en UC sont désormais isolés dans les comptes. La réévaluation ainsi enregistrée par rapport au coût historique s'élève à 33 millions d'euros.

NOTE 9 INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIFS ET PASSIFS ET DÉRIVÉS INCORPORÉS SÉPARÉS

NOTE 9.1 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

31.12.2008						
(en millions d'euros)	France		International		Total	
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Swaps	86	(46)			86	(46)
Options	66	(2)			66	(2)
Contrats à terme de devises	128				128	
Autres						
TOTAL	280	(48)	0	0	280	(48)

31.12.2007						
(en millions d'euros)	France		International		Total	
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Swaps	214	(5)			214	(5)
Options	92		3	(17)	95	(17)
Contrats à terme de devises	146				146	
Autres						
TOTAL	452	(5)	3	(17)	455	(22)

NOTE 9.2 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

31.12.2008						
(en millions d'euros)	Vie		Non-vie		Total	
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Swaps	84		2	(46)	86	(46)
Options	64		2	(2)	66	(2)
Contrats à terme de devises	124		4		128	
Autres						
TOTAL	272		8	(47)	280	(48)

31.12.2007						
(en millions d'euros)	Vie		Non-vie		Total	
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Swaps	202		12	(6)	214	(6)
Options	87		8	(17)	95	(17)
Contrats à terme de devises	146				146	
Autres						
TOTAL	435	0	20	(22)	455	(22)

NOTE 10 EMPLOIS DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Caisse, banques centrales, CCP	47		47	77		77
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	228		228	1 204		1 204
Instruments dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente	16		16	20		20
Prêts et créances sur les établissements de crédit	955		955	583		583
Prêts et créances sur la clientèle	1 519	(16)	1 504	704	(13)	691
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	554		554	83		83
Immeubles de placement						
TOTAL EMPLOIS DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE	3 319	(16)	3 303	2 670	(14)	2 656

L'analyse de cette note est à mettre en regard de la note 31 sur les ressources du secteur bancaire.

Ces postes se composent principalement de soldes relatifs :

- aux opérations avec la clientèle ;
- aux opérations avec les établissements de crédit ;
- à la juste valeur sur les placements détenus par le secteur bancaire.

Les dettes envers la clientèle (2 143 millions d'euros présentées dans la note 31 au passif du bilan) sont principalement constituées de comptes de dépôts à vue et de comptes d'épargne. Cette trésorerie a été réinvestie dans des opérations de prêts et de créances à la clientèle et sur les établissements de crédit pour un montant global de 2 459 millions d'euros. Ces placements sont essentiellement constitués d'opérations de titres reçus en pension livrée et de crédit de trésorerie qui ne présentent aucun risque de liquidation ou de mobilisation.

La situation exceptionnelle constituée par la crise des marchés financiers a entraîné conformément à l'amendement d'IAS 39 adopté le 15 octobre 2008 le reclassement en date du 1^{er} juillet 2008 d'un portefeuille d'obligations bancaires à taux révisables de la catégorie « trading » à la catégorie des actifs détenus jusqu'à l'échéance. À la date du reclassement, la juste valeur des actifs reclassés s'élevait à 457 millions d'euros. Les pertes liées à cette perte de valeur qui auraient été constatées dans les comptes si ces actifs n'avaient pas été reclassés s'élèvent à 6,4 millions d'euros. Le montant comptabilisé par résultat sur la période du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2008 s'élève à 3,9 millions d'euros.

NOTE 11 INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

	31.12.2008		31.12.2007	
(en millions d'euros)	Valeur d'équivalence	Quote part Résultat	Valeur d'équivalence	Quote part Résultat
Günes Sigorta	23	2	27	1
Socomie	1		2	1
Cegid	(8)			
STAR	42	1		
TOTAL INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	58	3	29	2

La valeur d'équivalence des titres Günes, qui représente la quote-part de capitaux propres retraités, a diminué de 4 millions d'euros au cours de l'exercice sous l'effet notamment de la baisse de la parité entre la livre turque et l'euro (qui représente un effet défavorable de 6 millions d'euros).

Socomie a pour sa part enregistré un résultat à l'équilibre et par ailleurs distribué son résultat antérieur, ce qui ramène la valeur d'équivalence proche de zéro.

Le groupe a franchi en décembre 2008 le seuil de contrôle permettant la mise en équivalence de Cegid.

Le groupe a acquis 35 % de STAR en octobre 2008.

Pour avoir une vision complète des investissements du groupe dans les entreprises associées, il convient de rajouter l'écart d'acquisition de 78 millions d'euros sur les titres Cegid et de 33 millions d'euros sur les titres STAR. Ces écarts d'acquisition sont présentés dans la note 2.

NOTE 11.1 DONNÉES SIGNIFICATIVES

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres
Günes Sigorta	334	5	272	48	322	4	290	56
Socomie	14	(0)	7	1	14	1	8	2
Cegid	248	11	315	153				
STAR		4	127	120				

Compte tenu des dates d'arrêté, les données relatives au chiffre d'affaires et au total de l'actif sont estimées sur la base des derniers états financiers disponibles.

NOTE 12 PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non-vie						
Provisions pour primes non acquises	26	89	115	37	50	87
Provisions pour sinistres à payer	824	267	1 090	824	273	1 097
Autres provisions techniques	119	4	123	121	2	124
Total	969	360	1 329	982	325	1 308
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie						
Provisions d'assurance vie	14	35	50	13	34	47
Provisions pour sinistres à payer	18	7	25	14	6	20
Provisions pour participation aux bénéfices	12		12	20		20
Autres provisions techniques	4		4	3	1	4
Total	48	42	90	51	40	91
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers	2	0	2	1	0	1
TOTAL PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	1 019	402	1 421	1 034	366	1 400

NOTE 12.1 VARIATION DE LA PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS POUR SINISTRES NON-VIE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à l'ouverture	824	273	1 097	828	274	1 102
Transfert de portefeuille et variation de périmètre		35	35		45	45
Part des réassureurs dans la charge de sinistres totale	182	73	255	183	48	231
Part des réassureurs dans les paiements totaux	(184)	(85)	(269)	(181)	(90)	(271)
Variation de change	2	(30)	(28)	(6)	(4)	(10)
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS POUR SINISTRES À LA CLÔTURE	824	266	1 090	824	273	1 097

NOTE 13 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Autres immobilisations corporelles	241	224
Autres actifs d'exploitation à long terme	53	54
TOTAL	294	278

NOTE 13.1 VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à long terme	Total	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à long terme	Total
Valeur brute à l'ouverture	661	54	715	643	54	697
Acquisitions	98	2	100	89	3	92
Entrées de périmètre	11		11	39		39
Production immobilisée de l'exercice	1		1	6		6
Écarts de conversion	(8)		(8)			
Cessions	(69)	(3)	(72)	(116)	(3)	(119)
Valeur brute à la clôture	694	53	747	661	54	715
Amortissements cumulés à l'ouverture	(429)	0	(429)	(427)		(427)
Augmentation	(81)		(81)	(63)		(63)
Entrées de périmètre	(1)		(1)	(35)		(35)
Écarts de conversion	3		3			
Diminution	60		60	96		96
Amortissements cumulés à la clôture	(448)	0	(448)	(429)		(429)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(6)	0	(6)	(4)	(1)	(5)
Dépréciation durable comptabilisée	(1)		(1)	(2)		(2)
Entrées de périmètre	(2)		(2)			
Écarts de conversion	1		1			
Dépréciation durable reprise	3		3		1	1
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(5)	0	(5)	(6)		(6)
Valeur nette à l'ouverture à l'ouverture	225	54	279	212	53	265
Valeur nette à la clôture	241	53	294	225	54	280
Juste valeur des autres immobilisations corporelles à la clôture	244	80	324	226	81	307
PLUS-VALUES LATENTES	3	27	30	1	27	28

Les plus-values sur les actifs à long terme concernent essentiellement des actifs biologiques traités selon la norme IAS 41. Il s'agit principalement de forêts.

NOTE 13.2 VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008						31.12.2007					
	Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à long terme			Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à long terme		
(en millions d'euros)	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	528	166	694	53		53	513	147	660	54		54
Amortissements cumulés	(333)	(115)	(448)				(321)	(108)	(429)			
Dépréciation durable	(1)	(3)	(4)				(6)		(6)			
Valeur nette à la clôture	194	48	241	53		53	186	39	225	54		54
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	194	50	244	80		80	187	39	226	81		81
PLUS-VALUES LATENTES		3	3	27		27	1		1	27		27

NOTE 13.3 VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008						31.12.2007					
	Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à long terme			Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à long terme		
(en millions d'euros)	Vie	Non-vie	Banque	Vie	Non-vie	Banque	Vie	Non-vie	Banque	Vie	Non-vie	Banque
Valeur brute	109	553	32		53		90	543	27		54	
Amortissements cumulés	(59)	(369)	(20)				(49)	(365)	(18)			
Dépréciation durable	(1)	(4)					(4)					
Valeur nette à la clôture	49	181	12		53		37	178	9		54	
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	52	180	12		80		37	179	9		81	
PLUS-VALUES LATENTES	3	(1)			27			1			27	

NOTE 14 FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net
Contrats d'assurance non-vie	394		394	375		375
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	278	(21)	257	283	(25)	258
TOTAL FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS	672	(21)	651	658	(25)	633

NOTE 14.1 FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net
Contrats d'assurance non-vie	178		178	177		177
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	242	(11)	232	255	(15)	240
France	421	(11)	410	432	(15)	417
Contrats d'assurance non-vie	216		216	198		198
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	36	(10)	26	28	(10)	18
International	251	(10)	241	226	(10)	216
TOTAL FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS	672	(21)	651	658	(25)	633

NOTE 15 PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE ACTIVE

	31.12.2008			31.12.2007
(en millions d'euros)	France	International	Total	Total
Participation aux bénéfices différée active	1 438	174	1 611	11
TOTAL PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE ACTIVE	1 438	174	1 611	11

La participation aux bénéfices différée active provient des moins-values latentes en application du principe de la comptabilité reflet.

Sur les principales entités les taux de participation aux bénéfices différée, utilisés dans le cadre de la comptabilité reflet, sont compris dans une fourchette entre 67,6 % et 90,0 % en 2008 contre 68,7 % et 85,6 % en 2007.

Un test de recouvrabilité a été réalisé permettant de démontrer la capacité du groupe à imputer le montant de la participation aux bénéfices différée active sur les participations futures des assurés.

NOTE 16 IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

NOTE 16.1 IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008			31.12.2007
(en millions d'euros)	France	International	Total	Total
Impôts différés actifs	552	80	632	587
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	552	80	632	587

NOTE 16.2 IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008				31.12.2007
(en millions d'euros)	Vie	Non-Vie	Banque	Total	Total
Impôts différés actifs	100	509	23	632	587
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	100	509	23	632	587

NOTE 16.3 ANALYSE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'IMPÔT DIFFÉRÉ

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Impôts différés issus des décalages temporaires sur retraitements de consolidation		
Réserve de capitalisation	(302)	(305)
Retraitements sur instruments financiers AFS & Trading (net de participation aux bénéfices différée)	(6)	(64)
Frais d'acquisition vie et provision globale de gestion	(47)	(46)
Retraitements de consolidation sur provisions techniques	(105)	(62)
Autres différences sur retraitements de consolidation	(73)	(5)
Frais d'acquisition non-vie reportés	(60)	(59)
Différences fiscales sur provisions techniques et autres provisions pour risques et charges	488	435
Plus-values en sursis d'imposition	(16)	(13)
Écart d'évaluation sur OPCVM	(70)	123
Couverture de change	43	50
Autres différences temporaires fiscales	14	26
Sous-total impôts différés issus des décalages temporaires	(133)	80
Activation des déficits ordinaires	120	32
Impôts différés enregistrés au bilan	(14)	112
dont actif	632	587
dont passif	(645)	(475)

Le groupe dispose en outre d'actifs nets non constatés sur les filiales étrangères ainsi que sur le pôle bancaire (Groupama Banque) en France. Le montant de ces actifs non constatés s'élèvent au 31 décembre 2008 à 177 millions d'euros.

NOTE 17 CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE

	31.12.2008			31.12.2007
(en millions d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée				
Primes acquises non émises	715		715	794
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 611	(107)	1 504	1 414
Comptes courants coassureurs et autres tiers	98	(14)	84	114
Comptes courants cédants et rétrocedants	325	(3)	322	307
TOTAL	2 749	(124)	2 625	2 630

NOTE 17.1 CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE – PAR ÉCHÉANCE

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée								
Primes acquises non émises	715			715	786	8		794
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 490	14		1 504	1 408	6		1 414
Comptes courants coassureurs et autres tiers	58	26		84	88	27		115
Comptes courants cédants et rétrocedants	292	26	3	322	281	26		307
TOTAL	2 555	66	3	2 625	2 563	67		2 630

NOTE 18 CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSIONS EN RÉASSURANCE

	31.12.2008			31.12.2007
(en millions d'euros)	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette
Créances nées des opérations de cession en réassurance				
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	113	(17)	96	71
Autres créances sur opérations de réassurance	59	(6)	53	25
TOTAL	172	(23)	149	96

NOTE 18.1 CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSIONS EN RÉASSURANCE – PAR ÉCHÉANCE

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Créances nées des opérations de cessions en réassurance								
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	83	13		96	63	8		71
Autres créances sur opérations de réassurance	51	2		53	23	1	1	25
TOTAL	134	15		149	86	9	1	96

NOTE 19 CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT

NOTE 19.1 CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT PAR ÉCHÉANCE

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	299		3	302	240	1		242

Le poste « Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt » comprend l'impôt sur les sociétés et les autres créances sur l'État et collectivités publiques.

Les autres créances sur l'État et collectivités publiques comprennent essentiellement les majorations légales sur les rentes viagères pour 54 millions d'euros, la TVA déductible et les crédits de TVA pour 28 millions d'euros, les taxes des sociétés étrangères pour 42 millions d'euros.

NOTE 19.2 CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	215	87	302	158	84	242

NOTE 19.3 CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	Vie	Non-vie	Banque	Total	Vie	Non-vie	Banque	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	83	213	6	302	75	166	1	242

NOTE 20 AUTRES CRÉANCES

	31.12.2008			31.12.2007
(en millions d'euros)	Valeurs brutes	Provisions	Total	Total
Intérêts courus non échus	867		867	856
Personnel débiteur	20		20	19
Organismes sociaux	67		67	62
Débiteurs divers	1 234	(78)	1 155	1 119
Autres créances	463		463	427
TOTAL	2 651	(78)	2 573	2 483

NOTE 20.1 AUTRES CRÉANCES PAR ÉCHÉANCE

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Intérêts courus non échus	867			867	856			856
Personnel débiteur	20			20	18			19
Organismes sociaux	67			67	62			62
Débiteurs divers	1 025	127	4	1 156	1 031	79	9	1 119
Autres créances	453		10	463	427			427
TOTAL	2 432	127	14	2 573	2 395	79	9	2 483

NOTE 20.2 AUTRES CRÉANCES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Intérêts courus non échus	756	111	867	787	69	856
Personnel débiteur	17	4	20	14	4	19
Organismes sociaux	67		67	62		62
Débiteurs divers	1 048	107	1 156	986	133	1 119
Autres créances	417	46	463	380	47	427
TOTAL	2 305	268	2 573	2 229	254	2 483

NOTE 20.3 AUTRES CRÉANCES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	Vie	Non-vie	Banque	Total	Vie	Non-vie	Banque	Total
Intérêts courus non échus	720	147		867	727	129		856
Personnel débiteur	3	18		20	3	16		19
Organismes sociaux	62	5		67	56	6		62
Débiteurs divers	380	763	13	1 156	271	834	14	1 119
Autres créances	200	152	111	463	150	142	135	427
AUTRES CRÉANCES	1 365	1 084	124	2 573	1 207	1 128	149	2 483

NOTE 21 RÉPARTITION DE LA TRÉSORERIE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
France	523	549
International	923	643
Total	1 446	1 192
Entités vie et mixte	410	220
Entités non-vie	1 036	972
Total	1 446	1 192

NOTE 22 CAPITAUX PROPRES, INTÉRÊTS MINORITAIRES

NOTE 22.1 CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES LIÉES AU CAPITAL DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

L'exercice de l'activité d'assurance est régi par des contraintes réglementaires qui définissent notamment le capital social minimum. En France, conformément à la directive européenne et en vertu de l'article R322-5 du Code des assurances, les entreprises françaises soumises au contrôle de l'État et constituées sous forme d'assurance mutuelles doivent avoir un fonds d'établissement au moins égal à 240 000 ou 400 000 euros selon les branches pratiquées. Pour les sociétés anonymes, le montant de capital minimum requis s'établit à 480 000 euros ou 800 000 euros en fonction des branches exercées.

En outre, afin de s'assurer de la solidité financière des entreprises d'assurance et garantir la protection des assurés, un dispositif prudentiel est édicté en France par l'article R 334-1 du Code des assurances. Il oblige les compagnies d'assurance à respecter une marge de solvabilité minimum de manière permanente relative à ses activités (vie et non-vie). Cette obligation existe, selon des mécanismes analogues, également à l'international. L'ensemble de ce dispositif est renforcé à l'échelon des comptes consolidés par la mise en place d'une solvabilité dite « ajustée », en tenant compte, le cas échéant, des activités bancaires exercées par le groupe d'assurance, selon le référentiel comptable et réglementaire français.

NOTE 22.2 INCIDENCE DES OPÉRATIONS AVEC LES SOCIÉTAIRES

Variation des capitaux propres du groupe au cours de l'exercice 2008

Au cours de l'exercice 2008, aucune opération n'a eu une incidence sur le capital et les primes d'émission.

Traitement comptable des titres supersubordonnés émis le 10 octobre 2007

En date du 10 octobre 2007, Groupama a émis un emprunt obligataire perpétuel d'un montant nominal de 1 000 millions d'euros au taux d'intérêt fixe de 6,298 %. Cet emprunt comporte en outre des caractéristiques particulières, telles que :

- la durée illimitée de l'emprunt ;
- la faculté de différer ou annuler tout paiement d'intérêt aux porteurs de part de façon discrétionnaire ;
- une clause de majoration d'intérêt « step-up » intervenant après la dixième année de l'emprunt.

Compte tenu des conditions propres à l'émission et en application de la norme IAS 32 § 16 et 17, l'emprunt est considéré comme un instrument de capitaux propres et non comme un passif financier. Il est donc comptabilisé en capitaux propres. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés directement au débit des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 § 35 (et non comme une charge au compte de résultat).

NOTE 22.3 PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS SUR LA PÉRIODE

Produits et charges comptabilisés au cours de l'exercice 2008 (Sorie)

L'état des produits et charges de la période (Statement of Recognised Income and Expense – SORIE), partie intégrante de l'état de synthèse des variations de capitaux propres, comprend, au-delà du résultat de la période, la variation de la réserve de plus et moins-values latentes des actifs disponibles à la vente, nette de participation aux bénéfices différée et d'impôt différé ainsi que la variation de la réserve liée aux écarts de conversion et des pertes et gains actuariels des avantages postérieurs à l'emploi.

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Variation des Plus et moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	(6 663)	(21)	(6 684)	(2 596)	(19)	(2 615)
Variation de la comptabilité reflet	3 745	14	3 759	1 570	14	1 584
Variation des impôts différés	(2)		(2)	157	1	158
Variation des gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi	22		22	7		7
Variation des écarts de conversion	(298)	(3)	(301)	(24)	(4)	(28)
Autres	(54)	(30)	(84)	21	4	25
Résultat de l'exercice	342	38	380	938	34	972
TOTAL	(2 908)	(2)	(2 910)	73	30	103

Réserves liées aux variations de juste valeur inscrites en capitaux propres

La réconciliation entre les Plus et moins-values latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente et la réserve correspondante en capitaux propres se décompose comme suit :

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	(3 365)	3 319
Comptabilité reflet	1 852	(1 907)
Cash flow hedge et autres variations	(83)	10
Impôts différés	118	110
Écart de conversion		
Part des minoritaires	26	(10)
PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES NETTES PART DU GROUPE	(1 452)	1 522

Le montant d'impôt différé repris dans le tableau ci-dessus correspond au résultat de l'application d'une part, d'un taux d'impôt court terme et long terme sur les Plus-values latentes sur instruments financiers classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente », et d'autre part, d'un taux d'impôt court terme sur la participation aux bénéfices différée (« comptabilité reflet »). Dans le cadre du régime des Plus ou moins-values à long terme applicable au 1^{er} janvier 2006, les Plus-values latentes sur titres de participation dits « stratégiques » ont été exonérées pour le calcul de l'impôt différé dans la limite d'une quote-part de frais et charges (soit un taux effectif de 1,72 %).

La baisse de la réserve de réévaluation est principalement liée à la diminution des Plus-values latentes, consécutive à la chute des marchés financiers.

Le montant de –83 millions d'euros au titre de la réserve de réévaluation de « cash flow hedge » correspond à la part efficace des couvertures de flux de trésorerie mises en œuvre par le groupe

Note 23 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges⁽¹⁾	Total	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges⁽¹⁾	Total
Solde à l'ouverture	375	364	739	366	362	728
Variations de périmètre et changements de méthodes comptables	0	6	6	27	20	47
Dotations de l'exercice	56	65	121	19	51	70
Reprises de l'exercice	(70)	(246)	(316)	(32)	(69)	(101)
Variations de change	(12)	(1)	(13)	(5)	0	(5)
SOLDE À LA CLÔTURE	349	188	537	375	364	739

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice grave au groupe compte-tenu des litiges en cours

La variation des provisions pour autres risques et charges inclut essentiellement le débouclage de la garantie de passif SOREMA dans les comptes de Groupama SA L'impact économique de cette opération est neutre.

**NOTE 24 INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL
RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES****NOTE 24.1 MONTANT DE LA DETTE ACTUARIELLE NETTE À LA CLÔTURE**

(en millions d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2008	31.12.2007
Dettes actuarielles à l'ouverture	567	560	50	49	617	608
Coût des services rendus	11	12	4	4	16	16
Prestations payées	(28)	(26)	(2)	(1)	(30)	(27)
Intérêt sur la dette actuarielle	26	25	2	2	28	27
Pertes/Gains actuariels (écarts d'expérience)	(51)	7	(3)	(4)	(54)	3
Pertes/Gains actuariels (écarts d'hypothèse)	(10)	(18)	(2)	(1)	(12)	(19)
Modifications de régime		(2)				(2)
Variations de périmètre	1	48			1	48
Variation de taux de change	(61)	(26)			(61)	(26)
Autres	5	(13)	(1)	2	4	(12)
DETTE ACTUARIELLE À LA CLÔTURE (A)	460	567	49	50	509	617
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	242	242			242	242
Rendement des actifs de couverture	15	15			15	15
Prestations payées	(11)	(10)			(11)	(10)
Cotisations requises	8	19			8	19
Pertes/Gains actuariels	(44)	(2)			(44)	(2)
Variations de périmètre						
Variations de taux de change	(49)	(21)			(49)	(21)
Autres	(0)	(2)			(0)	(2)
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE À LA CLÔTURE (B)	160	242			160	242
DETTE ACTUARIELLE NETTE À LA CLÔTURE (A)-(B)	300	325	49	50	349	375

NOTE 24.2 VARIATION DE LA PROVISION POUR PENSIONS COMPTABILISÉE EN PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES AU BILAN

(en millions d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2008	31.12.2007
Montant comptabilisé en provision pour risques et charges à l'ouverture	325	318	50	48	375	366
Variation de l'engagement actualisé	28	(2)	(1)	2	27	
Écarts actuariels impactés en capitaux propres	(17)	(7)			(17)	(7)
Reprise de provision relative à des prestations réglées par l'employeur	(27)	(26)			(27)	(26)
Reclassements					0	
Variations de périmètre	0	47			0	47
Variation de taux de change	(12)	(5)			(12)	(5)
Autres	3				3	
MONTANT COMPTABILISÉ EN PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES À LA CLÔTURE	300	325	49	50	349	375

Le montant des provisions repris dans cette note ne concerne que les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et les autres avantages à long terme (médailles du travail, congés anniversaires...).

NOTE 24.3 CHARGE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI COMPTABILISÉE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Coût des services rendus	(12)	(12)
Prestations réglées par l'employeur	(28)	(26)
Intérêts sur la dette actuarielle	(26)	(25)
Rendement attendu des actifs de couverture	15	15
Sortie Option	(17)	(7)
Modification de régime		(2)
Effets des variations de change	12	5
Autres		
CHARGE ANNUELLE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	(56)	(52)

NOTE 24.4 INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL RÉPARTITION DES ACTIFS DE COUVERTURE

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Actions	76	133
Obligations	77	99
Fonds général en euros	6	5
Autres	1	4
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE CLÔTURE	160	241

NOTE 24.5 PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Autres	Total	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Dette actuarielle	274	187	48	509	279	288	49	616
Juste valeur des actifs de couverture	4	154	2	160	5	234	2	241
Dette actuarielle nette	270	33	46	349	274	54	47	375
Principales hypothèses actuarielles								
Taux d'actualisation	5,50 %	6,40 %	3,90 %		5,25 %	5,80 %	4,50 %	
Taux de rendement attendu des actifs du régime	4,50 %	7,19 %	4,60 %		4,13 %	6,80 %	4,60 %	
Taux attendus d'augmentation des salaires/pensions	3,00 %	2,75 %	3,00 %		2 à 3,5 %	2,95 %	4 à 7 %	
Turn-over								
• 18 à 34 ans	0 à 20 %	NA	NS		2 à 20 %			
• 35 à 44 ans	0 à 15 %	NA	NS		1 à 15 %			
• 45 à 54 ans	0 à 10 %	NA	NS		1 à 10 %			
• 55 ans et plus	0	NA	NS		0			

Seuls les taux de turn-over de la zone « France » présentent un caractère de matérialité.

Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2008 pour évaluer les engagements actuariels correspond, comme en 2007, au taux d'intérêt des obligations privées de grande qualité.

La sensibilité à une variation à la hausse de 50 bps de ce taux d'actualisation est de -5 % sur le montant de la dette actuarielle brute pour la France et de -9 % pour le Royaume-Uni.

Sensibilité du montant des engagements sociaux relatifs aux plans de couverture maladie : au 31 décembre 2008, la dette actuarielle relative aux plans de couverture maladie s'élève à 20 millions d'euros, soit 4 % du total de la dette actuarielle. Une variation de 0,5 % du taux d'évolution des coûts médicaux serait sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

NOTE 24.6 VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Salaires	(1 240)	(1 166)
Charges de Sécurité sociale	(525)	(488)
Avantages postérieurs à l'emploi		
– Régimes à cotisations définies		
– Régimes à prestations définies	(56)	(52)
Jours anniversaires et médailles du travail	1	(2)
Autres avantages au personnel	(25)	(17)
CHARGE ANNUELLE DES SALAIRES	(1 845)	(1 725)

NOTE 25 DETTES DE FINANCEMENT

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes subordonnées			1 245	1 245			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises d'assurance			1 245	1 245			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises bancaires								
Dettes de financement représentées par des titres								
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire		1 601	440	2 041		281	676	956
TOTAL DETTES DE FINANCEMENT		1 601	1 685	3 286		281	1 921	2 202

L'augmentation du poste dettes de financement trouve son origine dans l'utilisation d'une ligne de crédit de 1 milliard d'euros.

NOTE 25.1 VENTILATION PAR DEVISE ET PAR TAUX

31.12.2008				
(en millions d'euros)	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes subordonnées	1 245		745	500
Dettes de financement représentées par des titres				
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	2 020	21	1 826	215
TOTAL	3 265	21	2 571	715

Le poste « dettes subordonnées » correspond à l'émission de plusieurs emprunts obligataires :

- **d'une part à un emprunt obligataire de Titres subordonnés remboursables (TSR) émis en juillet 1999 par la Caisse centrale des assurances mutuelles agricoles en deux tranches, l'une à taux variable de 500 millions d'euros, l'autre à taux fixe de 250 millions d'euros. Cet emprunt a été repris par Groupama SA lors des opérations d'apport réalisées au 1^{er} janvier 2003.**

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- la durée de l'emprunt est établie sur 30 ans ;
- une clause prévoyant la possibilité offerte à Groupama SA de pratiquer un remboursement anticipé à partir de la dixième année ;
- une clause permettant de différer le paiement des intérêts sur une échéance suivante, les intérêts différés restant dus aux porteurs de titres.

Compte tenu des conditions propres à l'émission et en application de la norme IAS 32 § 16 et 17, l'emprunt est considéré comme un passif financier et non comme un instrument de capitaux propres. Il est donc comptabilisé dans le poste des dettes de financement. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat.

Le montant total de ces TSR est de 750 millions d'euros et leurs cotations au 31 décembre 2008 sont de 83 % pour la partie variable et de 82,1 % pour la partie fixe contre respectivement 100,1 % et 101,86 % au 31 décembre 2007.

- **et d'autre part, à un emprunt obligataire perpétuel de Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) à taux fixe émis par Groupama SA en juillet 2005 pour un montant de 495 millions d'euros.**

Cet emprunt est assorti d'une clause permettant à l'émetteur le remboursement par anticipation à partir de la dixième année.

Le paiement des intérêts est soumis à des conditions particulières et notamment de solvabilité : une marge de solvabilité inférieure à 150 % stoppe le paiement des intérêts aux porteurs. Néanmoins, le paiement des intérêts ne peut être considéré comme discrétionnaire.

En application de la norme IAS 32 § 16 et 17, l'emprunt est considéré comme un passif financier et non comme un instrument de capitaux propres. Il est donc comptabilisé dans le poste des dettes de financement. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat.

Au 31 décembre 2008, la cotation de cette émission s'établit à 57,2 % contre 94,1 % au 31 décembre 2007. Cette cotation est issue d'une valorisation de contrepartie, la liquidité de ce titre étant extrêmement faible.

Le poste « dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire » correspond :

- aux emprunts détenus dans le cadre du financement des programmes immobiliers des filiales du groupe. Le montant de cette dette de financement au 31 décembre 2008 s'établit à 1 040 millions d'euros contre 885 millions d'euros au 31 décembre 2007 ;
- à l'utilisation d'un crédit syndiqué pour un montant de 1 000 millions d'euros.

NOTE 26 PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Provisions d'assurance non-vie		
Provisions pour primes non acquises	2 295	2 193
Provisions pour sinistres à payer	12 655	12 809
Autres provisions techniques	3 231	3 209
Total	18 181	18 211
Provisions d'assurance vie		
Provisions d'assurance vie	24 684	22 924
Provisions pour sinistres à payer	542	514
Provisions pour participation aux bénéfices	924	895
Autres provisions techniques	126	139
Total	26 276	24 471
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	3 021	3 212
PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE	47 477	45 894

L'évolution des passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance s'explique essentiellement par les impacts suivants :

- En assurance vie, on note une hausse de l'activité qui génère des hausses de provisions techniques d'assurance vie de 1 760 millions d'euros, principalement sur l'entité Groupama Vie pour 1 158 millions d'euros ainsi que sur Gan Vie pour 594 millions d'euros.

Les tests d'adéquation menés au 31 décembre 2008 se sont avérés satisfaisants et n'ont conduit à la constatation d'aucune charge technique complémentaire.

NOTE 26.1 VENTILATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Provisions techniques brutes de réassurance						
Provisions d'assurance vie	22 619	2 065	24 684	20 675	2 249	22 924
Provisions pour sinistres à payer	439	104	542	420	94	514
Provisions pour participation aux bénéfices	908	16	924	881	14	895
Autres provisions techniques	113	13	126	116	22	139
Total assurance vie (hors UC)	24 079	2 197	26 276	22 092	2 379	24 471
Provisions pour primes non acquises	988	1 307	2 295	998	1 195	2 193
Provisions pour sinistres à payer	9 488	3 167	12 655	9 557	3 252	12 809
Autres provisions techniques	3 137	94	3 231	3 147	62	3 209
Total assurance non-vie	13 614	4 567	18 181	13 702	4 509	18 211
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	2 325	696	3 021	3 062	150	3 211
Total provisions techniques brutes	40 018	7 460	47 477	38 856	7 038	45 894
Rappel de la part des réassureurs dans les provisions techniques	1 017	402	1 419	861	323	1 184
TOTAL NET GÉNÉRAL	39 000	7 058	46 058	37 995	6 715	44 710

NOTE 26.2 VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR PRINCIPALE CATÉGORIE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
Contrats à prime unique						
Capitalisation	187	29	216	425	31	455
Assurance individuelle	5 903	96	5 999	4 429	75	4 504
Contrats collectifs	295	15	310	309	22	331
Autres	1 885	16	1 901	1 819	15	1 834
Total des provisions des contrats à prime unique	8 270	156	8 426	6 982	143	7 125
Contrats à primes périodiques						
Capitalisation	303	17	320	251	16	268
Assurance individuelle	6 862	152	7 014	6 733	129	6 861
Contrats collectifs	6 739	177	6 916	6 532	176	6 708
Autres	662	6	667	687	8	695
Total des provisions des contrats à primes périodiques	14 566	352	14 918	14 203	329	14 532
Acceptations	1 848	34	1 882	1 739	43	1 782
TOTAL PROVISIONS VIE	24 684	542	25 226	22 924	514	23 437

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Provisions pour primes non acquises brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions pour primes non acquises brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
Activité non-vie						
Automobile	1 057	4 753	5 810	1 001	4 870	5 871
Dommages corporels	218	1 063	1 281	144	1 084	1 228
Dommages aux biens	671	2 614	3 285	646	2 643	3 289
Responsabilité civile générale	74	1 233	1 307	69	1 241	1 310
Marine, aviation, transports	17	624	641	27	568	595
Autres	250	1 872	2 122	278	1 834	2 112
Acceptations	8	496	504	28	568	596
TOTAL PROVISIONS NON-VIE	2 295	12 655	14 950	2 193	12 809	15 002

La diminution des provisions de sinistres à payer brutes non-vie est analysée en note 27.

NOTE 27 VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES NON-VIE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Provisions pour sinistres non-vie à l'ouverture	9 557	3 252	12 809	9 244	2 126	11 368
Transfert de portefeuille/Entrée de périmètre		185	185	4	1 216	1 220
Charge des sinistres de l'exercice en cours	5 740	2 188	7 928	5 804	1 585	7 389
Charge des sinistres des exercices antérieurs	(487)	(185)	(672)	(401)	(260)	(661)
Charge des sinistres totale	5 253	2 003	7 256	5 403	1 325	6 728
Paiements des sinistres de l'exercice en cours	(2 639)	(1 081)	(3 720)	(2 731)	(781)	(3 512)
Paiements des sinistres des exercices antérieurs	(2 704)	(1 010)	(3 714)	(2 338)	(587)	(2 925)
Paiements totaux	(5 343)	(2 091)	(7 434)	(5 069)	(1 368)	(6 437)
Variation de change	21	(182)	(161)	(23)	(47)	(70)
TOTAL PROVISIONS POUR SINISTRES NON-VIE À LA CLÔTURE	9 488	3 167	12 655	9 559	3 252	12 809

Les variations de change sur le périmètre France concernent essentiellement les provisions techniques libellées en dollars au titre de l'activité de transport du groupe. Celles relatives à l'International concernent les provisions techniques notamment libellées en livre sterling, en forint et en livre turque.

Les entrées de périmètre concernent :

- Güven Sigorta 42 millions d'euros
- Filiales OTP 75 millions d'euros
- Asiban 57 millions d'euros

En complément des entrées de périmètre, s'ajoute une correction au bilan d'ouverture de BT Asigurari de 11 millions d'euros.

NOTE 27.1 DÉROULÉ DE SINISTRES BRUTS

	2004	2005	2006	2007	2008
(en millions d'euros)					
Estimation de la charge des sinistres					
À fin N	6 576	6 735	6 899	7 246	7 825
À fin N + 1	6 366	6 590	6 886	7 179	
À fin N + 2	6 178	6 395	6 684		
À fin N + 3	6 058	6 276			
À fin N + 4	5 940				
À fin N + 5					
Charge des sinistres	5 940	6 276	6 684	7 179	7 825
Paiements cumulés des sinistres	5 346	5 426	5 569	5 433	3 664
Provisions pour sinistres à payer	594	850	1 115	1 746	4 161
Primes acquises	8 777	8 980	9 429	9 568	10 068
S/P	67,7 %	69,9 %	70,9 %	75,0 %	77,7 %

Le tableau des déroulés de sinistres présente l'évolution des estimations de la charge de sinistres brute par exercice de survenance relative aux exercices 2004 à 2008 c'est-à-dire l'évolution entre l'estimation initiale et le coût réestimé à la date de clôture de l'exercice.

La provision par année de survenance est calculée par différence entre l'estimation de la charge de sinistres (réévaluée à la clôture des comptes) et les paiements cumulés réalisés.

Au 31 décembre 2008, concernant les entités acquises au cours de l'exercice 2007, ne sont intégrées dans le déroulé de sinistres que les données 2008, à savoir :

- Nuova Tirrena ;
- Phoenix ;
- BT Asigurari.

L'écart entre la provision pour sinistre à payer au bilan pour un montant de 12 655 millions d'euros et les 8 466 millions d'euros correspondant au total des provisions pour sinistres à payer détaillées dans le déroulé de sinistres (représentant 67 % du total des provisions pour sinistres à payer au bilan) s'explique d'une part par les sinistres non clôturés des exercices 2003 et antérieurs ainsi que par les provisions pour sinistres à payer des sociétés intégrant le périmètre de consolidation pour la part antérieure à leur date d'acquisition.

NOTE 28 IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES NON-VIE ET VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE

NOTE 28.1 IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES NON-VIE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

VALEUR BRUTE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Provisions mathématiques de rentes non-vie à la clôture (nettes de recours)	2 177	18	2 195	2 202	8	2 210
Provisions mathématiques de rentes non-vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	2 173	18	2 192	2 264	8	2 272
Provisions mathématiques de rentes non-vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	2 884	17	2 901	3 001	7	3 008
Intérêts techniques	(710)	1	(709)	(737)	1	(736)
Effet du changement de taux d'actualisation	3		3	(62)		(62)

PART CÉDÉE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non-vie à la clôture (nettes de recours)	103	7	110	103	7	110
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non-vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	103	7	110	105	7	112
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non-vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	134	6	140	134	6	140
Intérêts techniques	(31)	1	(30)	(29)	1	(28)
Effet du changement de taux d'actualisation				(2)		(2)

NOTE 28.2 VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET D'INVESTISSEMENT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Provisions mathématiques à l'ouverture	39 196	3 102	42 298	36 687	2 489	39 175
Primes de l'année	3 130	433	3 563	3 386	296	3 681
Transfert de portefeuille/Variation de portefeuille		182	182		607	607
Intérêts crédités	320	115	435	324	81	405
Participation aux bénéfices	1 348	14	1 361	1 106	13	1 119
Termes	(623)	(253)	(876)	(578)	(209)	(787)
Rachats	(1 444)	(326)	(1 770)	(1 303)	(168)	(1 470)
Arrérages de rentes	(412)	(6)	(418)	(394)	(4)	(398)
Décès	(397)	(16)	(413)	(359)	(15)	(374)
Autres mouvements	582	(86)	496	327	12	339
TOTAL PROVISIONS MATHÉMATIQUES À LA CLÔTURE	41 700	3 158	44 858	39 196	3 102	42 298

Ce tableau présente l'évolution des provisions mathématiques des contrats vie au cours de l'exercice. Les variations de périmètre/transfert de portefeuille s'expliquent principalement par les entrées de périmètres suivantes :

- filiales OTP 121 millions d'euros
- Güven Hayat 19 millions d'euros
- Asiban 42 millions d'euros

Les autres mouvements s'expliquent principalement par la transformation des contrats d'assurance-vie monosupport en euros en contrats multisupports en unités de compte (notamment dans le cadre de la législation Fourgous).

NOTE 29 PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)	Total	Total
Provisions des contrats financiers avec participation discrétionnaire		
Provisions techniques vie	20 014	19 212
Provisions des contrats en UC	247	368
Provisions pour sinistres à payer	219	234
Provisions pour participation aux bénéfices	852	952
Autres provisions techniques		14
Total	21 332	20 780
Provisions des contrats financiers sans participation discrétionnaire		
Provisions techniques vie	163	164
Provisions des contrats en UC	167	223
Provisions pour sinistres à payer	4	2
Provisions pour participation aux bénéfices	3	3
Autres provisions techniques		
Total	337	392
TOTAL PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS	21 669	21 172

NOTE 29.1 PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS (HORS UC)
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Provisions techniques brutes de réassurance						
Provisions des contrats financiers vie	19 081	1 094	20 175	18 521	853	19 374
Provisions pour sinistres à payer	215	9	223	234	1	236
Provisions participation aux bénéfices	850	5	855	950	5	955
Autres provisions techniques				8	6	14
Total assurance vie	20 146	1 107	21 253	19 714	865	20 579
Total provisions techniques brutes	20 146	1 107	21 253	19 714	865	20 579
Part des réassureurs dans les provisions techniques	2		2	2		2
TOTAL DES PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS NETS DE RÉASSURANCE	20 144	1 107	21 251	19 712	865	20 577

NOTE 29.2 VENTILATION DES PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS
PAR PRINCIPALES CATÉGORIES

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
Activité vie : contrats à prime unique						
Capitalisation	730	13	743	800	13	813
Assurance individuelle	17 767	146	17 913	16 948	159	17 107
Contrats collectifs	48		48	3		3
Autres						
Total des provisions des contrats à prime unique	18 545	159	18 704	17 751	172	17 923
Activité vie : contrats à primes périodiques						
Capitalisation	455	2	457	464		464
Assurance individuelle	625	33	658	658	29	687
Contrats collectifs	550	27	577	501	30	531
Autres		2	2		4	4
Total des provisions des contrats à primes périodiques	1 630	64	1 694	1 623	63	1 686
Acceptations						
TOTAL PROVISIONS VIE	20 175	223	20 398	19 374	235	19 609

NOTE 30 PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats d'assurance	6		6	1 595	(3)	1 593
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats				1 350		1 350
TOTAL PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE	6		6	2 946	(3)	2 943

La baisse de la participation aux bénéfices différée passive est principalement liée à la diminution des Plus-values latentes, consécutive à la chute des marchés financiers.

NOTE 31 RESSOURCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Banques centrales, CCP		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	550	881
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les établissements de crédit	278	27
Dettes envers la clientèle	2 143	1 404
Dettes représentées par des titres	8	103
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
TOTAL DES RESSOURCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE	2 979	2 415

NOTE 32 IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS

NOTE 32.1 IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008			31.12.2007
(en millions d'euros)	France	International	Total	Total
Impôts différés passifs	560	85	645	475
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	560	85	645	475

NOTE 32.2 IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008				31.12.2007
(en millions d'euros)	Vie	Non-vie	Banque	Total	Total
Impôts différés passifs	271	374		645	475
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	271	374		645	475

NOTE 33 DETTES ENVERS LES PORTEURS DE PARTS D'OPCVM CONSOLIDÉS

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	544		544	320		320
TOTAL	544		544	320		320

Ce poste correspond à la part revenant aux minoritaires dans les supports de placements collectifs contrôlés par le groupe et dans lesquels les minoritaires possèdent des parts. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 - Regroupements d'entreprises, la part revenant aux minoritaires figure dans ce poste. Les actifs financiers sous-jacents figurent dans les placements des activités d'assurance du groupe.

NOTE 34 DETTES D'EXPLOITATION ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE**NOTE 34.1 DETTES D'EXPLOITATION ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE PAR ÉCHÉANCE**

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	445	47		492	462	66		528
TOTAL	445	47		492	462	66		528

NOTE 34.2 DETTES D'EXPLOITATION ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE PAR DEVISE ET PAR TAUX

	31.12.2008			
(en millions d'euros)	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	467	25	492	
TOTAL	467	25	492	

NOTE 35 DETTES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	<1 an	De 1 à 5 ans	>5ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5ans	Total
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée								
Assurés, intermédiaires et autres tiers	723	6		729	692	5		698
Coassureurs	88	9		97	83	9		92
Comptes courants cédants et rétrocedants	48	2		50	(7)	4	40	37
TOTAL	859	17		876	768	19	40	827

NOTE 36 DETTES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSION EN RÉASSURANCE

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	<1 an	De 1 à 5 ans	>5ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5ans	Total
Dettes nées des opérations en réassurance cédée								
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	263	43	32	338	268	32	3	303
Autres dettes sur opérations de réassurance	28	14		42	23	13		36
TOTAL	291	57	32	380	291	45	3	339

Le montant des dettes à plus de 5 ans provient des sociétés acquises au cours de l'exercice 2008 à l'international entrant dans le périmètre.

NOTE 37 DETTES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES DETTES D'IMPÔT

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	<1 an	De 1 à 5 ans	>5ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5ans	Total
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt								
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	230	7		237	207	4		211
TOTAL	230	7		237	207	4		211

NOTE 38 AUTRES DETTES

NOTE 38.1 AUTRES DETTES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Personnel créditeur	291	12	303	273	12	285
Organismes sociaux	173	10	183	169	8	177
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	4 830		4 830	6 326		6 326
Créditeurs divers	953	16	969	785	10	795
Autres dettes	471	120	591	415	70	485
TOTAL	6 718	158	6 876	7 968	100	8 068

Le poste « Autres emprunts et cautionnements reçus » représente 4 830 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 6 326 millions d'euros au 31 décembre 2007 soit une diminution de 1 496 millions d'euros. Cette évolution provient de la baisse de la mise en pension de titres de placement pour 1 388 milliard d'euros et celle des dépôts de garantie pour 112 millions d'euros. L'échéance des titres mis en pension est de maturité inférieure à 3 mois.

NOTE 38.2 AUTRES DETTES PAR ÉCHÉANCE

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	< 1 an	De 1 à 5 ans	>5ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	>5ans	Total
Personnel créditeur	292	2	9	303	275		9	285
Organismes sociaux	182	1		183	177			177
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	4 406	76	348	4 830	6 119	84	123	6 326
Créditeurs divers	930	27	11	968	685	101	9	795
Autres dettes	591			591	485			485
TOTAL	6 401	106	368	6 875	7 742	185	143	8 069

NOTE 38.3 AUTRES DETTES PAR DEVISE ET PAR TAUX

	31.12.2008			
(en millions d'euros)	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Personnel créditeur	297	6	303	
Organismes sociaux	180	3	183	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	4 761	69	4 829	1
Créditeurs divers	836	133	950	19
Autres dettes	591		591	
TOTAL	6 665	211	6 856	20

NOTE 39 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRINCIPALES CATÉGORIES

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Épargne retraite individuelle	3 272	438	3 710	3 098	314	3 412
Prévoyance individuelle	580	169	749	563	112	675
Santé individuelle	1 126	113	1 239	1 075	78	1 153
Autres	47		47	44		128
Assurance de la personne individuelle	5 105	720	5 825	4 864	504	5 369
Épargne retraite collective	264	80	344	351	57	408
Prévoyance collective	467	214	681	455	173	628
Santé collective	398	92	490	356	103	459
Autres	255	15	270	321		321
Assurance de la personne collective	1 384	401	1 785	1 483	333	1 817
Assurance de la personne	6 490	1 121	7 611	6 348	838	7 186
Automobile (tourisme et autres véhicules)	1 533	1 671	3 204	1 564	1 040	2 604
Habitation	777	313	1 090	766	267	1 033
Dommages aux biens des particuliers et professionnels	1 039	94	1 133	1 031	80	1 111
Particuliers et professionnels	3 350	2 078	5 428	3 361	1 387	4 748
Flottes	371	105	476	335	105	440
Construction	209	3	212	205		205
Dommages aux biens entreprises et collectivités	726	402	1 128	703	311	1 014
Transport	290	41	331	264	38	302
Entreprises et collectivités	1 596	551	2 147	1 507	454	1 961
Autres métiers	589	96	685	546	68	614
Assurance de biens et responsabilité	5 535	2 725	8 260	5 414	1 909	7 323
TOTAL	12 025	3 846	15 871	11 762	2 747	14 509

Le chiffre d'affaires bancaire retenu dans les comptes combinés correspond aux produits bancaires avant prise en compte des coûts de refinancement.

NOTE 39.1 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ VIE/NON-VIE ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008					31.12.2007				
(en millions d'euros)	Vie	Non-vie	Activités financières	Total	Part %	Vie	Non-vie	Activités financières	Total	Part %
France	4 133	7 892	362	12 387	76 %	4 053	7 708	350	12 111	82 %
Europe du Sud-Ouest	223	835		1 058	7 %	189	765		954	6 %
Europe du Sud-Est	508	1 477		1 985	12 %	340	816		1 156	8 %
PECO	42	216		259	2 %	5	36		41	0 %
Grande-Bretagne		544		544	3 %		597		597	4 %
TOTAL	4 906	10 964	362	16 233	100 %	4 587	9 922	350	14 859	100 %

Les zones géographiques se décomposent de la manière suivante :

- France ;
- Europe du Sud-Ouest : Espagne, Portugal et Tunisie ;
- Europe du Sud-Est : Italie, Grèce et Turquie ;
- Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) : Bulgarie, Hongrie, Roumanie et Slovaquie ;
- Royaume-Uni.

La variation du chiffre d'affaires des autres pays est liée à l'intégration d'entités acquises courant 2008 :

- Roumanie : 73 millions d'euros ;
- Hongrie : 59 millions d'euros ;
- Turquie : 14 millions d'euros.

Notons également l'intégration en année pleine du chiffre d'affaires d'entités acquises courant 2007 :

- Nuova Tirrena (Italie) : 786 millions d'euros ;
- Groupama Phoenix (Grèce) : 150 millions d'euros ;
- BT Asigurari (Roumanie) : 84 millions d'euros.

NOTE 39.2 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ ASSURANCE DE LA PERSONNE/DOMMAGES AUX BIENS ET RESPONSABILITÉ/BANQUE/HOLDING ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

31.12.2008						31.12.2007				
(en millions d'euros)	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Activités financières	Total	Part %	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Activités financières	Total	Part %
France	6 491	5 534	362	12 387	76 %	6 347	5 414	350	12 111	82 %
Europe du Sud-Ouest	306	752		1 058	7 %	265	689		954	6 %
Europe du Sud-Est	659	1 326		1 985	12 %	432	724		1 156	8 %
PECO	44	215		259	2 %	5	36		41	0 %
Grande-Bretagne	112	432		544	3 %	136	461		597	4 %
TOTAL	7 612	8 259	362	16 233	100 %	7 185	7 324	350	14 859	100 %

NOTE 39.3 ANALYSE DES ÉLÉMENTS BANCAIRES CONTRIBUANT AU CHIFFRE D'AFFAIRES

31.12.2008				31.12.2007		
(en millions d'euros)	Groupama Banque	Autres sociétés	Total	Groupama Banque	Autres sociétés	Total
Intérêts et produits assimilés	36	52	88	25	43	68
Commissions (produits)	26	170	196	21	190	211
Gains sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		76	76		65	65
Gains sur les actifs financiers disponibles à la vente						
Produits des autres activités		2	2		6	6
ÉLÉMENTS BANCAIRES CONTRIBUANT AU CHIFFRE D'AFFAIRES	62	300	362	46	304	350

NOTE 40 PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION

NOTE 40.1 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Revenus des placements	3 003	416	3 419	2 933	306	3 239
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	2 201	407	2 609	2 153	287	2 440
Gains sur les opérations de change	103	(1)	102	105	12	116
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	236	4	240	219	2	221
Revenus des immeubles	462	5	467	456	5	460
Autres produits des placements	1		1	1		1
Charges des placements	(846)	(37)	(884)	(666)	(43)	(709)
Intérêts reçus des réassureurs	(4)	(2)	(6)	(4)	(2)	(5)
Pertes sur les opérations de change	(91)	2	(89)	(39)		(39)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(58)	(12)	(70)	(69)	(12)	(80)
Amortissements et provisions sur immeubles	(107)	(2)	(109)	(105)	(2)	(107)
Charges de gestion	(587)	(23)	(611)	(449)	(28)	(477)
Plus ou moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	437		436	1 361	28	1 389
Détenus à des fins de transaction	319		320	183	1	184
Disponibles à la vente	21	(4)	17	799	26	825
Détenus jusqu'à l'échéance						
Autres	96	4	100	379	1	380
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	(1 434)	(47)	(1 481)	285		285
Détenus à des fins de transaction	(715)	(40)	(755)	48	(4)	44
Dérivés	(163)	19	(144)	188	2	189
Ajustements ACAV	(555)	(27)	(582)	49	2	51
Variation des dépréciations sur instruments financiers	(60)	(182)	(242)	(9)	(2)	(11)
Disponibles à la vente	(58)	(182)	(240)	(10)	(2)	(11)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Créances et prêts	(2)		(2)	1		1
TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION	1 100	149	1 248	3 904	289	4 193

NOTE 40.2 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Revenus des placements	2 210	1 209	3 419	2 100	1 139	3 239
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	1 891	718	2 609	1 792	649	2 440
Gains sur les opérations de change	50	52	102	55	61	116
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	210	30	240	195	26	221
Revenus des immeubles	59	409	467	58	402	460
Autres produits des placements		1	1		1	1
Charges des placements	(411)	(473)	(884)	(289)	(420)	(709)
Intérêts reçus des réassureurs	(1)	(4)	(6)	(2)	(4)	(5)
Pertes sur les opérations de change	(35)	(54)	(89)	(7)	(33)	(39)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(51)	(20)	(70)	(58)	(23)	(80)
Amortissements et provisions sur immeubles	(7)	(102)	(109)	(8)	(99)	(107)
Charges de gestion	(317)	(294)	(611)	(215)	(262)	(477)
Plus ou moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	322	115	436	875	514	1 389
Détenus à des fins de transaction	242	78	320	98	86	184
Disponibles à la vente	33	(16)	17	413	412	825
Détenus jusqu'à l'échéance						
Autres	47	52	100	364	16	380
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	(1 347)	(133)	(1 481)	301	(16)	285
Détenus à des fins de transactions	(612)	(144)	(755)	34	10	44
Dérivés	(154)	10	(144)	216	(26)	189
Ajustements ACAV	(582)		(582)	51		51
Variation des dépréciations sur instruments financiers	(86)	(156)	(242)	(1)	(9)	(11)
Disponibles à la vente	(83)	(157)	(240)	(1)	(10)	(11)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Créances et prêts	(3)	1	(2)		1	1
TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION	688	561	1 248	2 986	1 207	4 193

NOTE 40.3 PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF)

	31.12.2008					31.12.2007				
(en millions d'euros)	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	467	100			567	460	380			840
Actions	292	(80)	(8)		204	311	672			983
Obligations	2 260	8	(208)		2 060	2 113	(65)	(68)		1 980
OPCVM actions	65	292	(315)		42	62	374	111		547
OPCVM obligations	22	46	(224)		(156)	25	25	3		53
Intérêts sur dépôts espèces	29				29	23				23
Autres produits des placements	284	70	(144)	(242)	(32)	243	4	188	(11)	424
Produits des placements	3 419	436	(899)	(242)	2 714	3 237	1 389	235	(11)	4 850
Frais internes et externes de gestion	(587)				(587)	(458)				(458)
Autres charges des placements	(296)				(296)	(251)				(251)
Charges des placements	(883)				(883)	(709)				(709)
Produits financiers nets de charges	2 536	436	(899)	(242)	1 831	2 528	1 389	235	(11)	4 141
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			114		114			160		160
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(696)		(696)			(109)		(109)
TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION	2 536	436	(1 481)	(242)	1 249	2 528	1 389	286	(11)	4 192

La dégradation des produits des placements nets de charges de gestion provient des variations négatives de juste valeur. Ces pertes latentes concernent principalement les OPCVM actions, les autres placements et les valeurs en représentation de contrats en UC. Elles sont liées à l'évolution des marchés financiers.

La rubrique des frais internes et externes de gestion intègre des charges de placement relatives aux titres mis en pension pour un montant de 222 millions d'euros. Ce montant trouve sa contrepartie dans les produits de placement dans la rubrique des autres produits de placement.

NOTE 40.4 PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION
(VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – NON-VIE

	31.12.2008					31.12.2007				
(en millions d'euros)	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	409	53			462	402	16			418
Actions	83	(33)	(1)		49	77	289			366
Obligations	549	(6)	(61)		482	504	(15)	(14)		476
OPCVM actions	29	80	(37)		72	27	195	27		249
OPCVM obligations	16	16	(45)		(13)	16	22	(1)		37
Intérêts sur dépôts espèces	25				25	20				20
Autres produits des placements	99	4	10	(156)	(43)	92	7	(27)	(9)	62
Produits des placements	1 210	114	(134)	(156)	1 034	1 138	514	(16)	(9)	1 627
Frais internes et externes de gestion	(248)				(248)	(215)				(215)
Autres charges des placements	(225)				(225)	(205)				(205)
Charges des placements	(473)				(473)	(420)				(420)
TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION	737	114	(134)	(156)	561	718	514	(16)	(9)	1 207

NOTE 40.5 PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION
(VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) - VIE

	31.12.2008					31.12.2007				
(en millions d'euros)	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	59	47			106	58	364			422
Actions	210	(48)	(7)		155	234	384			618
Obligations	1 711	14	(148)		1 577	1 610	(50)	(54)		1 505
OPCVM actions	36	212	(278)		(30)	35	179	84		298
OPCVM obligations	6	31	(179)		(142)	9	3	5		16
Intérêts sur dépôts espèces	4				4	3				3
Autres produits des placements	184	66	(154)	(86)	10	151	(3)	216	(1)	362
Produits des placements	2 210	322	(766)	(86)	1 680	2 100	875	250	(1)	3 224
Frais internes et externes de gestion	(339)				(339)	(244)				(244)
Autres charges des placements	(71)				(71)	(45)				(45)
Charges des placements	(410)				(410)	(289)				(289)
Produits financiers nets de charges	1 800	322	(766)	(86)	1 270	1 811	875	250	(1)	2 935
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			114		114			160		160
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(696)		(696)			(109)		(109)
TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION	1 800	322	(1 348)	(86)	688	1 811	875	301	(1)	2 986

NOTE 41 CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS**NOTE 41.1 CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Sinistres						
Payés aux assurés	(8 762)	(2 997)	(11 759)	(8 118)	(1 943)	(10 061)
Variation dans les provisions techniques						
Provisions pour sinistres à payer	86	146	232	(407)	58	(348)
Provisions mathématiques	(756)	199	(557)	(899)	89	(809)
Provisions en UC	861	(26)	835	10	(22)	(12)
Participation aux bénéfices	(987)	(81)	(1 068)	(2 351)	(94)	(2 444)
Autres provisions techniques	21	(3)	18	66	(5)	(61)
TOTAL CHARGES DE PRESTATIONS DES CONTRATS D'ASSURANCE	(9 537)	(2 762)	(12 299)	(11 698)	(1 916)	(13 615)

Les charges de prestations des contrats d'assurance s'élèvent à 12 299 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre 13 615 millions d'euros au 31 décembre 2007, soit une diminution de 1 316 millions d'euros.

Cette variation est principalement liée :

- à la diminution de la charge de la participation aux bénéfices ;
- aux acquisitions du second semestre 2007 qui contribuent à l'international à une augmentation des charges de prestations de 702 millions d'euros (dont Nuova Tirrena pour 587 millions d'euros) ;
- à l'évolution des valorisations en juste valeur des contrats en UC par résultat.

NOTE 41.2 CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Sinistres						
Payés aux assurés	(4 043)	(7 716)	(11 759)	(3 392)	(6 669)	(10 061)
Variation dans les provisions techniques						
Provisions pour sinistres à payer	(20)	251	231	(27)	(321)	(348)
Provisions mathématiques	(556)		(556)	(810)		(810)
Provisions en UC	835		835	(13)		(13)
Participation aux bénéfices	(1 050)	(18)	(1 068)	(2 418)	(26)	(2 444)
Autres provisions techniques	17	1	18	46	15	61
TOTAL CHARGES DE PRESTATIONS DES CONTRATS D'ASSURANCE	(4 817)	(7 482)	(12 299)	(6 615)	(7 001)	(13 615)

NOTE 42 CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE

NOTE 42.1 CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Frais d'acquisition et d'administration	28	28	56	25	45	70
Charges des sinistres	172	94	266	173	41	214
Variation des provisions techniques	24		24	25	(1)	24
Participation aux résultats	(10)		(10)	10		10
Variation de la provision pour égalisation						
Produits sur cession en réassurance	214	122	336	233	85	318
Primes cédées	(500)	(154)	(654)	(477)	(176)	(653)
Charges sur cession en réassurance	(500)	(154)	(654)	(477)	(176)	(653)
PRODUITS ET CHARGES DES CESSIONS EN RÉASSURANCE	(286)	(32)	(318)	(244)	(91)	(335)

NOTE 42.2 CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Frais d'acquisition et d'administration	7	50	56	7	63	70
Charges des sinistres	25	241	266	25	189	213
Variation des provisions techniques	7	17	24	(1)	25	24
Participation aux résultats	(10)		(10)	5	6	10
Variation de la provision pour égalisation						
Produits sur cession en réassurance	29	308	337	36	283	318
Primes cédées	(40)	(614)	(654)	(34)	(619)	(653)
Charges sur cession en réassurance	(40)	(614)	(654)	(34)	(619)	(653)
PRODUITS ET CHARGES DES CESSIONS EN RÉASSURANCE	(11)	(306)	(317)	2	(337)	(335)

NOTE 43 CHARGES D'EXPLOITATION

NOTE 43.1 CHARGES D'EXPLOITATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Charges externes	(1 072)	(204)	(1 276)	(1 071)	(217)	(1 288)
Impôts et taxes	(260)	(8)	(267)	(274)	(1)	(275)
Charges de personnel	(1 552)	(266)	(1 818)	(1 482)	(194)	(1 676)
Commissions	(668)	(561)	(1 230)	(646)	(408)	(1 054)
Dotations aux amortissements et provisions (nette des reprises)	(145)	(23)	(168)	(136)	(24)	(160)
Autres charges	(76)	(105)	(181)	(84)	(36)	(120)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE	(3 773)	(1 168)	(4 941)	(3 683)	(880)	(4 573)
Charges de personnel directement comptabilisées en prestations et frais payés	(22)		(22)			
Frais de gestion des sinistres	(477)	(105)	(582)	(615)	(87)	(702)
Frais d'acquisition	(1 520)	(654)	(2 175)	(1 482)	(510)	(1 992)
Frais d'administration	(630)	(246)	(876)	(635)	(176)	(811)
Autres charges techniques	(610)	(107)	(718)	(482)	(75)	(557)
Frais de gestion des placements	(143)	(8)	(151)	(129)	(5)	(134)
Autres charges non techniques	(176)	(47)	(223)	(172)	(27)	(199)
Charges d'exploitation bancaire	(194)		(194)	(178)		(178)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION PAR DESTINATION	(3 773)	(1 168)	(4 941)	(3 693)	(880)	(4 573)

À noter que les charges d'exploitation au 31 décembre 2007 ne comprenaient que 2 mois d'activité pour la société Nuova Tierrena et 6 mois d'activité pour la société Phoenix.

NOTE 43.2 CHARGES D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Charges externes	(1 197)	(79)	(1 276)	(1 214)	(74)	(1 288)
Impôts et taxes	(260)	(7)	(267)	(268)	(7)	(275)
Charges de personnel	(1 711)	(107)	(1 818)	(1 580)	(96)	(1 676)
Commissions	(1 230)		(1 230)	(1 054)		(1 054)
Dotations aux amortissements et provisions (nette des reprises)	(164)	(5)	(168)	(151)	(9)	(160)
Autres charges	(167)	(14)	(181)	(108)	(12)	(120)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE	(4 728)	(213)	(4 941)	(4 375)	(198)	(4 573)
Charges de personnel directement comptabilisées en prestations et frais payés	(22)		(22)			
Frais de gestion des sinistres	(582)		(582)	(702)		(702)
Frais d'acquisition	(2 175)		(2 175)	(1 992)		(1 992)
Frais d'administration	(876)		(876)	(811)		(811)
Autres charges techniques	(718)		(718)	(557)		(557)
Frais de gestion des placements	(151)		(151)	(134)		(134)
Autres charges non techniques	(204)	(19)	(223)	(179)	(20)	(199)
Charges d'exploitation bancaire		(194)	(194)		(178)	(178)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION PAR DESTINATION	(4 728)	(213)	(4 941)	(4 375)	(198)	(4 573)

NOTE 44 FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS

NOTE 44.1 - FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Commissions	(467)	(509)	(976)	(456)	(402)	(858)
Variation des frais d'acquisition reportés	(11)	(19)	(29)	7	4	11
Autres charges	(1 053)	(145)	(1 198)	(1 027)	(108)	(1 135)
TOTAL FRAIS D'ACQUISITION	(1 531)	(673)	(2 204)	(1 475)	(506)	(1 981)

NOTE 44.2 FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Commissions	(121)	(855)	(976)	(116)	(742)	(858)
Variation des frais d'acquisition reportés	(14)	(15)	(29)	(1)	12	11
Autres charges	(130)	(1 068)	(1 198)	(117)	(1 017)	(1 134)
TOTAL FRAIS D'ACQUISITION	(266)	(1 938)	(2 204)	(234)	(1 747)	(1 981)

NOTE 45 FRAIS D'ADMINISTRATION

NOTE 45.1 FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
Commissions	(136)	(56)	(192)	(134)	(43)	(177)
Autres charges	(494)	(190)	(684)	(501)	(133)	(634)
TOTAL FRAIS D'ADMINISTRATION	(630)	(246)	(876)	(635)	(176)	(811)

NOTE 45.2 FRAIS D'ADMINISTRATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008			31.12.2007		
(en millions d'euros)	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Commissions	(30)	(162)	(192)	(45)	(132)	(177)
Autres charges	(153)	(531)	(684)	(165)	(469)	(634)
TOTAL FRAIS D'ADMINISTRATION	(183)	(693)	(876)	(210)	(601)	(811)

NOTE 46 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Commissions et autres charges techniques vie	(251)	(213)
Autres produits techniques vie	22	55
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie	52	56
Total autres produits et charges opérationnels courants vie	(177)	(102)
Commissions et autres charges techniques non-vie	(362)	(259)
Autres produits techniques non-vie	105	50
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non-vie	41	16
Total autres produits et charges opérationnels courants non-vie	(216)	(193)
Autres charges non techniques	(286)	(242)
Autres produits non techniques	73	44
Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques	(213)	(198)
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS	(606)	(493)

NOTE 47 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Produits opérationnels non courants	112	73
Charges exceptionnelles non courantes	(185)	(158)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition	(24)	(1)
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS	(97)	(86)

Le solde des autres produits et charges opérationnels s'établit à – 97 millions d'euros au 31 décembre 2008 alors qu'il représentait une charge de – 86 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Les principaux éléments constituant ce solde sont les amortissements des valeurs de portefeuille concernant les entités suivantes pour un montant global de 43 millions d'euros :

- Nuova Tirrena : 22 millions d'euros
- Basak Emeklilik : 11 millions d'euros
- Courtiers au Royaume-Uni : 9 millions d'euros
- Phoenix : 1 million d'euros

Également, la dépréciation de l'écart d'acquisition constatée dans l'exercice se retrouve dans les éléments non courants :

- Cegid : 24 millions d'euros

NOTE 48 CHARGES DE FINANCEMENT

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(136)	110
Produits et charges d'intérêts - Autres		
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS	(136)	110

L'augmentation de la charge d'intérêts résulte pour l'essentiel des tirages effectués au 3^e trimestre 2008 sur la ligne de crédit accordée en 2004 pour un total de 1 000 millions d'euros.

NOTE 49 VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

NOTE 49.1 VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2008			31.12.2007
(en millions d'euros)	France	International	Total	Total
Impôt courant	(69)	(43)	(112)	(213)
Impôt différé	(47)	25	(22)	(65)
TOTAL CHARGE D'IMPÔT	(116)	(19)	(135)	(277)

NOTE 49.2 VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2008				31.12.2007
(en millions d'euros)	Vie	Non-vie	Banque	Total	Total
Impôt courant	(84)	(15)	(13)	(112)	(213)
Impôt différé	35	(64)	6	(23)	(65)
TOTAL CHARGE D'IMPÔT	(49)	(79)	(7)	(135)	(277)

NOTE 49.3 RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE COMPTABILISÉE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE CALCULÉE

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Charge d'impôt théorique	(177)	(430)
Impact des charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	49	48
Impact des différences de taux d'imposition	51	67
Crédit d'impôts et diverses imputations		
Imputations des déficits antérieurs		54
Déficits de l'exercice non activés		
Actifs d'impôts différés non comptabilisés		
Autres différences	(58)	(16)
CHARGES D'IMPÔT EFFECTIVES	(135)	(277)

L'impôt sur le résultat correspond à une charge globale de 135 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre une charge de 277 millions d'euros au 31 décembre 2007. Le taux effectif d'impôt s'établit à 26 % au 31 décembre 2008 contre 22 % au 31 décembre 2007.

Le détail du taux d'impôt théorique se présente comme suit :

	31.12.2008		31.12.2007	
(en millions d'euros)	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique
France	448	34,43 %	1 056	34,43 %
Espagne	147	30,00 %	123	30,00 %
Grèce	(14)	25,00 %	(25)	25,00 %
Italie	(104)	27,50 %	43	32,31 %
Portugal	(1)	26,50 %	2	26,50 %
Royaume-Uni	27	28,00 %	34	28,00 %
Turquie	26	20,00 %	17	20,00 %
Roumanie	(24)	16,00 %		
TOTAL	505		1 250	

5_ AUTRES INFORMATIONS

NOTE 50 EFFECTIF INSCRIT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES

	31.12.2008			31.12.2007
(en nombre de personnes)	Assurance	Banque	Total	Total
France	25 618	1 056	26 674	25 977
Royaume-Uni	1 649		1 649	1 535
Espagne	937		937	916
Italie	923		923	940
Grèce	401		401	390
Hongrie	2 796		2 796	270
Roumanie	3 026		3 026	1 591
Autres UE	382		382	105
Hors UE	790		790	513
TOTAL EFFECTIF DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	36 522	1 056	37 578	32 237

La variation des effectifs inscrits au 31 décembre 2008 s'élève à 5 341 personnes. Cette évolution s'explique principalement par les acquisitions qui ont eu lieu au cours de l'exercice 2008, à savoir :

- Cabinets de courtage au Royaume-uni : 114 personnes
- OTP Garancia Hongrie : 2 538 personnes
- DSK Garancia en Bulgarie : 107 personnes
- OTP Garancia en Slovaquie : 140 personnes
- OTP Garancia Asigurari en Roumanie : 329 personnes
- Asiban en Roumanie : 1 149 personnes
- Güven Hayat en Turquie : 23 personnes
- Güven Sigorta en Turquie : 184 personnes

NOTE 51 ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS**NOTE 51.1 ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS – ACTIVITÉ BANCAIRE**

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus	103	85
Engagements sur titres à recevoir		
Total engagements reçus au titre bancaire	103	85
Engagements reçus sur opérations en devise	22	42
Autres engagements reçus	7	3
Total des autres engagements reçus au titre bancaire	29	45
Engagements de financement donnés	158	106
Engagements de garantie donnés	104	75
Engagements sur titres à livrer	10	
Total engagements donnés au titre bancaire	272	181
Engagements donnés sur opérations en devise	22	83
Engagements donnés sur opérations sur instruments financiers	1	1
Autres engagements donnés	1	
Total des autres engagements donnés au titre bancaire	24	83

Les **engagements reçus** hors bilan de l'activité bancaire sont principalement constitués de garanties de crédit sur prêts immobiliers pour 101 millions d'euros. Pour les opérations de change au comptant, la position au 31 décembre 2008 fait état d'une position :

- de devises achetées contre euros non encore reçues : 22 millions d'euros
- de devises vendues contre euros non encore livrés : 22 millions d'euros

Les **engagements donnés** sont marqués par une accentuation de nouveaux crédits accordés (crédits de trésorerie ou crédits permanents) qui enregistrent une hausse de 52 millions d'euros, ce qui porte le total des engagements de financement donnés à 158 millions d'euros.

La banque de groupe a augmenté sa position de 29 millions d'euros sur les cautions et garanties diverses sur un montant total de garanties de 104 millions d'euros.

NOTE 51.2 ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS ACTIVITÉS ASSURANCE ET RÉASSURANCE

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Avals, cautions et garanties reçus	110	174
Autres engagements reçus	672	1 685
Total engagements reçus hors réassurance	782	1 858
Engagements reçus au titre de la réassurance	394	394
Avals, cautions et garanties données	1 240	1 330
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	618	630
Autres engagements donnés	226	234
Total engagements donnés hors réassurance	2 084	2 195
Engagements donnés au titre de la réassurance	260	334
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	3	3
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

Les **autres engagements reçus hors réassurance** sont principalement constitués des éléments suivants :

- les engagements dans le cadre de travaux de constructions menés par la société SILIC à hauteur de 446 millions d'euros qui se décomposent en crédits confirmés non utilisés (310 millions d'euros) et en engagements résiduels sur des travaux en cours (136 millions d'euros) ;
- des engagements dans le cadre d'opération d'acquisitions, cessions de sociétés à hauteur de 200 millions d'euros :
 - garantie reçue de CGU France lors de l'acquisition de CGU Courtage par le Gan en 2002 (150 millions d'euros),
 - garanties de passif reçues pour un montant global de 50 millions d'euros lors de l'acquisition de la société Nuova Tirrena.

Les **avals, cautions et garanties données** s'élèvent à 1 240 millions d'euros et se décomposent principalement des opérations suivantes :

- cautionnement solidaire consenti par Groupama Holding afin de garantir aux porteur le remboursement en principal et intérêts de l'emprunt obligataire de 750 millions d'euros émis en 1999 sous forme de titres subordonnés remboursables. Cet engagement s'élève à 760 millions d'euros au 31 décembre 2008 (dont 10 millions d'intérêts) ;
- garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Minster Insurance Company Limited (MIDL) par Gan UK évaluée à 50 millions d'euros. Cette société a été cédée au cours de l'exercice 2006 ;
- dettes garanties par des sûretés réelles dans le cadre d'investissements immobiliers réalisés par la société SILIC pour un montant de 339 millions d'euros.

Les autres engagements sur titres, actifs ou revenus

Les autres engagements sur titres, actifs ou revenus sont constitués exclusivement dans le cadre de souscriptions dans des fonds communs de placement à risques (FCPR). Le montant de 618 millions d'euros correspond principalement à la différence entre l'engagement d'investissement des souscripteurs et le total des appels de fonds effectivement perçus.

Les autres engagements donnés

Les autres engagements donnés s'élèvent à 226 millions d'euros et sont composés principalement par les engagements résiduels sur travaux en cours menés par la société SILIC pour 141 millions d'euros sur des immeubles locatifs et un parc tertiaire.

Les engagements non valorisés

Les titres CEGID acquis le 19 décembre 2007 sont assortis d'un mécanisme d'ajustement par l'attribution d'actions gratuites qui sera fonction de l'évolution du cours de Bourse de l'action CEGID au 2e trimestre 2009, et qui permettrait le cas échéant d'abaisser le prix moyen d'acquisition

Clauses de « covenants » :

SILIC :

SILIC s'est engagée contractuellement à respecter plusieurs ratios financiers concernant la structure de bilan et la capacité de l'activité à couvrir les frais financiers.

Les ratios applicables à plus de 10 % de l'endettement bancaire autorisé, tous concours confondus et en cumul, sont les suivants :

Ratios financiers	% Endettement concerné ⁽¹⁾	Covenants	2008	2007	2006
• Endettement bancaire net Actif immobilier réévalué	99 %	Ratio < 0,40 pour 24 % Ratio < 0,45 pour 16 % Ratio < 0,50 pour 59 %	31,7 %	26,9 %	26,7 %
• EBE (Ebitda) Frais financiers nets	79 %	Ratio > 3 pour 35 % Ratio > 2,5 pour 25 % Ratio > 2 pour 19 %	3,37	3,53	4,28
• Actif immobilier réévalué Actif immobilier gagé	21 %	Ratio > 2 pour 21 % Ratio > 4 pour 16 %	4,07	3,75	3,28
• Dette gagée Actif immobilier réévalué	25 %	Ratio < 0,20 pour 9 % Ratio < 0,25 pour 16 %	11,0 %	11,4 %	13,5 %
• Actif immobilier réévalué	31 %	Montant > 1 000 M€ pour 15 % Montant > 1 500 M€ pour 26 %	3 099	3 178	2 824
• Actif net réévalué	24 %	Montant > 800 M€	2 044	2 250	2 009

(1) : Sur la base de l'endettement bancaire autorisé, hors application des éventuelles clauses de défaut croisé.

Au 31 décembre 2008, comme les exercices précédents, SILIC respectait l'ensemble de ces « covenants ».

Clauses « Trigger » :

Groupama SA :

Groupama SA est engagé, suite au rachat du Gan en 1998, dans une opération de titrisation des primes acquises non émises en assurances collectives, d'un montant de l'ordre de 150 millions d'euros.

Les clauses pouvant entraîner l'arrêt de ces opérations sont les suivantes :

- perte de la majorité du capital et des droits de vote des compagnies cédantes Gan Assurance Vie, Gan Eurocourtage Vie et Gan Eurocourtage par Groupama SA ;
- insuffisance de la marge de solvabilité d'une compagnie cédante conformément aux exigences du Code des assurances ;
- notation de Groupama SA inférieure à A-.

Au 31 décembre 2008, comme les exercices précédents, Groupama SA respectait l'ensemble de ces clauses.

Par ailleurs, dans le cadre des émissions de Titres Subordonnés (TSR et TSDI), Groupama SA bénéficie d'une clause dite « trigger » : Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSR de juillet 1999 de 750 millions d'euros dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150 %.

De même, Groupama SA bénéficie d'une option similaire dans le cadre de l'émission de TSDI de 500 millions d'euros de juillet 2005.

Le déclenchement du « trigger » s'apprécie à la date d'arrêt précédent la date anniversaire (date de détachement du

coupon). Au cas particulier des émissions concernées, l'arrêt de référence est le 30 juin.

NOTE 52 FACTEURS DE RISQUES ET ANALYSES DE SENSIBILITÉ

En tant qu'assureur généraliste, Groupama est soumis à des risques d'assurance de natures diverses dont les horizons de temps sont également variables. Le groupe est également exposé aux risques de marché du fait de ses activités de placement financier et notamment, les risques liés au taux d'intérêt, aux marchés actions et au change. Les risques de liquidité et de crédit font également l'objet d'un suivi spécifique par le groupe à la fois pour ses activités d'assurance et de placement financier. Par ailleurs, le groupe est soumis à des risques opérationnels, réglementaires, juridiques et fiscaux, au même titre que toutes entreprises de secteurs d'activité différents.

1 ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES DANS LE GROUPE

Les principes généraux, les objectifs et l'organisation du contrôle des risques dans le groupe sont définis dans la charte de contrôle interne et mis en œuvre dans les structures du groupe selon une méthodologie commune.

Caisses régionales

Les caisses régionales en tant qu'entités juridiques autonomes mettent en œuvre leur dispositif de contrôle interne et assument la gestion de leurs risques conformément aux standards du groupe.

La réassurance des caisses régionales est portée par Groupama SA selon les modalités définies dans la Convention de réassurance. Pour les risques liés aux fonctions de distribution de produits bancaires et d'assurance vie, les caisses régionales appliquent les dispositifs de maîtrise des risques définis par Groupama Banque et Groupama Vie.

Groupama SA et ses filiales

Les risques liés aux activités d'assurance sont suivis par les directions métiers spécialisées dans le domaine considéré ; les risques de réassurance sont gérés par la direction réassurance et pilotage (se reporter au 2 « Risques d'assurance »). La direction des financements et investissements a en charge la gestion des risques liés aux actifs et à la gestion actif/passif (se reporter au 3 « Risques de marché »).

Le conseil d'administration de Groupama SA a mis en place un comité d'audit et des comptes, qui a parmi ses missions principales, l'examen de la cohérence des mécanismes de contrôle interne, le suivi des risques, le respect de l'éthique, l'examen des travaux d'audit interne et du rapport annuel sur le contrôle interne.

Groupe

L'audit général et actuariat groupe effectue un audit global économique et financier des principales entités du groupe sur une base triennale, et cela de façon complémentaire aux audits opérationnels effectués au sein des entités. Le plan des missions de l'audit général et actuariat groupe est validé par le directeur général de Groupama SA. Il est également présenté annuellement au comité d'audit et des comptes de Groupama SA.

La fonction contrôle interne et gestion des risques groupe a pour mission la coordination et l'animation de la gestion des risques au sein du groupe ; elle est également présente au sein de chaque caisse régionale et chaque filiale de Groupama SA. La fonction contrôle interne est chargée de piloter le déploiement des dispositifs de contrôle interne dans les entreprises du groupe et de mettre en œuvre des plans d'actions transversaux en matière de gestion des risques.

Par ailleurs, la fonction contrôle de gestion groupe est chargée de la surveillance permanente des résultats et de l'atteinte des objectifs du groupe. Chaque caisse régionale et chaque filiale de Groupama SA sont également dotées d'une fonction contrôle de gestion.

2 RISQUES D'ASSURANCE

2.1 SURVEILLANCE PRUDENTIELLE

Conformément aux directives européennes, Groupama est soumis à la réglementation, tant au niveau social pour chacune des compagnies d'assurances qu'au niveau du groupe combiné, en matière de couverture de la marge de solvabilité.

Ce suivi de la solvabilité fait l'objet d'une surveillance périodique par chacune des sociétés, ainsi que par la direction financière groupe. La marge de solvabilité ajustée en 2008, calculée au niveau du périmètre combiné Groupama, est de 122 % de l'exigence de marge.

2.2 OBJECTIFS DE GESTION DES RISQUES RESULTANT DES CONTRATS D'ASSURANCE ET METHODES POUR ATTENUER CES RISQUES

Les activités d'assurance du groupe l'exposent à des risques concernant principalement la conception des produits, la souscription et gestion des sinistres, l'évaluation des provisions et le processus de réassurance.

2.2.1 CONCEPTION DES PRODUITS

La plupart des activités de Groupama font l'objet d'une concurrence forte et croissante de la part des autres compagnies d'assurance, des bancassureurs et des compagnies d'assurance mutuelles. Ces pressions concurrentielles sont de nature à exercer une contrainte sur le prix de certains produits et services de Groupama et donc sur sa rentabilité. Les directions métiers assurance de Groupama SA veillent à ce que la gamme des produits soit adaptée à la stratégie du groupe. La conception des produits d'assurance vie et non-vie est effectuée par les directions métiers de Groupama SA pour le compte des entreprises du groupe. Elle résulte d'études de marché et de rentabilité effectuées avec des outils actuariels pour maîtriser les marges en lien avec la direction actuariat groupe. Les travaux réalisés par les directions métiers assurance portent notamment sur l'élaboration des conditions générales et des clauses d'exclusion des produits, des conditions de souscription et des tarifs. Les caisses régionales et les filiales de Groupama SA se chargent ensuite de leur commercialisation et de leur gestion. Les produits sont commercialisés et gérés par les entités des réseaux commerciaux Gan et Groupama.

2.2.2 SOUSCRIPTION ET GESTION DES SINISTRES

Les délégations de pouvoir en souscription et sinistres sont définies dans toutes les entreprises du groupe. Les risques sont acceptés ou refusés à chaque niveau de délégation en se fondant sur les guides de souscription, qui intègrent les règles techniques et commerciales du groupe. L'activité de souscription est notamment sécurisée par une procédure de contrôle croisé entre gestionnaires et par un contrôle intégré exercé de façon implicite par le système informatique.

Les procédures de gestion des sinistres sont définies de façon homogène dans le groupe, et régulièrement mises à jour dans les cahiers des procédures concernant la gestion des sinistres corporels et matériels. En outre, l'intégration des traitements au sein des systèmes informatiques des entités permet de s'assurer de la réalisation des actes de gestion. L'activité de gestion des sinistres fait l'objet d'une revue des dossiers de sinistres à partir d'un seuil moyen d'engagement. Par ailleurs,

l'activité de règlement des sinistres est sécurisée par une procédure de contrôle interne.

Les activités d'assurance du groupe sont contrôlées de façon explicite ou implicite par des procédures d'analyse telles que l'analyse régulière des résultats de chaque entité et le suivi de statistiques de souscription et de sinistralité par entité. Les risques les plus importants et les plus complexes font l'objet d'un suivi commun individualisé par les directions métiers et les entités concernées. En outre, ces directions métiers exercent un rôle d'alerte et de conseil à l'égard des entités.

2.2.3 ÉVALUATION DES PROVISIONS

Conformément aux pratiques du secteur des assurances et aux exigences comptables et réglementaires, Groupama constitue des réserves techniques pour couvrir les sinistres de ses activités d'assurance de dommages et d'assurance vie.

La détermination des réserves techniques reste toutefois un processus intrinsèquement incertain, reposant sur des estimations.

L'application des règles de provisionnement fait l'objet d'un contrôle permanent tant a priori qu'a posteriori par des équipes dédiées à ce contrôle, en complément des revues qui sont effectuées par les autorités de contrôle locales.

Les règles de provisionnement des sinistres et des tables de provisionnement des rentes d'incapacité/invalidité en assurance vie et non-vie sont définies au sein des directions métiers assurance dans un guide harmonisé pour l'ensemble des entités du groupe. Les provisions sont évaluées par les gestionnaires sinistres au sein des entités opérationnelles et, le cas échéant, sont complétées par des provisions pour sinistres survenus non encore déclarés.

Le calcul des provisions techniques en assurance vie et de certaines provisions techniques en assurance non vie repose également sur l'utilisation d'un taux d'intérêt appelé « taux d'intérêt technique », dont les conditions sont fixées, en France par le Code des assurances. Celui-ci détermine notamment un niveau maximal par référence au taux moyen des emprunts d'État, le TME. Il sert à la tarification des contrats et au calcul des engagements de l'assureur envers les assurés. Ces modalités varient en fonction du type de contrat et de la durée des engagements.

VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE NON-VIE PAR GRANDS RISQUES

La ventilation des provisions techniques non-vie au 31 décembre 2008 comparée au 31 décembre 2007 est la suivante :

	Provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)				
Automobile	1 057	4 754	5 811	5 871
Dommages aux biens	671	2 614	3 285	3 289
Responsabilité civile générale	74	1 233	1 307	1 310
Marine, aviation, transports	16	624	640	595
Dommages corporels	218	1 063	1 281	1 228
Autres risques	250	1 872	2 122	2 112
Acceptations	8	496	504	596
Total provisions brutes de réassurance	2 295	12 655	14 950	15 002
Part réassurée	115	1 090	1 205	1 184
Total provisions nettes de réassurance	2 180	11 565	13 745	13 818

VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE PAR GRANDS RISQUES

La ventilation des provisions techniques vie au 31 décembre 2008 comparée au 31 décembre 2007 est la suivante :

	Provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)				
Assurance individuelle	12 765	248	13 013	11 366
Contrats collectifs	7 034	192	7 226	7 039
Capitalisation	489	46	535	723
Autres risques	2 546	22	2 568	2 529
Acceptations	1 848	34	1 882	1 782
Total provisions brutes de réassurance	24 684	542	25 226	23 438
Part réassurée	49	25	74	67
Total provisions nettes de réassurance	24 635	517	25 152	23 371

L'évolution du montant des engagements techniques s'explique par les entrées de périmètre intervenues cette année suite aux acquisitions réalisées ainsi qu'au développement organique de l'activité en assurance.

VENTILATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES SELON LE CRITÈRE D'ENGAGEMENTS À TAUX FIXE, VARIABLE OU ABSENCE D'ENGAGEMENTS DE TAUX

Au 31 décembre 2008, la ventilation des provisions mathématiques selon le critère d'engagements à taux fixe, variable (c'est-à-dire lié au taux de marché) ou absence d'engagements de taux est la suivante :

	France	International	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)				
Engagements garantis à taux fixe	38 628	3 159	41 787	39 093
Engagements garantis à taux variable	5 251	18	5 269	5 415
UC et autres produits sans engagement de taux	2 597	838	3 435	3 803
TOTAL	46 476	4 015	50 491	48 311

10,4 % du portefeuille est à taux variable. Ce taux variable est en fonction d'un indice. En France, dans la majorité des cas, l'indice qui sert de référence pour les contrats d'assurance vie est le taux du livret A. Pour les contrats d'assurance non-vie, il s'agit du TME.

2.2.4 RÉASSURANCE

Le processus de réassurance est organisé à deux niveaux. La réassurance interne prise en charge par Groupama SA pour l'ensemble des entités du groupe vise à optimiser les rétentions de chaque entité. La réassurance externe définit la structure optimale de réassurance pour le groupe et le niveau de couverture des risques sur la base de modèles informatisés. Les contrats de réassurance externe sont renégociés et renouvelés chaque année par Groupama SA pour le compte de l'ensemble du groupe. En outre, des règles de sélection définies dans le comité de sécurité et réassurance, composé de la direction des cessions externes de réassurance de Groupama SA

et de plusieurs de ses filiales, et fondées sur les notations des agences de rating, visent à maîtriser le risque de solvabilité des réassureurs.

La liste des réassureurs est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de sa solvabilité.

Les réassureurs admis doivent présenter une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.

2.3 TERMES ET CONDITIONS DES CONTRATS D'ASSURANCE QUI ONT UN EFFET SIGNIFICATIF SUR LE MONTANT, L'ÉCHEANCE ET L'INCERTITUDE DES FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS DE L'ASSUREUR

2.3.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le groupe propose une large gamme de produits d'assurance non-vie destinés aux particuliers et aux entreprises. Les contrats automobile, dommages aux biens particuliers, professionnels et agricoles proposés par le groupe sont généralement des contrats d'une durée d'un an à tacite reconduction et assortis d'une garantie responsabilité civile.

Le groupe propose une gamme complète de produits d'assurance vie : cette offre s'adresse aux particuliers sous forme de contrats individuels et aux entreprises sous forme de contrats collectifs.

Les principaux contrats d'assurance individuelle en euros offerts à nos clients sont les contrats d'épargne, les contrats temporaires décès, les contrats d'assurance mixte, les contrats rentes viagères différées avec sortie obligatoire en rentes et les contrats de capital différé avec contre assurance.

Les contrats collectifs proposés par le groupe sont essentiellement des contrats de retraite à cotisations définies et des contrats de retraite par capitalisation collective en points avec valeur du point garantie.

Le groupe commercialise par ailleurs des contrats en unités de compte qui sont des contrats multi-supports avec un compartiment de placements en euros et un compartiment de placement en actions.

2.3.1.1 CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DE CERTAINS CONTRATS D'ASSURANCE NON-VIE

À l'instar des autres assureurs, les résultats et la situation financière de Groupama peuvent être affectées de manière très importante par la survenance imprévisible et erratique de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, telles que des inondations, la sécheresse, des glissements de terrain, des tempêtes, des tremblements de terre, des émeutes, des incendies, des explosions ou des actes de terrorisme. À titre d'exemple, la tempête subie par la France en décembre 1999 s'est traduite par des dommages très importants et par une augmentation significative des demandes d'indemnisation de la part des clients de Groupama. Les changements climatiques intervenus au cours des dernières années, notamment le réchauffement global de la planète, ont contribué à renforcer le caractère imprévisible et la fréquence des événements climatiques et des catastrophes naturelles dans les régions où Groupama est présente, en particulier en Europe, et ont créé une nouvelle incertitude quant aux tendances de risque et à l'exposition de Groupama pour l'avenir.

Groupama met en œuvre un programme de réassurance afin de limiter les pertes qu'elle est susceptible de subir du fait des

catastrophes ou d'autres événements affectant ses résultats techniques. Les programmes de réassurance mis en place par Groupama transfèrent une partie des pertes et des frais correspondants aux réassureurs. Ces programmes sont complétés par l'émission d'un « cat bond » sur la tranche haute des protections forces de la nature. Toutefois, en tant qu'émetteur des polices faisant l'objet des contrats de réassurance, Groupama reste engagée au titre de l'ensemble des risques réassurés. Les contrats de réassurance n'affranchissent donc pas Groupama de l'obligation de régler les sinistres. Le groupe reste sujet aux risques liés à la situation de crédit des réassureurs et de sa capacité à obtenir de ceux-ci les paiements qui lui sont dus. En outre, l'offre de réassurance, les montants pouvant être couverts et le coût de la couverture dépendent de conditions de marché et sont susceptibles de varier de manière significative.

D'autres facteurs d'évolution du risque peuvent être mentionnés :

- vieillissement de la population (santé, dépendance) ;
- accentuation des phénomènes de pollution ;
- renforcement de la jurisprudence (responsabilité – indemnisation des dommages corporels...).

2.3.1.2 CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DE CERTAINS CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET CONTRATS FINANCIERS

• Clause de participation aux bénéfices discrétionnaire

Certains produits d'assurance vie, épargne et retraite proposés par le groupe sont assortis d'une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire. Cette participation doit au moins correspondre aux contraintes réglementaires et/ou contractuelles. La pression commerciale peut conduire à un complément de cette participation. Ce complément, dont le montant est laissé à la discrétion de l'assureur, doit permettre aux assurés de participer au résultat de la gestion financière et aux résultats techniques de la compagnie d'assurance.

• Possibilités de rachats anticipés

La plupart des produits d'épargne et de retraite peuvent être rachetés par les assurés à une valeur fixée contractuellement avant l'échéance du contrat. Ce phénomène pourrait s'amplifier dans l'hypothèse d'une hausse brutale et durable des taux d'intérêt. Pour certains produits, des pénalités de rachat sont appliquées en cas de rachat anticipé et permettent à l'assureur de couvrir une partie des coûts d'acquisition engagés lors de la signature du contrat.

• Spécificités des contrats en UC

La plupart des contrats en unités de compte vendus par Groupama ne prévoit généralement pas de rémunération contractuelle. Dans ces conditions, l'assuré supporte seul et directement le risque de placement. Certains contrats peuvent prévoir une garantie de remboursement minimale en cas de décès de l'assuré. Ce risque est provisionné par la compagnie d'assurance.

2.3.1.3 RISQUES DE MORTALITÉ ET DE LONGÉVITÉ

En assurance vie, le paiement des prestations est conditionné par la survenance du décès ou la survie de la personne assurée. C'est la réalisation de l'un ou de l'autre de ces événements qui

ouvre droit au versement d'une prestation. La probabilité de survenance de ces événements est connue par des tables de mortalité indiquant le nombre de personnes vivantes à chaque âge de la vie humaine, à partir d'un nombre donné de personnes à la naissance. Sur la base de données statistiques de la mortalité féminine et masculine, différentes tables de mortalité ont été construites et sont révisées régulièrement pour tenir compte de l'évolution démographique. En règle générale, ces tables correspondent à des tables statistiques nationales publiées par les organismes statistiques nationaux.

Le groupe utilise, sur le périmètre France, les tables de mortalité par génération et par sexe, dites « TGH » et « TGF » ou les tables prospectives de rentes viagères avec décalage d'âge, dites « TPRV », qui sont toutes des tables prospectives utilisées pour la tarification des contrats de rente viagère, construites à partir des données de l'Insee. Elles prennent en compte la tendance observée de la baisse de la mortalité.

Au 31 décembre 2008, le montant des provisions mathématiques de rentes en cours de service s'élève à 5 358 millions d'euros contre 5 327 millions d'euros au 31 décembre 2007.

	France	International	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)				
PM de rentes vie	3 143	20	3 163	3 027
PM de rentes non-vie	2 177	18	2 195	2 210
Total	5 320	38	5 358	5 327

En assurance vie, la part des rentes viagères immédiates est prépondérante par rapport à celle des rentes temporaires immédiates.

Sur le périmètre International, les tables utilisées respectent les dispositions légales.

Sur les autres portefeuilles, le risque de mortalité concerne les produits de risque de type vie entière et capital différé.

2.4 INFORMATIONS SUR LES CONCENTRATIONS DU RISQUE D'ASSURANCE

Le risque de se trouver confronté, lors d'un sinistre, à une concentration de risques donc à des indemnités à payer qui vont se cumuler, est une préoccupation majeure du groupe.

Il convient de distinguer deux types de risques de cumuls :

- les risques de cumuls dits de souscription dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur un même objet de risque ;
- les risques de cumuls dits de sinistres dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur des objets de risque différents, susceptibles d'être affectés par des sinistres résultant d'un même événement dommageable, ou d'une même cause première.

2.4.1 IDENTIFICATION

L'identification de risques de cumuls peut se faire lors de la souscription ou dans le cadre de la gestion du portefeuille en cours.

Une part importante du processus d'identification des cumuls à la souscription est ainsi assumée par le groupe, au travers, notamment, de visites de risques, vérification d'absence de cumuls de coassurance ou de lignes d'assurance interréseaux, recensement des cumuls d'engagements par site.

Par ailleurs, les procédures de souscription applicables à certaines catégories de risques participent à la maîtrise des cumuls lors de la souscription. Les procédures applicables aux souscriptions dommages portent notamment sur :

- la vérification des cumuls géographiques à la souscription pour les risques importants (risques agricoles, risques agroalimentaires, risques industriels, collectivités publiques) ;
- l'élimination a priori, à la souscription, des cas de cumuls de coassurance interréseaux. Ces directives sont formulées dans une procédure interne.

Les procédures en vigueur relatives à la gestion des cumuls en portefeuille concernent :

- l'identification des cumuls de coassurance interréseaux ;
- les inventaires d'engagements par site pour les risques agroalimentaires ; en complément, les zones d'activité à haut risque pour lesquelles le groupe assure les risques de dommages et/ou de responsabilité civile font l'objet d'un suivi spécifique de la part de la direction métier concernée.
- les inventaires triennaux d'engagements en risques de type tempête, grêle, serres, gel et forêts des portefeuilles, qui servent de base au calcul de l'exposition de ces portefeuilles au risque tempête.

2.4.2 PROTECTION

Il s'agit de mettre en place des couvertures de réassurance qui d'une part seront adaptées au montant total du sinistre potentiel et d'autre part qui correspondent à la nature des périls protégés. Le sinistre peut être d'origine humaine (conflagration, explosion, accident de personnes) ou d'origine naturelle (événement atmosphérique de type tempête, grêle, etc.).

S'agissant du risque d'origine humaine affectant soit un cumul de risques assurés par la même entité soit des risques assurés par différentes entités du groupe, il revient aux entités de fixer

les limites des protections nécessaires. Les pleins de souscription (valeurs maximum assurées par risque, en assurance de biens, ou par tête, en assurance de personnes) sont utilisés dans le cadre de scénarios catastrophes et rapprochés de sinistres déjà survenus. Ces montants une fois définis sont majorés d'une marge de sécurité. En outre, un suivi spécifique est effectué permettant de suivre la correcte adéquation des protections avec les risques souscrits.

En cas d'événement naturel, l'analyse des besoins consiste en une première étude sur la base du sinistre de référence, lequel est réévalué en fonction de l'évolution du portefeuille et de l'indice de la Fédération française du bâtiment. Parallèlement, des calculs de simulation de l'exposition des portefeuilles sont effectués par des méthodes stochastiques permettant d'aboutir à la production d'une courbe montrant l'évolution du sinistre maximum potentiel en fonction de différents scénarios. Les résultats sont croisés, analysés et actualisés chaque année permettant ainsi d'opter pour des solutions appropriées en matière de réassurance avec une marge d'erreur réduite.

3 RISQUES DE MARCHÉ

Les différents risques de marché auxquels pourrait être soumis Groupama sont de 3 catégories :

- le risque de taux d'intérêt ;
- le risque de variation de prix des instruments de capitaux propres (actions) ;
- le risque de change.

3.1 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

3.1.1 NATURE ET EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

En période de volatilité des taux d'intérêt, les marges financières du groupe pourraient être affectées. Notamment, une évolution à la baisse des taux d'intérêt impacterait la rentabilité des actifs investis pour couvrir les rendements au titre des produits d'assurance vie. Les profits financiers nets pourraient être impactés notamment sur les produits obligataires qui présenteraient une évolution de valeur inversement proportionnelle à l'évolution des taux d'intérêt. Ainsi, en cas de baisse des taux d'intérêt, la performance financière du groupe pourrait être restreinte en raison d'une diminution de l'écart entre les taux d'intérêt crédités aux titulaires des polices d'assurance et le rendement du portefeuille d'investissement du groupe.

À l'inverse, en cas de forte hausse des taux, le groupe peut être confronté à devoir faire face à des rachats significatifs de contrats, ce qui pourrait conduire à la réalisation d'une partie du portefeuille obligataire dans des conditions de marché peu favorables (externalisation de moins-values).

Les conséquences des évolutions des taux d'intérêt impactent également la marge de solvabilité du groupe dont le calcul est

basé sur la performance financière réalisée au cours de l'exercice et également sur le volume des plus-values latentes sur les instruments financiers.

3.1.2 GESTION DU RISQUE PAR LE GROUPE

Le groupe a initié depuis plusieurs années des études systématiques sur l'exposition des filiales du groupe aux risques de marché.

- Gestion actif/passif

Le suivi du profil des flux de passifs permet la définition pour la gestion obligataire, prenant en compte la duration et la convexité de ces flux de passifs, ainsi que l'éventuelle sensibilité de ces flux à des variations de taux d'intérêt.

Les simulations actif/passif permettent d'analyser le comportement des passifs dans différents environnements de taux et, notamment, la capacité à respecter des contraintes de rémunération pour l'assuré. Ces simulations permettent d'élaborer des stratégies visant à diminuer la volatilité du différentiel entre le rendement réel de l'actif et le taux attendu par l'assuré. Ces stratégies consistent entre autres à calibrer les durations et convexités des portefeuilles obligataires, la part d'obligations à taux variable, la part des actifs de diversification, ainsi que les caractéristiques des produits de couverture.

Ces derniers visent à rétablir la dissymétrie entre les profils des passifs et ceux des actifs obligataires classiques, dans les différents environnements de taux envisagés.

- Interactions avec le risque de rachat et les clauses de participation aux bénéfices

Sensibilité des comportements de rachat aux variations de taux d'intérêt : une hausse des taux peut conduire à augmenter l'attente de revalorisation des assurés, avec comme sanction, en cas d'impossibilité de satisfaire cette attente, des rachats anticipés. Au-delà de la perte de chiffre d'affaires et d'augmentation des prestations, le risque sera d'afficher des pertes liées à la cession d'actifs en moins-values (ce qui pourrait être le cas des obligations à taux fixe), qui elles-mêmes généreraient une baisse des taux de rendement de l'actif.

Cependant, outre le fait que les passifs rachetables ne représentent pas la totalité des engagements, la sensibilité des rachats aux variations de taux d'intérêt est diverse, selon les produits et les attentes des assurés. La gestion actif/passif a pour objectif de diminuer la volatilité des taux de rachat, via des stratégies prenant en compte les différentes réserves disponibles, ainsi que des stratégies de gestion obligataires couplées à des produits de couverture. Celles-ci visent à ajuster le profil de rendement des actifs dans les différents environnements de taux envisagés, de façon à assurer la satisfaction des assurés.

- Risque de taux liés à l'existence de taux garantis

Les contraintes de taux minimum garantis constituent un risque pour l'assureur en cas de baisse des taux, le taux de rendement des actifs pouvant s'avérer insuffisant au respect de ces contraintes. Ces risques sont traités au niveau réglementaire par des mécanismes de provisions prudentielles.

• Couvertures de taux

Les couvertures mises en place ont pour but d'immuniser en partie les portefeuilles au risque à la hausse des taux et au risque à la baisse des taux.

• Risque à la baisse des taux

Les couvertures consistent à figer les conditions de réinvestissement au taux de rendement du marché prévalant à la date de mise en place de la couverture. Ceci est rendu possible par le recours à des instruments d'échange de flux à départ différé sur des échéances où ont été mis en évidence des flux de trésorerie à investir. Au moment du départ différé, l'instrument permet d'échanger un taux fixe reçu et cristallisé au moment de la mise en place de la couverture contre le taux court terme variable et payé du moment. Ces flux variables sont eux-mêmes couverts par l'investissement du flux de trésorerie attendu.

La mise en place de ces programmes de couverture s'est principalement déroulée sur l'année 2008.

• Risque à la hausse des taux

Les couvertures mises en place consistent à permettre de distribuer, en cas de hausse des taux d'intérêt, un taux de rendement en ligne avec l'environnement de marché.

Ceci est rendu possible par le recours à l'achat d'options de taux d'intérêt (« caps ») d'une part, et par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable (« swaps payeurs ») d'autre part.

– Achat de caps : le cap permet, sur la durée et l'horizon choisis, de percevoir le différentiel s'il est positif, entre le taux de marché et un prix d'exercice, moyennant paiement d'une prime. Ce mécanisme a l'avantage de reproduire le comportement du passif, qui à la baisse des taux, s'apparente à un taux fixe (taux minimum), et à la hausse à un taux variable. Le coût de cette stratégie est lié aux différents paramètres jouant sur la valeur de l'option.

– Swap de taux d'intérêt : la stratégie d'immunisation peut aussi consister à transformer une obligation à taux fixe en taux variable, soit sur un titre en stock, soit pour créer de façon synthétique une obligation à taux variable pour de nouveaux investissements.

Les options procurent un rendement additionnel en cas de hausse des taux et le taux variable est un actif qui, outre le rendement additionnel, permet de liquider une partie du portefeuille en limitant la moins-value constatée. Cette stratégie vise donc à fournir un rendement supplémentaire en cas de hausse des taux, qui devrait permettre de prévenir les rachats anticipés, mais aussi à limiter l'impact de tels rachats s'ils venaient malgré tout à se produire.

La mise en place de programmes de couverture pour le compte des sociétés vie s'est effectuée progressivement à compter de 2005. Ces programmes ont été complétés et élargis depuis. Ces programmes ne répondent pas à la définition de comptabilité de couverture selon la norme IFRS.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par le groupe.

3.1.3 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE

Le poids des instruments de taux sur le total des placements financiers hors UC en valeur de marché s'élève à 76 %, dont 67 % sont classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » et 9 % dans la catégorie « actifs à des fins de transaction » fin décembre 2008.

Le tableau ci-après montre l'exposition du groupe aux risques de taux d'intérêt à la clôture de chaque exercice. Il est précisé les points suivants :

- les données sont exprimées en valeur de marché à la clôture de chaque exercice ;
- les obligations ayant un call exerçable au gré de l'émetteur sont supposées arriver à échéance à la date de l'option (ex : TSDI, etc.) ;

	31.12.2008			31.12.2007		
	Taux		Total	Taux		Total
(en millions d'euros)	Taux fixe	Taux variable		Taux fixe	Taux variable	
Obligations cotées						
disponibles à la vente	36 720	2 345	39 065	38 456	2 862	41 319
de transaction	13	4	17	163	10	173
classées volontairement en transaction	1 080	238	1 318	1 381	378	1 760
Obligations non cotées						
disponibles à la vente	58	18	76	15	39	55
de transaction	46	0	46	8	0	8
classées volontairement en transaction	3	15	18	0	11	11
TOTAL DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE	37 920	2 620	40 540	40 024	3 301	43 325

La répartition du portefeuille obligataire fait ainsi apparaître que les natures de placements privilégiés par le groupe sont principalement des emprunts obligataires d'échéance longue (à plus de 5 ans) et présentant des taux de rémunération fixes.

• les obligations convertibles et les titres participatifs sont considérés « sans taux d'intérêt » de même que tous les autres placements (actions, immobilier).

3.1.4 ANALYSE DE SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Conformément à l'application de la norme IFRS 7, une analyse de sensibilité comptable a été effectuée au 31 décembre 2008 avec une période comparative. Cette analyse porte sur les postes du bilan à la clôture de l'exercice présentant une sensibilité comptable au risque de taux d'intérêt (passifs techniques non-vie et vie, placements obligataires, dettes de financement sous forme d'emprunts obligataires). Elle n'est pas assimilable à des analyses portant sur des données prospectives de type « embedded value ».

Les impacts sur les capitaux propres et le résultat sont présentés nets de participation aux bénéfices et d'impôt sur les sociétés.

3.1.4.1 ANALYSE DE SENSIBILITÉ DES PASSIFS TECHNIQUES D'ASSURANCE

• Assurance non-vie

En ce qui concerne les passifs techniques non vie, la cartographie des risques a permis de réaliser une analyse de sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt sur les portefeuilles sensibles comptablement aux variations de taux, c'est-à-dire les portefeuilles de rentes viagères et temporaires en cours de service (rentes d'assurance de personnes et de responsabilité civile). Il convient de noter qu'à l'exception des rentes et des provisions pour risques croissants relatives au risque dépendance, les provisions techniques d'assurance non-vie n'étant pas escomptées au niveau des comptes consolidés, leur montant n'est donc pas sensible aux variations de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2008, le montant de l'escompte contenu dans les provisions mathématiques de rentes non-vie, brut de réassurance s'élève à 709 millions d'euros. Le montant de l'escompte contenu dans la provision pour risque croissants des contrats de dépendance, brut de réassurance est de l'ordre de 526 millions d'euros.

Le résultat des analyses de sensibilité au taux d'intérêt montre que le groupe est peu sensible par rapport au total de ses engagements non-vie. L'impact calculé net d'impôt sur une variation de +/-100 points de base est repris dans le tableau ci-dessous :

	31.12.2008		31.12.2007	
(en millions d'euros)	Taux d'intérêt (1 %)	Taux d'intérêt + 1 %	Taux d'intérêt (1 %)	Taux d'intérêt + 1 %
Impact résultat	(70)	59	(69)	58
Impact capitaux propres (hors résultat)	0	0	0	0

• Assurance vie et contrats financiers

L'analyse a été circonscrite aux engagements vie sensibles comptablement à l'évolution des taux d'intérêt qui représentent environ 5 % de l'ensemble des provisions techniques vie. La majeure partie des engagements techniques du groupe sont actualisés à taux fixe ce qui limite la sensibilité des provisions au taux d'intérêt. En France, les taux d'actualisation utilisés sont compris dans une fourchette allant de 2 % à 4,50 % pour l'essentiel des provisions mathématiques.

En outre, à l'exception des garanties plancher, aucune analyse de sensibilité n'a été réalisée sur les provisions mathématiques des contrats en unité de compte dans la mesure où le risque de variation d'indice est supporté par l'assuré et non par le groupe.

L'impact de sensibilité aux variations de taux d'intérêt de +/-100 points de base sur les engagements vie du groupe est repris net d'impôt dans le tableau ci-dessous :

	31.12.2008		31.12.2007	
(en millions d'euros)	Taux d'intérêt (1 %)	Taux d'intérêt + 1 %	Taux d'intérêt (1 %)	Taux d'intérêt + 1 %
Impact résultat	(60)	55	(51)	47
Impact capitaux propres (hors résultat)	0	0	0	0

3.1.4.2 ANALYSE DE SENSIBILITÉ DES PLACEMENTS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse

de 100 points de base (+/-1%) des taux d'intérêt. Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt en vigueur.

Au cours de l'exercice 2008, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 67,62 % à 89,97 %.

	31.12.2008		31.12.2007	
	Risque Taux		Risque Taux	
(en millions d'euros)	+1%	(1%)	+1%	(1%)
Impacts sur la réserve de réévaluation	(716)	806	(680)	765
Action				
OPCVM action				
Obligation	(689)	776	(656)	739
OPCVM taux	(28)	29	(24)	26
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
Impacts sur le résultat net	(0)	8	20	(5)
Action				
OPCVM action				
Obligation	(8)	9	(11)	11
OPCVM taux	(11)	13	(16)	17
Instruments dérivés et dérivés incorporés	19	(13)	47	(33)

Il est à noter que la variation de juste valeur des instruments dérivés et dérivés incorporés, qui concernent essentiellement des dérivés de « trading » transite par le compte de résultat.

3.1.4.3 ANALYSE DE SENSIBILITÉ DES DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financement présentes au passif des comptes du groupe peuvent être comptabilisées en comptes de dettes ou en capitaux propres en IFRS.

Au cours de l'exercice 2007, le groupe a émis un emprunt obligataire perpétuel de titres super-subordonnés (TSS).

Les caractéristiques de cette émission remplissent les critères permettant de considérer l'emprunt comme un instrument de capitaux propres (cf. note 22.2 - Capitaux propres du groupe). À ce titre, l'analyse de sensibilité n'est pas requise. Les principales caractéristiques des instruments financiers de dette analysés sont décrites à la note 25 - Dettes de financement.

Le tableau ci-dessous présente les impacts nets de la prise en compte d'un taux d'impôt normatif de 34,43 %.

		Variation + 1 %		Variation - 1 %	
(en millions d'euros)		Sur le résultat	Sur les capitaux propres	Sur le résultat	Sur les capitaux propres
2008	Partie fixe				
	Partie variable	(1)		1	
2007	Partie fixe				
	Partie variable	(1)		1	

Dans le cadre d'une hausse des taux d'intérêt, la charge d'intérêt serait en augmentation de 1 million d'euros. Du fait de la mise en place d'un contrat de swap à taux fixe sur la tranche variable de la dette, l'impact sur le résultat serait faible.

3.2 RISQUE DE VARIATION DE PRIX DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES (ACTIONS)

3.2.1 NATURE ET EXPOSITION AU RISQUE ACTIONS

Les fluctuations des marchés financiers (en particulier les marchés des actions et des obligations) pourraient être susceptibles d'avoir un impact favorable ou défavorable sur les ventes de produits de prévoyance individuelle, de retraite, d'assurance vie de Groupama, et sur son activité de gestion d'actifs. La capacité du groupe à réaliser des profits sur les produits d'assurance et placements dépend en partie du rendement des actifs investis en contrepartie des engagements pris au titre des produits concernés. La valeur de certains investissements spécifiques est susceptible de fluctuer en fonction des conditions des marchés financiers. À titre d'exemple, toute baisse/hausse des cours des actions aurait un impact direct sur les plus-values latentes liées aux titres du portefeuille de valeurs mobilières du groupe.

Le poids des instruments de capitaux propres rapporté au total des placements financiers hors UC en valeur de marché s'élève à 22 %, dont 15 % sont classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » et 7 % dans la catégorie « actifs à des fins de transaction ». Les instruments de capitaux propres regroupent :

- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés et gérées dans le cadre de mandats de gestion. La détention peut être en direct ou sous forme OPCVM (FCP et SICAV) ;
- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés et gérées hors des mandats de gestion ;
- des actions de sociétés françaises et étrangères non cotées. La détention peut être en direct ou sous forme de FCPR.

3.2.2 GESTION DU RISQUE PAR LE GROUPE

La détention en actions des filiales du groupe est globalement déterminée dans le cadre des études actif/passif, de façon à pouvoir supporter un choc de marché sur une période court terme en tenant compte des objectifs de plus-values nécessaires aux respects des objectifs sur la période. Ces études intègrent les réserves disponibles par ailleurs, telles que les fonds de participation aux bénéfices ou les plus-values latentes.

La gestion des actions est faite de façon quasi exclusive via des OPCVM gérés par Groupama Asset Management, dont la plupart sont dédiés au groupe. Elle obéit donc aux limites fixées par la direction financière, à savoir :

- 3 % du capital de la société ;
- 10 % du flottant de la société ;
- une valeur ne doit pas représenter plus de 5 % du portefeuille actions ;

- la liquidité du portefeuille doit être au-delà d'une courbe de liquidité minimale.

Cette gestion, et notamment ses performances, ainsi que le respect des limites précisées sont suivis lors des comités mensuels de reporting de la société de gestion à la direction financière.

3.2.3 RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE ACTIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La politique de placement vise à diversifier les investissements du groupe par secteur d'activité pour éviter toute concentration des risques. Au 31 décembre 2008, la répartition du portefeuille actions par secteur d'activité était la suivante :

Répartition du portefeuille «actions» par secteur d'activité (en %)	31.12.2008	31.12.2007
Énergie	14,9	11,6
Matériaux de base	9,1	6,3
Industries	19,0	15,4
Biens de consommation	7,4	15,9
Service aux consommateurs	11,0	8,7
Télécommunications	6,0	7,5
Services aux collectivités	11,0	10,1
Sociétés financières	17,9	15,0
Technologies	3,7	6,5
Santé		2,9

3.2.4 ANALYSE DE SENSIBILITÉ DES PLACEMENTS FINANCIERS AU RISQUE ACTIONS

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 10 % des cours et indices boursiers.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers ;
- le taux d'impôt en vigueur.

Au cours de l'exercice 2008, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagements d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 67,62 % à 89,97 %.

	31.12.2008		31.12.2007	
	Risque Actions		Risque Actions	
(en millions d'euros)	+10%	(10%)	+10%	(10%)
Impacts sur la réserve de réévaluation	309	(309)	479	(479)
Actions	203	(203)	330	(330)
OPCVM actions	106	(106)	149	(149)
Obligations				
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
Impacts sur le résultat net	18	(19)	23	(23)
Actions	1	(1)	8	(8)
OPCVM actions	18	(18)	20	(20)
Obligations				
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés	(1)		(5)	5

3.3 RISQUE DE CHANGE

3.3.1 EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE

L'exposition au risque de change des filiales de la zone euro porte essentiellement sur leurs actifs soumis aux variations de change, sur des OPCVM ou des titres libellés en devises et des OPCVM libellés en euros portant sur des titres en devises. Dans la pratique, les portefeuilles sont exposés principalement aux risques de parité euro avec le dollar, le yen, le forint hongrois et le leu roumain.

Les investissements réalisés par Groupama, dans le cadre de sa stratégie d'acquisition de filiales à l'international, l'expose au

niveau de la situation nette comptable des entités ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro. Il s'agit à ce jour de la livre sterling, de la livre turque, du forint hongrois, du leu roumain et du dinar tunisien. Ces impacts figurent au niveau de capitaux propres, en réserve de conversion.

3.3.2 GESTION DU RISQUE DE CHANGE

La couverture du risque de change est effectuée aujourd'hui par le biais de ventes à terme de dollars, de yens et de forint hongrois. Une actualisation de la documentation est effectuée lors de chaque clôture comptable. Ces instruments ne répondent pas à la notion comptable de couverture au sens des normes IFRS.

3.3.3 VENTILATION DES PLACEMENTS FINANCIERS – PAR DEVISE

31.12.2008						
(en millions d'euros)	Euros (€)	Dollars (\$)	Livres (£)	Yens (¥)	Autres	Total
Actifs disponibles à la vente	49 678	512	719	82	734	51 724
Actions	5 513	148	135	40	388	6 225
Obligations	38 213	27	584	0	317	39 141
OPCVM	5 747	331	0	42	29	6 149
Autres placements	205	5	0	0	0	210
Actifs de transaction	11 591	9	1	1	68	11 669
Actions de transaction	8	0	0	0	0	8
Actions - classement volontaire en transaction	5	2	0	0	12	19
Obligations de transaction	63	0	0	0	0	63
Obligations - classement volontaire en transaction	1 302	7	0	0	27	1 337
OPCVM de transaction	4 745	0	1	0	2	4 750
OPCVM - classement volontaire en transaction	5 447	0	0	0	0	5 448
Autres placements de transaction	17	0	0	0	0	17
Autres placements - classement volontaire en transaction	3	0	0	0	26	29
Autres actifs financiers	668	1	4	0	166	840
Prêts	193	0	4	0	71	267
Dépôts	281	1	0	0	95	378
Autres placements	195	0	0	0	0	195
TOTAL DES PLACEMENTS FINANCIERS (HORS DÉRIVÉS ET HORS UC)	61 937	521	725	83	968	64 233

31.12.2007						
(en millions d'euros)	Euros (€)	Dollars (\$)	Livres (£)	Yens (¥)	Autres	Total
Actifs disponibles à la vente	56 158	186	750	50	322	57 466
Actions	10 976	78	21	34	81	11 190
Obligations	40 353	66	729	0	226	41 373
OPCVM	4 632	36	0	16	15	4 698
Autres placements	198	7	0	0	0	204
Actifs de transaction	12 861	7	25	0	0	12 893
Actions de transaction	17	0	0	0	0	17
Actions - classement volontaire en transaction	8	2	24	0	0	33
Obligations de transaction	181	0	0	0	0	181
Obligations - classement volontaire en transaction	1 765	5	0	0	0	1 771
OPCVM de transaction	6 779	0	1	0	0	6 780
OPCVM - classement volontaire en transaction	4 036	0	0	0	0	4 036
Autres placements de transaction	42	0	0	0	0	42
Autres placements - classement volontaire en transaction	33	0	0	0	0	33
Autres actifs financiers	641	16	64	0	4	724
Prêts	176	15	63	0	0	255
Dépôts	174	1	1	0	3	179
Autres placements	290	0	0	0	1	291
TOTAL DES PLACEMENTS FINANCIERS (HORS DÉRIVÉS ET HORS UC)	69 659	209	839	50	326	71 084

3.3.4 ANALYSE DE SENSIBILITÉ AU RISQUE DE CHANGE

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 10 % de toutes les devises contre l'euro.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers ;
- le taux d'impôt normatif de 34,43 %.

Au cours de l'exercice 2008, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagements d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 67,62 % à 89,97 %.

	31.12.2008		31.12.2007	
	Risque change		Risque change	
(en millions d'euros)	+ 10 %	(10 %)	+ 10 %	(10 %)
Impacts sur la réserve de réévaluation	72	(72)	(3)	3
Actions	13	(13)	2	(2)
OPCVM actions	7	(7)	(2)	2
Obligations	53	(53)	(3)	3
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
Impacts sur le résultat net	2	(2)	3	(3)
Actions				
OPCVM actions			(1)	1
Obligations	1	(1)		
OPCVM taux	1	(1)		
Instruments dérivés et dérivés incorporés			4	(4)

3.4 SYNTHÈSE DES ANALYSES DE SENSIBILITÉ AUX RISQUES DE MARCHÉ

Le tableau suivant reprend l'ensemble des impacts de sensibilité aux risques de marchés au titre des exercices 2008 et 2007, ventilés entre capitaux propres et résultat, nets de participation aux bénéfices et d'impôt.

	31.12.2008				31.12.2007			
	Variation à la hausse des critères de sensibilité		Variation à la baisse des critères de sensibilité		Variation à la hausse des critères de sensibilité		Variation à la baisse des critères de sensibilité	
(en millions d'euros)	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat
Risque de taux d'intérêt	(716)	113	806	(121)	(681)	125	764	(124)
Passifs techniques		114		(130)		105		(120)
Placements financiers	(716)	(0)	806	8	(681)	21	764	(5)
Dettes de financement		(1)		1		(1)		1
Risque actions	309	18	(309)	(19)	479	23	(479)	(23)
Placements financiers	309	18	(309)	(19)	479	23	(479)	(23)
Risque de change	(72)	2	72	(2)	(3)	3	3	(3)
Placements financiers	(72)	2	72	(2)	(3)	3	3	(3)

Pour mémoire, les critères de sensibilité retenus sont les suivants :

- variation à la hausse et à la baisse de 100 points de base pour le risque de taux d'intérêt ;
- variation à la hausse et à la baisse de 10 % des indices boursiers pour le risque actions et ;
- variation à la hausse et à la baisse de 10 % de toutes les devises contre l'euro pour le risque de change.

4 RISQUE DE LIQUIDITÉ

4.1 NATURE DE L'EXPOSITION AU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est appréhendé globalement dans l'approche actif/passif :

- définition d'un besoin de trésorerie structurel, correspondant au niveau de trésorerie à maintenir à l'actif en fonction des exigences de liquidité imposées par les passifs à partir :
 - des prévisions de cash-flow techniques dans un scénario central,
 - de scénarios de sensibilité sur les hypothèses techniques (production, ratio de sinistralité),
- définition d'un indice de référence pour la gestion obligataire dont les tombées adossent le profil des passifs en duration et en convexité. Cette approche repose sur des hypothèses validées de déroulés de passifs et de prise en compte de la production nouvelle.

4.2 GESTION DU RISQUE

En plus de l'approche actif/passif dont les contours ont été précisés précédemment, les ratios de liquidité dans les mandats actions des filiales de Groupama SA ont été renforcés dans plusieurs directions :

- la valeur de marché d'une valeur ne peut dépasser :
 - 3 % du capital de la société concernée ;
 - 10 % du flottant de la société concernée ;
- tous les portefeuilles actions doivent individuellement pouvoir être rendus liquides (hypothèse de liquidation : 25 % du volume journalier moyen échangé sur le marché au cours des trois derniers mois) selon les règles suivantes :
 - 50 % en moins de deux semaines de Bourse,
 - 75 % en moins d'un mois (20 jours de Bourse),
 - 95 % en moins de trois mois (60 jours de Bourse).

Au 31 décembre 2008, tous ces critères sont globalement atteints et le portefeuille actions en France peut être liquidé de la façon suivante :

- à 92,0 % à un horizon de 10 jours,
- à 96,6 % à horizon de 20 jours (1 mois de Bourse),
- à 99,4 % à horizon de 60 jours (3 mois de Bourse).

Un point régulier sur ces ratios de liquidité est effectué lors de chaque comité d'investissement.

4.3 PORTEFEUILLE DES PLACEMENTS FINANCIERS PAR ÉCHÉANCE

Le profil des échéances annuelles des portefeuilles obligataires, y compris OPCVM consolidés, est le suivant :

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	Maturité			Total	Maturité			Total
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans		< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	
Obligations cotées								
disponibles à la vente	2 711	9 367	26 987	39 065	2 547	10 206	28 565	41 319
de transaction	0	2	14	17	161	5	8	174
classées volontairement en transaction	127	309	882	1 318	149	434	1 176	1 760
Obligations non cotées								
disponibles à la vente	70	5	0	76	25	2	28	55
de transaction	45	1	0	46	6	1	0	8
classées volontairement en transaction	7	0	11	18	0	4	7	11
TOTAL DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE	2 960	9 685	27 895	40 540	2 888	10 653	29 784	43 325

4.4 PASSIFS TECHNIQUES D'ASSURANCE ET PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS PAR ÉCHÉANCES

Le profil des échéances annuelles des passifs techniques d'assurance, est le suivant :

	31.12.2008				31.12.2007			
(en millions d'euros)	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Provisions techniques non-vie	7 295	4 987	5 899	18 181	6 486	4 891	6 834	18 211
Provisions techniques vie - contrats d'assurance hors UC	1 651	5 124	19 501	26 276	1 399	3 328	19 744	24 471
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire hors UC	1 325	3 039	16 721	21 085	1 860	2 843	15 709	20 412
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire hors UC	18	3	147	168	11	1	155	167
Provision pour participation aux bénéfices différée passive	2	2	3	7	420	397	2 126	2 943
TOTAL DES PASSIFS TECHNIQUES D'ASSURANCE ET PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS	10 291	13 155	42 271	65 717	10 176	11 460	44 568	66 204

Les passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec et sans participation discrétionnaire sont majoritairement rachetables à tout moment. Le tableau ci-dessus présente une vision économique de la liquidation des passifs techniques d'assurance.

4.5 DETTES DE FINANCEMENT PAR ÉCHÉANCE

Les principales caractéristiques des dettes de financement ainsi que leur ventilation par échéances figurent à la note 25 – Dettes de financement du présent document.

5 RISQUE DE CRÉDIT

5.1 PLACEMENTS FINANCIERS

5.1.1 NATURE ET MONTANT DE L'EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT

Il est précisé que le rating indiqué est une moyenne des notations communiquées fin 2008 par les trois principales agences (S&P, Moody's et Fitch Ratings) concernant les titres obligataires du groupe.

	31.12.2008						
(en millions d'euros)	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non noté	Total
Obligations cotées							
Disponibles à la vente	20 673	6 598	9 525	1 668	315	287	39 065
de transaction	6	7	4	0	0	0	17
classées volontairement en transaction	133	207	568	228	0	183	1 318
Obligations non cotées							
Disponibles à la vente	7	42	0	8	18	1	76
de transaction	0	1	1	0	0	45	46
classées volontairement en transaction	3	1	1	1	0	11	18
TOTAL DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE	20 822	6 856	10 098	1 905	332	526	40 540

31.12.2007

(en millions d'euros)	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non noté	Total
Obligations cotées							
• Disponibles à la vente	22 078	8 117	9 439	1 388	113	184	41 319
• de transaction	5	5	164	0	0	0	174
• classées volontairement en transaction	138	595	812	161	4	49	1 759
Obligations non cotées							
• Disponibles à la vente	2	0	2	0	23	28	55
• de transaction	0	0	0	0	0	8	8
• classées volontairement en transaction	2	0	4	0	0	5	11
TOTAL DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE	22 225	8 716	10 421	1 548	140	275	43 325

5.1.2 NATURE ET QUALITÉ DES ÉMETTEURS OBLIGATAIRES

	31.12.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Obligations émises par des États faisant partie de l'UE	20 143	22 692
Obligations émises par des États hors UE	84	99
Obligations des secteurs publics et semi-publics	3 175	3 765
Obligations du secteur privé	16 886	16 329
Autres obligations (dont les fonds obligataires)	253	439
TOTAL DES PLACEMENTS OBLIGATAIRES	40 540	43 325

5.1.3 CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Des seuils maximaux de détention par notation ont été mis en place dans le cadre des mandats de gestion des filiales de Groupama SA. Un bilan mensuel du suivi de ces contraintes est réalisé au sein des différents comités d'investissement.

Les ratios définis pour les actifs obligataires sont calculés sur la valeur de marché de l'actif obligataire total de chaque société (ou actif isolé) en fonction de la notation officielle émise par au moins deux agences de notation :

- univers « investment grade » (titres de signatures supérieures ou égales à BBB)
 - AAA : ratios réglementaires, soit 5 % par émetteur, à l'exception des valeurs émises ou garanties par un État membre de l'OCDE et des titres de la CADES,
 - AA : 3 % maximum par émetteur,
 - A : 1 % maximum par émetteur,
 - BBB : 0,5 % maximum par émetteur,
 - Total des émetteurs BBB ne peut dépasser 10 % de la valeur de marché de la poche obligataire,
- univers « sans notation de la zone euro » :
 - 0,5 % maximum par émetteur à l'exception des valeurs bénéficiant de garantie de la part d'un État membre de l'OCDE pour lesquels c'est le ratio prudentiel de cet État qui s'applique,
 - le total des émetteurs non notés (NN) ne peut dépasser 10 %

de la valeur de marché de la poche obligataire.

- univers « non investment grade » (haut rendement) :
 - aucune détention en direct dans les portefeuilles n'est autorisée concernant les produits de taux sans notation et hors zone euro et les valeurs non « investment grade » ou dites « à rendement élevé ».

5.1.4 GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Les procédures internes prévoient que les opérations suivantes fassent systématiquement l'objet de contrats de remise en garantie avec les contreparties bancaires concernées :

- ventes à terme de devises effectuées en couverture du risque de change ;
- swaps de taux (risque de taux) ;
- achats de caps (risque de taux).

5.2 RISQUE D'INSOLVABILITÉ DES RÉASSUREURS

Les opérations de cession consistent à transférer sur le réassureur une partie des risques acceptés par la cédante. Elles sont régulièrement examinées pour contrôler et limiter le risque de crédit sur les tiers réassureurs. Le comité de sécurité groupe examine et valide la liste des réassureurs admis pour l'ensemble de la réassurance externe cédée.

Cette liste est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à

adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de sa solvabilité. Pour un exercice de placement de réassurance donné, tout réassureur approché en cession de réassurance externe de Groupama doit figurer au préalable sur la liste du comité de sécurité groupe.

Les réassureurs admis doivent présenter une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.

Les provisions techniques d'assurance et créances cédées sont reprises ci-dessous par notation selon les 3 principales agences de rating (Standards & Poors, Fitch ratings, Moody's).

31.12.2008							
(en millions d'euros)	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non noté	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non-vie	151	384	208	1	1	582	1 328
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie	1	11	33	0	0	44	90
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers avec clause de participation discrétionnaire	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers sans clause de participation discrétionnaire	0	0	0	0	0	2	2
Créances nées des opérations de cession en réassurance	5	33	15	0	11	82	146
TOTAL DES CRÉANCES DE RÉASSURANCE	157	428	256	1	12	711	1 566

31.12.2007							
(en millions d'euros)	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non noté	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non-vie	212	393	195	1	3	503	1 308
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie	1	16	25	1	0	48	91
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers avec clause de participation discrétionnaire	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers sans clause de participation discrétionnaire	0	0	0	0	0	1	1
Créances nées des opérations de cession en réassurance	3	14	11	1	0	67	96
TOTAL DES CRÉANCES DE RÉASSURANCE	216	423	231	3	4	619	1 496

Le montant des parts de réassureurs non notés correspond principalement aux cessions vers des pools de réassurance professionnels, notamment Assurpol, Assuratome, Gareat, Réunion aérienne, Réunion spatiale, qui ne font l'objet d'aucune notation.

- Créances nées des opérations d'assurance

En assurance vie, lorsque la prime est impayée, l'assureur n'a pas d'engagement vis-à-vis de son assuré.

En assurance non-vie, le non-paiement de la prime entraîne la résiliation de la garantie et conduit, à cette date de résiliation à supprimer tout engagement ultérieur de l'assureur.

6

RISQUES OPÉRATIONNELS, JURIDIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET FISCAUX

6.1 RISQUES OPÉRATIONNELS

Les règles de gestion internes et les procédures opérationnelles définissent la manière dont les opérations doivent être effectuées dans le cadre de l'exercice des activités de Groupama SA. Elles sont propres à chaque métier et à chaque processus clé. La formalisation des règles et procédures constitue une garantie de pérennité des méthodes et des savoir-faire de la société au cours du temps. Ces règles et procédures existantes couvrent les opérations majeures. Elles font l'objet d'une documentation régulièrement mise à jour qui s'appuie sur un organigramme détaillé et des délégations de pouvoir précises.

En outre, un programme d'assurance est mis en place avec comme objectif la protection en responsabilité et la protection du patrimoine des caisses régionales, de Groupama SA et de ses filiales. Les contrats sont répartis entre des assureurs internes et des assureurs externes pour les risques les plus importants. Les principales garanties souscrites sont les suivantes :

- assurance des collaborateurs ;
- responsabilité civile des mandataires sociaux ;
- responsabilité civile professionnelle ;
- responsabilité civile exploitation ;
- assurance dommage sur les biens (immobilier, bureaux, équipements, flottes automobiles...).

L'informatique communautaire du groupe s'est dotée d'un second site informatique pour assurer une continuité d'activité en cas de sinistres ou de défaillance du premier site.

6.2 RISQUES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Les procédures de contrôle interne dédiées à la conformité de l'ensemble des opérations de Groupama SA s'appuient sur les principaux dispositifs présentés ci-après.

APPLICATION DU DROIT DES SOCIÉTÉS ET DU CODE DE COMMERCE

La direction des affaires juridiques et fiscales, au sein du secrétariat général, assume la gestion juridique de Groupama SA et de ses filiales d'assurance, et conseille dans ce domaine en tant que de besoin l'ensemble des entités juridiques françaises de Groupama SA. Elle assure dans ce cadre, la sécurité juridique de ses opérations et de ses dirigeants. Le contrôle interne de la bonne mise en œuvre des procédures légales administratives s'appuie sur des outils de suivi permanent entité par entité.

APPLICATION DU DROIT DES ASSURANCES

La direction des affaires juridiques et fiscales au sein du secrétariat général de Groupama SA assume information et conseil aux directions métiers ainsi qu'aux filiales d'assurance, en matière notamment d'application du droit des assurances dans le cadre de leurs activités opérationnelles ou de support technique.

AUTRES DOMAINES

Des dispositifs spécifiques sont en place afin de répondre à des exigences particulières :

- un contrôle déontologique destiné à prévenir le délit d'initié. Cette fonction est exercée par un déontologue groupe, avec l'assistance d'une personnalité extérieure au groupe, en charge des contrôles, et d'un correspondant à Groupama SA ;
- en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, les entités mettent en œuvre dans leurs procédures les obligations légales et les recommandations professionnelles dans ce domaine. Les dispositifs de contrôle interne reposent sur la connaissance de la clientèle, mais aussi sur un ensemble de contrôles effectués préalablement à la passation de l'opération puis a posteriori par l'analyse des bases informatiques des opérations passées. Par ailleurs, la direction des affaires juridiques et fiscales est chargée de la surveillance de la conformité du Groupe à ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment.

6.3 RISQUES FISCAUX

La direction fiscale groupe a un rôle d'information et de veille réglementaire auprès de l'ensemble des entités du groupe. Par ailleurs, elle est régulièrement sollicitée sur des points techniques précis et intervient notamment dans le cadre des arrêtés de comptes.

7

SUIVI ET GESTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ BANCAIRE

7.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le pôle regroupe trois activités différenciées présentant des typologies de risques spécifiques : l'activité bancaire, la gestion de capitaux pour compte de tiers et la gestion immobilière. Le secteur bancaire fait l'objet d'un encadrement réglementaire organisé autour des risques décrits ci-dessous. Le point commun entre les sociétés du pôle est le suivi du risque opérationnel.

7.2 RISQUES BANCAIRES

La gestion des risques est inhérente à l'activité. La responsabilité de son contrôle, de sa mesure et plus généralement de sa supervision est confiée à une fonction dédiée, la direction des risques.

Si la responsabilité première des risques demeure celle des pôles et métiers qui les proposent, le contrôle des risques a pour mission de garantir que ceux pris par la banque sont conformes et compatibles avec ses politiques de risques. La fonction exerce un contrôle permanent des risques, a priori et a posteriori. Elle communique régulièrement au directoire ses principaux constats et l'informe sur les méthodes de mesure qu'elle met en oeuvre pour apprécier et contrôler les risques.

La direction des risques a vocation à fixer les règles pour l'ensemble des risques générés par les activités bancaires et intervient sur tous les niveaux de la chaîne de prise et de suivi du risque. Ses missions permanentes consistent notamment à formuler des recommandations en matière de politiques de risques, à analyser le portefeuille de crédit, à formuler un avis sur les dossiers de crédit et à octroyer les limites aux intervenants de la filière risques, ainsi qu'à garantir la qualité et l'efficacité des procédures de suivi, à définir ou valider les méthodes de mesure des risques et à assurer la collecte exhaustive et fiable des risques pour le directoire.

7.2.1 SURVEILLANCE PRUDENTIELLE (SOLVABILITÉ)

La réglementation prudentielle impose un suivi du ratio de solvabilité européen, rapport entre le niveau des fonds propres réglementaires (règlement n° 91-05 et 90-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière) et les encours risqués pondérés (risque de crédit, risque de marché) selon des règles définies. Au 31 décembre 2008, le RSE consolidé de Banque Finama atteint 12,9 % ; le RSE de Groupama Banque atteint 18,5 %.

7.2.2 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est défini comme le risque d'encourir des pertes financières du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Le risque de crédit se manifeste dans l'activité de prêt à la clientèle mais également lorsque la banque peut être confrontée au défaut de sa contrepartie sur des opérations de marché.

LES PROCÉDURES DE DÉCISION

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations. Les délégations se déclinent en montant et degré de risques ainsi que selon la catégorie de clientèle. Les propositions de crédit doivent respecter les principes de la politique générale de crédit et, le cas échéant, des politiques spécifiques applicables, ainsi que, dans tous les cas, les lois et réglementations en vigueur. Les instances ad hoc, après avis de la direction des risques, sont les instances ultimes de décision en matière de prise de risques de crédit et de contrepartie.

LES PROCÉDURES DE SURVEILLANCE

Un dispositif de surveillance et de reporting est en œuvre et repose sur les équipes de contrôle dont la responsabilité est de garantir la conformité aux décisions, la fiabilité des données de reporting et la qualité du suivi des risques.

LES PROCÉDURES DE DÉPRÉCIATION

Tous les concours accordés aux clients en défaut font l'objet périodiquement, d'un examen, selon les établissements, par le comité des provisions ou la direction des risques visant à déterminer l'éventuelle réduction de valeur qu'il conviendrait d'appliquer, selon les modalités d'application des règles comptables retenues. En fonction de la typologie des crédits, les réductions de valeur peuvent être déterminées par approche statistique. Les propositions de ce comité sont soumises à la validation du directoire. La réduction de valeur est établie à partir de l'évaluation actualisée des flux nets probables de recouvrement tenant compte de la réalisation des garanties détenues.

LES LIMITES GLOBALES

Les limites d'engagement par marché de la Banque Finama sont définies par le directoire de la banque. Au 31 décembre 2008, les limites et les encours sont exprimés dans le tableau ci-contre. Cette exposition au risque de crédit est déterminée sans tenir compte de l'effet des garanties reçues et correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan, brute de toutes dépréciations effectuées.

		31.12.2008	31.12.2007
Marché (Banque Finama uniquement)	Limites (millions d'euro)	Encours (millions d'euro)	
Institutionnels	200	74,6	71,2
Entreprises/collectivités locales	200	136,7	112,8
Particuliers	200	150,6	126,5
PME	40	17,9	20,46
OPCVM	200 bilan 3 600 hors bilan 1 500 règlement	1 729,4	2 760,9
Corporates	300	90	178,7
Banques	1 500 bilan 5 000 hors bilan 1 500 règlement	2 628,6	5 262,9
États souverains	1 000	678	103,2

Les engagements de Groupama Banque sont exposés dans le tableau ci-contre. Les créances sur les établissements de crédit sont constituées de placements de trésorerie et les engagements hors bilan portent sur des opérations de couverture globale réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif. Les créances sur la clientèle sont constituées essentiellement de crédits de trésorerie (377 millions d'euros) et de crédits à l'habitat (99 millions d'euros) ; les engagements hors bilan portent sur les offres de prêts à la consommation émises, les réserves de crédit revolving non utilisées et les offres de prêts à l'habitat. Cette exposition au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan et au hors bilan, nette de toutes dépréciations effectuées.

	31.12.2008	31.12.2007
Marché (Groupama Banque uniquement)	encours (millions d'euro)	
Établissements de crédits		
Créances inscrites au bilan	514	616
Engagements hors bilan	127	175
Particuliers		
Créances inscrites au bilan	477	303
Engagements hors bilan	128	70

LES RÈGLES DE DIVISION DES RISQUES

La surveillance prudentielle (règlement n° 93-05 du Comité de la réglementation bancaire et financière) limite la concentration d'engagements par contrepartie. Cette limite s'exprime selon deux axes (i) aucun encours ne peut être supérieur à 25 % des fonds propres réglementaires sur un groupe de bénéficiaires et (ii) le cumul des contreparties dépassant 10 % des fonds propres réglementaires doit être inférieur à huit fois les fonds propres réglementaires. Les encours pris en compte font l'objet de pondérations selon des règles codifiées. Les groupes – au sens du règlement n° 93-05 – sont considérés comme une contrepartie unique. Il en est ainsi pour les entités du groupe Groupama.

Au 31 décembre 2008, deux contreparties de la Banque Finama présentent des encours supérieurs à 10 % des fonds propres réglementaires – sans qu'aucune n'excède le plafond de 25 % – pour un cumul de 44,6 millions d'euros.

À Groupama Banque aucune contrepartie ne présente des encours pondérés supérieurs à 10 % des fonds propres réglementaires.

7.2.3 RISQUES DE MARCHÉ

Compte tenu de son activité et du niveau des encours, seule la Banque Finama au sein du pôle bancaire du groupe est soumise à la surveillance prudentielle des opérations de marché.

À partir des limites déterminées pour chaque type de risque, le suivi des risques de marché s'appuie sur :

- un calcul quotidien de la sensibilité et des résultats des positions de transaction ;
- un suivi quotidien du respect des limites notifiées à chaque activité avec notification de tout dépassement ;
- des contrôles réguliers et indépendants des valorisations, ainsi que l'établissement de rapprochements entre les résultats de la salle des marchés et les résultats comptables ;
- le contrôle du respect des règles internes en matière d'adossement des opérations ;
- des simulations de stress-scénarii.

LE RISQUE DE TAUX

Il recouvre la variation de valeur éventuelle d'un instrument financier à taux fixe en raison des variations des taux d'intérêt du marché ainsi que des éléments de résultats futurs d'un instrument financier à taux variable.

Les limites ci-dessous ont été définies pour les encours des portefeuilles de transaction et de placement, ainsi que pour le niveau de perte maximum associée (stop loss). De plus, un chiffrage de stress scénario est effectué.

À noter qu'au sein du pôle bancaire du groupe, Groupama Banque n'a pas d'activité de marché et ne prend pas de position pour compte propre. Dans le cadre de la gestion actif passif, elle peut en revanche être amenée à recourir à des instruments de taux pour effectuer des opérations de couverture de risque de taux d'intérêt. Les positions de liquidité et de taux de Groupama Banque sont gérées en conformité avec la réglementation bancaire et à l'intérieur de limites qui ont été fixées par le directoire. Ces limites sont revues périodiquement, et au minimum une fois par an, en fonction de l'évolution de l'activité et du bilan de la banque.

À fin 2008, la sensibilité de Groupama Banque à une variation de la courbe des taux de 1 % est de 0,2 million d'euros. La sensibilité, de la Banque Finama, à une même variation est de 2,3 millions d'euros, inférieure à sa limite autorisée de 6 millions d'euros.

	Autorisations accordées	Montant en risque
Portefeuille - taux long terme Montant de la position (eq. contrats Bunds)	100	3
Portefeuille - taux fixe Montant de la position (en milliers d'euros)	5 000	566
Portefeuille - Placement Montant de la position (eq. contrats Bunds)	280	71
Portefeuille - swaps court terme Montant de la position (en milliers d'euros)	200	0

Le règlement n° 95-02 annexe IV impose la surveillance des incidents de règlement contrepartie pour toutes les opérations relatives au portefeuille de négociation et pour celles initiées par la clientèle de la Banque pour lesquelles elle est ducroire. À ce titre, aucun incident n'a été constaté au cours de l'exercice 2008.

LE RISQUE DE CHANGE

Il traduit le risque que la valeur d'un instrument ou de ses éléments de résultats futurs fluctue en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le pôle n'a pas pour vocation à prendre des positions sur les devises. Son activité la maintient très en deçà du seuil la soumettant à la surveillance prudentielle du risque de change.

LE RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les opérations sur instruments financiers induisent un risque de liquidité, exprimant les difficultés que le groupe pourrait éprouver pour réunir les fonds destinés à honorer les engagements liés à ces instruments financiers ou vis-à-vis de ses clients. Compte tenu de sa structure bilancielle le groupe est très peu sensible à ce risque. Il est donc principalement suivi dans le cadre des obligations réglementaires qui obligent à mesurer mensuellement la liquidité selon des règles codifiées (règlement n° 88-01 du Comité

de la réglementation bancaire). Le ratio de suivi se doit d'être toujours supérieur à 100 %. Sur l'exercice 2008, le niveau le plus bas a été de 149 % pour Groupama Banque et de 138 % pour Banque Finama.

LE RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT GLOBAL (ALM)

Le risque de taux lié aux opérations commerciales est piloté par la fonction actif/passif et géré de manière centralisée par la fonction Trésorerie & Marchés de capitaux. Le risque de taux lié aux fonds propres et aux investissements est également géré de même. La mesure des positions est présentée lors du comité mensuel Actif/Passif, par stock/classe de maturité/catégorie de taux. Un taux « point mort » des ressources est déterminé et des simulations effectuées.

LE RISQUE LIÉ À LA VARIATION DES TITRES DE PROPRIÉTÉ

Le pôle n'intervient pas sur ce type de marché.

LE RISQUE SUR PRODUIT DE BASE

Le pôle n'intervient pas sur ce type de marché.

7.3 Risques opérationnels

La politique de gestion des risques opérationnels s'appuie sur les dispositions de la méthode standard des accords de « Bâle II », notamment par la mise en œuvre d'une cartographie des risques, revue annuellement. Cette démarche est progressivement déclinée dans les filiales non bancaires.

LE PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Chaque entité du pôle a défini un Plan de continuité d'activité (PCA) organisé autour de trois dispositifs :

- la mise en œuvre de cellule de crise ;
- le « back-up » des systèmes informatiques ;
- la mise à disposition de site de secours.

Les PCA font l'objet d'une mise à jour annuelle. Les sites de secours font l'objet de tests techniques et utilisateurs de mise en œuvre selon une fréquence identique.

NOTE 53 LISTE DES ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE

Les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes.

Entrées de périmètre, acquisitions, créations de sociétés

Pays de l'Europe centrale et orientale

Acquisitions complémentaires sur la zone géographique au cours de l'exercice par la conclusion de deux dossiers majeurs :

OTP Garancia et **Asiban**. Ces dossiers sont constitués des entités suivantes :

- OTP Garancia Hongrie ;
- OTP Garancia Asigurari ;
- DSK Garancia Life Insurance Company Bulgarie ;
- DSK Garancia Insurance Company Bulgarie ;
- OTP Garancia Poistovna Slovaquie ;
- OTP Garancia Zivotna Slovaquie ;
- Asiban.

Turquie

Renforcement de la position sur le marché turc par l'acquisition des sociétés :

- Güven Sigorta ;
- Güven Hayat.

Tunisie

Partenariat stratégique noué avec la **STAR** (Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance) se traduisant par la mise en équivalence de la société pour une quote-part détenue de 35 %.

Royaume-Uni

Renforcement de l'activité de courtage au Royaume-Uni par l'acquisition de 4 cabinets de courtage au cours de l'exercice 2008 :

- **Grosvenor Court Services ;**
- **Griffith Goods ;**
- **Compucar Ltd ;**
- **Choice Quote.**

France

Acquisition d'un bloc d'actions supplémentaire constituant le capital de la société **Cegid**, portant ainsi la part du capital potentiellement détenue à 26,89 %. Ce franchissement de seuil de 20 % induit la mise en équivalence de la société.

Également, les OPCVM **Groupama Cash** et **Astorg Taux Variable**, principalement détenus par le groupe, sont entrés dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2008.

Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice 2008.

NOTE 53 LISTE DES ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE

			31.12.2008			31.12.2007		
	Secteur d'activité	Pays	% Contrôle	% Intérêt	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	Méthode
GROUPAMA Alpes-Méditerranée	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Centre-Manche	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Grand Est	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Oc	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
MISSO	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Sud	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Loire Bretagne	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Paris Val de Loire	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Nord-Est	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Alsace	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Centre-Atlantique	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Antilles-Guyane	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Océan Indien	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Alpes-Méditerranée	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Centre Manche	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Grand Est	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Oc	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Sud	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Loire-Bretagne	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Paris Val-de-Loire	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Nord-Est	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Alsace	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Rhône-Alpes-Auvergne	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Centre-Atlantique	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Antilles-Guyane	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Océan Indien et Pacifique	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GIE GROUPAMA S.I.	GIE	France	99,79	99,64	IG	99,79	99,63	IG
GIE LOGISTIQUE	GIE	France	99,99	99,87	IG	99,99	99,86	IG
GROUPAMA SA	Holding	France	99,90	99,87	IG	99,89	99,86	IG
GROUPAMA HOLDING	Holding	France	99,97	99,97	IG	99,97	99,97	IG
GROUPAMA HOLDING 2	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA INTERNATIONAL	Holding	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
GAN ASSURANCES VIE	Assurance	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
GAN PATRIMOINE	Assurance	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
CAISSE FRATERNELLE D'ÉPARGNE	Assurance	France	99,98	99,85	IG	99,97	99,83	IG
CAISSE FRATERNELLE VIE	Assurance	France	99,76	99,63	IG	99,76	99,62	IG
ASSUVIE	Assurance	France	50,00	49,93	IG	50,00	49,93	IG

A : Agrégation

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

31.12.2008									31.12.2007
	Secteur d'activité	Pays	% Contrôle	% Intérêt	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	Méthode	
GAN EUROCOURTAGE VIE	Assurance	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
GAN PRÉVOYANCE	Assurance	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
GROUPAMA VIE	Assurance	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT	Assurance	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
GROUPAMA TRANSPORT	Assurance	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
MUTUAIDE ASSISTANCE	Assistance	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
GAN ASSURANCES IARD	Assurance	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
GAN OUTRE MER IARD	Assurance	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE	Assurance	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
GAN EUROCOURTAGE IARD	Assurance	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
CEGID	Assurance	France	26,89	26,89	MEE				
GROUPAMA ITALIA VITA	Assurance	Italie	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
GROUPAMA SEGUROS de Vida	Assurance	Portugal	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
GÜNES SIGORTA	Assurance	Turquie	36,00	35,95	MEE	36,00	35,95	MEE	
BASAK SIGORTA ANONIM SIRKETI	Assurance	Turquie	98,34	98,21	IG	98,34	98,20	IG	
EMEKLILIK SIGORTA ANONIM SIRKETI	Assurance	Turquie	90,00	89,25	IG	90,00	89,25	IG	
GROUPAMA Investment BOSPHORUS	Holding	Turquie	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
GUVEN SIGORTA	Assurance	Turquie	100,00	99,87	IG				
GUVEN HAYAT	Assurance	Turquie	100,00	99,87	IG				
OTP GARANCIA POISTOVNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie	100,00	99,87	IG				
OTP GARANCIA ZIVOTNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie	100,00	99,87	IG				
STAR	Assurance	Tunisie	35,00	34,96	MEE				
DSK GARANCIA INSURANCE COMPANY	Assurance	Bulgarie	100,00	99,87	IG				
DSK GARANCIA LIFE INSURANCE COMPANY	Assurance	Bulgarie	100,00	99,87	IG				
GROUPAMA BIZTOSITO	Assurance	Hongrie	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
OTP GARANCIA HONGRIE	Assurance	Hongrie	100,00	99,87	IG				
GROUPAMA PHOENIX Hellenic Asphalistike	Assurance	Grèce	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
GROUPAMA SEGUROS Espagne	Assurance	Espagne	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
GAN UK HOLDING LTD.	Holding	Royaume- Uni	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
GROUPAMA INSURANCE CY LTD.	Assurance	Royaume- Uni	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
CAROLE NASH	Courtage	Royaume- Uni	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
BOLLINGTON LIMITED	Courtage	Royaume- Uni	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
LARK	Courtage	Royaume- Uni	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
GREYSTONE	Courtage	Royaume- Uni	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
HALVOR	Courtage	Royaume- Uni	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
COMPUCAR LIMITED	Courtage	Royaume- Uni	100,00	99,87	IG				
GRIFFITHS GOODS	Courtage	Royaume- Uni	100,00	99,87	IG				

A : Agrégation

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

31.12.2008						31.12.2007		
	Secteur d'activité	Pays	% Contrôle	% Intérêt	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	Méthode
CHOICE QUOTE	Courtage	Royaume- Uni	100,00	99,87	IG			
GROSVENOR COURT SERVICES	Courtage	Royaume- Uni	100,00	99,87	IG			
GROUPAMA ASSICURAZIONI	Assurance	Italie	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
NUOVA TIRRENA	Assurance	Italie	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA SEGUROS Portugal	Assurance	Portugal	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
BT ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
ASIBAN	Assurance	Roumanie	100,00	99,87	IG			
OTP GARANCIA ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	99,87	IG			
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Gestion d'actif	France	99,98	99,86	IG	99,98	99,85	IG
GROUPAMA FUND PICKERS	Gestion d'actif	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,85	IG
FINAMA PRIVATE EQUITY	Gestion d'actif	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
BANQUE FINAMA	Banque	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA BANQUE	Banque	France	80,00	79,90	IG	80,00	79,89	IG
GROUPAMA ÉPARGNE SALARIALE	Gestion d'actif	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA IMMOBILIER	Gestion d'actif	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
SILIC	Immobilier	France	43,38	43,32	IG	42,11	42,06	IG
SEPAC	Immobilier	France	100,00	43,32	IG	100,00	42,06	IG
COMPAGNIE FONCIÈRE PARISIENNE	Immobilier	France	99,95	99,83	IG	99,95	99,82	IG
SCI DÉFENSE ASTORG	Immobilier	France	100,00	99,83	IG	100,00	99,82	IG
GAN FONCIER II	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
IXELLOR	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
79 CHAMPS ÉLYSÉES	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,88	IG
33 MONTAIGNE	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
CNF	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
RENNES VAUGIRARD	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
SCIFMA	Immobilier	France	100,00	99,90	IG	100,00	99,89	IG
SCI TOUR GAN	Immobilier	France	100,00	99,89	IG	100,00	99,86	IG
GAN SAINT LAZARE	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
VIEILLE VOIE DE PARAY	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG
SCI GAN FONCIER	Immobilier	France	100,00	98,89	IG	100,00	99,87	IG
ACTIPAR SA	Immobilier	France	100,00	99,83	IG	100,00	99,82	IG
SAFRAGAN	Immobilier	France	90,00	89,85	IG	100,00	89,84	IG
261 RASPAIL	Immobilier	France	100,00	99,83	IG	90,00	99,82	IG
SOCOMIE	Immobilier	France	100,00	43,32	MEE	100,00	42,06	MEE
VICTOR HUGO VILLIERS	Immobilier	France	100,00	98,68	IG	100,00	99,66	IG
1 BIS FOCH	Immobilier	France	100,00	98,89	IG	100,00	99,87	IG
16 MESSINE	Immobilier	France	100,00	98,89	IG	100,00	99,87	IG
9 MALESHERBES	Immobilier	France	100,00	98,89	IG	100,00	99,87	IG

A : Agrégation

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

31.12.2008									31.12.2007
	Secteur d'activité	Pays	% Contrôle	% Intérêt	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	Méthode	
40 RENÉ BOULANGER	Immobilier	France	100,00	98,89	IG	100,00	99,87	IG	
44 THÉÂTRE	Immobilier	France	100,00	98,89	IG	100,00	99,87	IG	
97 VICTOR HUGO	Immobilier	France	100,00	98,89	IG	100,00	99,87	IG	
47 VILLIERS	Immobilier	France	100,00	98,89	IG	100,00	99,87	IG	
19 GENERAL MANGIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
28 COURS ALBERT 1 ^{er} (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
5/7 PERCIER (SASU)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
ATLANTIS (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
FORGAN (SA)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
10 PORT ROYAL (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
102 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
12 VICTOIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
14 MADELEINE (SASU)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
150 RENNES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
204 PEREIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
3 ROSSINI (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
38 LE PELETIER (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
43 CAUMARTIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
5/7 MONCEY (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
60 CLAUDE BERNARD (SASU)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
9 REINE BLANCHE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
9 VICTOIRE (SAS)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
CELESTE (SAS)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
CHAMALIÈRES EUROPE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
DOMAINE DE NALYS	Immobilier	France	100,00	99,91	IG	100,00	99,90	IG	
DOMAINE DE FARES	Immobilier	France	50,00	49,96	MEE	50,00	49,96	MEE	
GOUBET PETIT	Immobilier	France	66,66	66,57	MEE	66,66	66,57	MEE	
GROUPAMA LES MASSUES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,90	IG	100,00	99,89	IG	
CAP DE FOUSTE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,92	IG	100,00	99,91	IG	
GROUPAMA PIPACT	Immobilier	France	100,00	99,96	IG	100,00	99,96	IG	
SCI CHÂTEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCA CHÂTEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	99,97	IG	100,00	99,97	IG	
SCIMA GFA	Immobilier	France	100,00	99,94	IG	100,00	99,94	IG	
HAUSSMANN LAFFITTE IMMOBILIER (SNC)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
LABORIE MARCENAT	Immobilier	France	74,10	74,01	MEE	74,10	74,01	MEE	
SA SIRAM	Immobilier	France	90,07	90,07	IG	90,07	90,07	IG	
IMMOPREF	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
LES FRÈRES LUMIÈRE	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	

31.12.2008						31.12.2007		
	Secteur d'activité	Pays	% Contrôle	% Intérêt	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	Méthode
99 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99.86	IG
6 MESSINE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99.86	IG
PARIS FALGUIÈRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99.86	IG
LES GÉMEAUX (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99.86	IG
VILLA DES PINS (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	99.86	IG
FRANCE-GAN SI D	OPC VM	France	82,21	71,93	IG	93,15	89.09	IG
GROUPAMA CASH	OPC VM	France	87,00	86,72	IG			
ASTORG TAUX VARIABLE FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG			
HAVRE OBLIGATION FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99.86	IG
GROUPAMA OBLIGATION MONDE LT	OPC VM	France	78,55	76,69	IG	79,10	77.30	IG
GROUPAMA CONVERTIBLES FCP	OPC VM	France	99,50	97,72	IG	99,17	97.46	IG
GROUPAMA JAPAN STOCK D4DEC	OPC VM	France	95,04	94,93	IG	94,88	94.75	IG
GROUPAMA ET.CT D	OPC VM	France	99,05	98,93	IG	99,15	99.04	IG
GROUPAMA ET.CT C	OPC VM	France	39,74	39,71	IG	22,99	22.97	IG
GROUPAMA AAEXA FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99.86	IG
GROUPAMA ACT.INTERNATIONALES FCP	OPC VM	France	99,95	99,82	IG	99,92	99.79	IG
GROUPAMA OBLIG.EUR.CREDIT MT I D	OPC VM	France	98,59	98,47	IG	100,00	99.88	IG
GROUPAMA OBLIG.EUR.CREDIT MT I C	OPC VM	France	76,08	76,00	IG	85,92	85.83	IG
GROUPAMA EURO STOCK	OPC VM	France	61,19	61,12	IG	94,96	94.84	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION LT I D	OPC VM	France	99,99	97,58	IG	100,00	97.58	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION LT I C	OPC VM	France	31,74	31,70	IG	47,35	47.30	IG
ASTORG EURO SPREAD FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99.86	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 10 FCP	OPC VM	France	99,36	99,23	IG	99,93	99.79	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 9 FCP	OPC VM	France	97,77	97,64	IG	100,00	99.86	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 8 FCP	OPC VM	France	99,77	99,64	IG	100,00	99.86	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 7 FCP	OPC VM	France	99,65	97,53	IG	100,00	99.86	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 6 FCP	OPC VM	France	97,05	94,93	IG	100,00	99.86	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 5 FCP	OPC VM	France	90,25	90,13	IG	100,00	99.86	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 4 FCP	OPC VM	France	83,33	83,23	IG	83,33	83.22	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 3 FCP	OPC VM	France	83,33	83,23	IG	83,33	83.22	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 2 FCP	OPC VM	France	83,33	83,23	IG	83,33	83.22	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 1 FCP	OPC VM	France	83,33	83,23	IG	83,33	83.22	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 1 FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99.86	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 2 FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99.86	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 3 FCP	OPC VM	France	98,76	98,63	IG	100,00	99.86	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 0 FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99.86	IG
WASHING.ACT.EUROPEXEURO. FCP	OPC VM	France	98,63	98,50	IG	100,00	99.86	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 11 FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99.86	IG

A : Agrégation

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

31.12.2008									31.12.2007
	Secteur d'activité	Pays	% Contrôle	% Intérêt	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	Méthode	
WASHINGTON EURO NOURRI 12 FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
WASHINGTON EURO NOURRI 13 FCP	OPC VM	France	100,00	99,81	IG	100,00	99,85	IG	
WASHINGTON EURO NOURRI 14 FCP	OPC VM	France	99,75	99,61	IG	100,00	99,86	IG	
WASHINGTON EURO NOURRI 15 FCP	OPC VM	France	100,00	99,83	IG	100,00	99,83	IG	
WASHINGTON EURO NOURRI 16 FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
WASHINGTON EURO NOURRI 17 FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
WASHINGTON EURO NOURRI 18 FCP	OPC VM	France	99,88	99,75	IG	100,00	99,86	IG	
WASHINGTON EURO NOURRI 19 FCP	OPC VM	France	99,64	99,51	IG	100,00	99,86	IG	
WASHINGTON EURO NOURRI 20 FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
WASHINGTON EURO NOURRI 21 FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
WASHINGTON EURO NOURRI 22 FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
WASHINGTON EURO NOURRI 23 FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
WASHINGTON EURO NOURRI 24 FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
WASHINGTON EURO NOURRI 25 FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	
WASHINGTON EURO NOURRI 26 FCP	OPC VM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,86	IG	

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

4_ RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

4_Rapport des commissaires aux comptes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINÉS

(Exercice clos le 31 décembre 2008)

Aux Actionnaires
GROUPAMA SA
8-10 rue d'Astorg
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes combinés de la société Groupama SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES COMBINÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et de la raréfaction des transactions sur des marchés financiers devenus inactifs, et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques et financières. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- Nous avons examiné le traitement comptable retenu par le groupe pour la combinaison des comptes des entités qui ne fait pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et nous nous sommes assurés que les annexes aux comptes combinés au paragraphe 2.2 donnent une information appropriée à cet égard.
- Votre société détaille au paragraphe 3.2.1 et en notes 6.1 et 7 de l'annexe aux comptes combinés les modalités de valorisation retenues pour les actifs financiers en fonction de leur classification ainsi que ses expositions directes et indirectes à la crise financière.

Nous avons examiné le caractère approprié du dispositif mis en place relatif au recensement de cette exposition, de la valorisation des actifs financiers et des dépréciations constatées, ainsi que de l'information donnée dans les notes mentionnées ci-dessus.

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes combinés de votre société, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques, les frais d'acquisition reportés et leurs modalités d'amortissement ainsi que la participation aux bénéfices différée active. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans les annexes aux comptes combinés aux paragraphes 3.11.2, 3.11.3. et 3.11.4.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calculs utilisés, au regard notamment de l'expérience du groupe, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- Le groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites en annexe aux comptes combinés au paragraphe 3.1.1. et en notes 2.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées.

- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés selon les modalités décrites en annexe aux comptes combinés au paragraphe 3.12.

Nous nous sommes assurés que les hypothèses retenues étaient cohérentes avec les projections fiscales issues des prévisions établies par le groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 2 mars 2009

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
Tour Exaltis
61, avenue Henri Régnauld
92075 La Défense Cedex

Michel Laforce Bénédicte Vignon

Nicolas Robert Gilles Magnan

Document réalisé par la Direction de la communication externe de Groupama
tél.: 01 44 56 32 27 www.groupama.com

Conception / création :



Publicis Consultants |

VERBE

Crédits photos :

GROUPAMA - ZEDDA Yvan, PHOTOALTO - AUDRAS Eric, BANASTOCK, Image Source - Photononstop



Document imprimé sur du papier certifié FSC avec des encres végétales
par l'imprimerie DRIDE, imprimeur labellisé IMPRIM'VERT.



Groupama

8-10 rue d'Astorg
75383 Paris Cedex 08
Tél. : +33 (0)1 44 56 77 77
www.groupama.com